TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 455 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 10-LUNDI 11 SEPTEMBRE 1978

La Chine souhaite importer du matériel militaire du Japon et des pays occidentaux

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

IRAN

Le massacre des manifestants de Téhéran met fin à la politique de « libéralisation »

- De nombreux dirigeants de l'opposition sont arrêtés
- Le chah annule sa visite en Allemagne de l'Est et en Roumanie

Des tirs sporadiques, notamment dans le quartier du Bazar, étaient signalés ce samedi 9 septembre en fin de matinée à Téhéran, où l'armée dispersait tout rassemblement, en application de la loi martiale.

La répression de la manifestation de masse de vendredi s'est traduite par un véritable massacre : cinquante-huit morts selon les autorités, mais beaucoup plus selon divers témoignages concordants. Un dirigeant de l'opposition, cité par notre envoyé spécial, fait état de cinq cents victimes. En raison de la gravité de la situation, le chah a fait savoir qu'il annulait le voyage qui devait le conduire, à partir du 11 septembre, en Roumanie et en R.D.A.

A Téhéran, la police procède à l'arrestation des dirigeants de l'opposition religieuse et de plusieurs partis et organisations, notamment le Mouvement de libération de l'Iran et le Front national, mettant un terme à la politique de « libéralisation » menée par le souverain.

En province, il semble que la loi martiale a été appliquée sans incident majeur dans les onze villes pour lesquelles elle a été promulguée.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La journée de vendredi a été l'une des plus sanglantes qu'ait connu l'Iran depuis les événements tragiques du mois de juin 1963. Combien d'Iraniens ont-ils été tués en ce « vendredi noir » ? Un porte-parole de l'opposition religieuse, avant de se réfugier dans la clandestinité, parlait de « véritable carnage » et avançait le chiffre de plus de cinq cents tués, un bilan difficilement vérifiable mais jugé probable par la plupart des observateurs internationaux.

L'administrateur de la loi martiale, le général Ali Gholam Oveyssi, il faut le rappeler, était commandant de la garde impériale lors des massacres de 1963 ; il affirmait, vendredi soir, qu'il n'y avait eu que cinquante-huit morts et deux cent cinq blessés, rejetant une fois de plus la responsabilité de cette tragédie sur un *« groupe de manifestants appuyés et financés par des éléments étrangers »*. Selon le général Oveyssi, les militaires n'ont agi qu'en état de « légitime défense », peu après que les manifestants *« s'en étaient pris aux citoyens et à leurs propriétés dans divers secteurs de Téhéran »*, eurent attaqué les unités de l'armée *« tuant quelques soldats »*. Les officiers, responsables de la loi martiale, auraient alors *« été contraints de riposter et de disperser les manifestants pour faire respecter la loi et l'ordre »*.

Un « peloton d'exécution »

Cette version des événements est contredite par le témoignage de tous ceux qui ont assisté, tôt dans la matinée de vendredi, au massacre du quartier de Jaleh qui a littéralement mis le feu aux poudres. Selon ces témoignages, qui ne sauraient être mis en doute, les soldats de l'armée faisant face à plus de deux mille étudiants désarmés, assis par terre, avenue Chahbaz, ont tiré *« dans le tas »* avec une froide et cruelle détermination, après une première rafale tirée en l'air en guise d'avertissement. Un journaliste italien, présent sur les lieux, affirme qu'il eu l'impression de s'être trouvé face à un *« peloton d'exécution »*.

Les étudiants qui, avec un rare courage avaient exposé leur poitrine nue aux tirs étaient persuadés, dans leur for intérieur, que les soldats leurs « frères » n'oseraient pas tirer. Toute une légende s'était forgée, ces derniers jours à ce sujet, depuis les tentatives de fraternisation ébauchées avec les militaires, au cours de la longue marche de lundi. La rumeur publique avait même parlé de l'arrivée discrète, mercredi soir, à l'aéroport de Téhéran, de *« trois avions militaires remplis de commandos israéliens chargés d'exécuter la basse besogne que les soldats iraniens refusent d'accomplir »*. Malgré l'évidence — ceux qui tirent sont bel et bien des Iraniens — une importante fraction de l'opinion publique s'attache désespérément à cette absurde fable.

La nouvelle de la tuerie de Jaleh s'est répandue dans tout Téhéran avec la rapidité de l'éclair et a donné le signal de nouvelles manifestations contre le régime et la loi martiale.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Seul contre tous

Chars d'assaut contre manifestants et mitrailleuses contre poitrines nues... le scénario est trop connu pour qu'on ait le moindre doute sur son issue. Lorsqu'un régime en difficulté donne l'ordre à son armée et à sa police de tirer dans la foule qui le conspue, il rétablit, avec la paix des cimetières, ce même « ordre » qui régna jadis à Varsovie. Puis il se retrouve bien vite devant un problème insoluble : s'il n'a pas eu affaire à une émeute localisée et passagère, mais à un mouvement de masse, il lui faut désormais gouverner par la seule force des armes une population en grande majorité rebelle.

C'est dans cette situation peu enviable que se trouve aujourd'hui le chah. L'ampleur des manifestations dirigées contre son pouvoir, le très lourd bilan du massacre qui, pour l'instant du moins, les a brisées, le font apparaître comme un souverain seul contre tous. L'armée qui vient — à quel prix ! — d'imposer sa volonté, la police politique qui arrête les dirigeants de l'opposition, ont enterré pour longtemps toute tentative sérieuse de libéralisation du régime. Si les élections « libres à 100 % » que le souverain promettait il n'y a pas *si longtemps* avec une belle assurance se tenaient aujourd'hui, elles enverraient au Majlis une écrasante majorité de députés décidés à en finir avec la dynastie des Pahlavi.

Il n'existe plus désormais de force politique digne de ce nom sur laquelle puisse s'appuyer le régime. L'alliance, à bien des égards contre nature, entre éléments religieux politiquement rétrogrades, bourgeois libéraux occidentalisés et militants de gauche vient d'être scellée dans le sang. Les concessions faites successivement aux uns et aux autres ont tourné court. Ni les prémices de libéralisation — qui s'étaient traduites par un nouveau ton de la presse, désormais muselée — ni les gestes à l'intention des conservateurs chiites tenants de la « moralité coranique » n'ont donné le moindre résultat. Le vent glacé de la loi martiale souffle sur des espérances qui paraissaient au demeurant, timides et conditionnelles.

Restent une Savak au renom sinistre et une armée suréquipée encadrée par un corps d'officiers choyés par le régime et « conseillée » par des milliers d'Américains. Reste surtout l'alliance des Etats-Unis, qui ne s'étaient pas encore émus, samedi en fin de matinée, d'un carnage pourtant difficilement conciliable avec la défense des droits de l'homme chère à M. Carter.

L'énormité de l'enjeu géopolitique explique, bien évidemment, une discrétion qui ne peut pas aller sans graves inquiétudes. L'effondrement du régime iranien serait, en effet, sur les plans stratégique et énergétique, catastrophique pour Washington. Le chah peut aujourd'hui, pour se conserver les bonnes grâces des Américains, leur faire valoir que son pays n'est pas « mûr pour la démocratie » et que l'heure à sonné d'une reprise en main.

Pourtant, à plus long terme, l'Iran pose à Washington — avec des conséquences bien évidemment sans commune mesure — le même problème que le Nicaragua. Lorsque toute une population s'insurge contre un « ami de l'Amérique », sa déception et sa colère tournent vite — on l'a vu vendredi à Téhéran — à l'anti-américanisme pur et simple. Les chances d'un « nouveau Mossadegh » en sont accrues. En toute hypothèse, celles d'une « transition pacifique » vers une démocratie moderniste sous la tutelle d'un monarque éclairé ont expiré vendredi sous les balles des soldats iraniens.

NICARAGUA

La mort mystérieuse d'un général alimente les rumeurs sur les dissensions au sein de la garde nationale

La mort, vendredi 8 septembre, dans un accident d'avion mal expliqué, du chef des opérations de la garde nationale (qui joue le rôle d'armée et de police) relance les rumeurs à propos de dissensions au sein de ce corps, qui est le principal et apparemment dernier soutien du président du Nicaragua, Anastasio Somoza. Malgré un regain de tension à Masaya, à une trentaine de kilomètres de la capitale, la situation paraît stationnaire dans l'ensemble du pays, très largement touché par la grève générale lancée par l'opposition.

Un porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, déclaré, jeudi, que les Etats-Unis « soutenaient » *l'initiative prise par le Costa-Rica de chercher, avec d'autres pays d'Amérique centrale, une* « solution pacifique » *pour le Nicaragua.*

De notre envoyé spécial

Managua. — Le chef des opérations de la garde nationale, le général Jose Ivan Alegrett, est mort, vendredi 8 septembre, dans un accident d'avion passablement mystérieux. Un communiqué, diffusé par la garde nationale, indique qu'il s'agissait d'un vol privé, dans l'avion personnel du général. Or l'« accident » aurait eu lieu, selon le communiqué, dans la partie sud du lac Nicaragua, c'est-à-dire pratiquement à la frontière avec le Costa-Rica. Du fait que le Costa-Rica est, avec le Venezuela, le pays qui demande le plus vigoureusement le départ du général Somoza, les spéculations vont bon train. On ne saura peut-être jamais si le général Alegrett a vraiment été la victime des *« mauvaises conditions météorologiques »*, comme le dit le communiqué, ou s'il a été éliminé alors qu'il tentait de rejoindre le Costa-Rica. Il était accompagné de trois mercenaires, conseillers de la présidence nicaraguayenne.

Des informations, malheureusement invérifiables, faisaient état, vendredi, d'une grande confusion au sein de la garde nationale. Un colonel se serait réfugié dans une ambassade, alors que le 5e bataillon de la garde aurait été consigné. Le ministre de la défense, le général Sanchez, qui commandait, il y a encore peu de temps, le 5e bataillon, serait introuvable.

A Managua, la nuit de jeudi à vendredi a été exceptionnellement calme, alors que la tension est brusquement remontée à Monimbo, faubourg indien de la ville de Masaya, à une trentaine de kilomètres de la capitale, où de violents affrontements avaient eu lieu en février dernier. Dans cette même ville, un photographe américain a essuyé des coups de feu de la garde nationale et a dû remettre ses pellicules.

De source proche du front élargi d'opposition, qui regroupe les adversaires modérés du général Somoza, il se confirme que des tractations ont lieu pour parvenir avec celui-ci à un *« arrangement »*. Le président Somoza serait désormais plus enclin à s'effacer selon un calendrier et des modalités que l'on ignore encore — pour autant que l'on préserve la sécurité de sa famille et de ses biens.

Le général, pour sa part, n'aurait nullement envie de composer avec l'opposition, mais ses parents et fidèles, qui se sont considérablement enrichis en quarante ans de dictature, ne veulent pas risquer de tout perdre alors qu'une entente avec l'opposition paraît possible. Aussi font-ils pression sur lui pour qu'il négocie. Le Front sandiniste ne s'est pas manifesté vendredi, mais le texte du communiqué diffusé la veille à la radio (*le Monde* du 9 septembre), qui a été partiellement publié par la presse, indique que les sandinistes ne sont pas hostiles à *« un gouvernement de transition qui correspondrait aux intérêts populaires »*.

ALAIN-MARIE CARRON.

LIRE PAGE 20 :
LE VIIe PLAN ET L'ORIENTATION ÉCONOMIQUE
par ALFRED SAUVY

UN PAS EN ARRIERE

par FRANÇOISE GIROUD

Si elle n'était affligeante, la nouvelle serait bouffonne.

Un décret de M. le ministre de l'éducation vient de rétablir les concours séparés aux écoles normales d'instituteurs.

En d'autres termes, candidats hommes et femmes ne postuleront plus ensemble, les mieux classés recevant affectation aux postes disponibles, quel que soit leur sexe.

Trente-cinq pour cent au moins de ces postes seront obligatoirement affectés aux candidats masculins qui arriveront en tête de « leur » concours. On exigera tout de même qu'ils obtiennent la moyenne pour l'ensemble des épreuves de la première série.

Le prétexte invoqué n'est certes pas sans valeur. Dans l'enseignement maternel et primaire, il est souhaitable, comme ailleurs, comme partout, que des hommes soient présents, que l'instituteur ne disparaisse pas totalement derrière l'institutrice, ce qui tend à être le cas.

Entre parenthèses, on se permettra de remarquer que, alors même qu'une femme est ministre des universités, la parité est loin d'être observée dans l'enseignement supérieur largement monopolisé, encore, par les professeurs masculins.

Mais il ne s'agit pas de se quereller sur des quotas.

Mieux vaudrait se demander pourquoi les candidats aux écoles normales arrivent si loin derrière les candidates qu'on en est réduit à les protéger par un artifice, et si le seul fait d'être un homme compensera des résultats médiocres.

La réponse est, on peut le craindre, évidente.

Le plus important des métiers, celui dont dépend parfois l'avenir d'un enfant et, en tout cas, son heureuse scolarisation est aujourd'hui si mal rémunéré qu'à moins d'y être conduit par une vocation impérieuse, un jeune homme un peu doué ne peut plus guère concevoir de s'y engager.

(Lire la suite page 8.)

L'HOMME DU MOIS

par PHILIPPE BOUCHER

Qui admirer ? Jimmy Carter, réunissant deux hommes dont les fausses logiques de l'histoire font des ennemis avérés ? Jean Paul Ier, qui demande que l'on prie pour cette réunion et témoigne chaque jour sur le devant de la scène qu'il faut être humble et généreux ? Ou encore, dans un bien autre genre, Hissène Habré, qui accède aux commandes de l'Etat tchadien après en avoir été si longtemps le cauchemar — et celui des Français ? Le général Videla, dont la présence a parue incongrue et monstrueuse lors d'une cérémonie qui devait être comme un symbole de condamnation de l'ordre argentin ? Le chah d'Iran, qui marche sur ses pas ? Ou bien encore, pourquoi pas, M. Raymond Barre, qui continue de chanter des victoires dont il faut panser les conséquences ?

Qui de ceux-là pourrait être l'homme du mois, si l'idée venait de décerner un tel prix ? Chacun pourrait y prétendre.

Et si tous cependant ne représentaient que la banalité ?

Que Jean Paul Ier prône l'amour et la paix n'a rien que d'ordinaire. L'étonnant serait qu'il se muât aujourd'hui en un nouveau Jules II et songeât à guider les armées qu'il n'a pas. Qu'il fasse de l'humilité sa devise n'est qu'un retour aux origines, préparé par ses deux prédécesseurs. Que le général Videla abuse d'une cérémonie officielle pour y parader (alors qu'il était diplomatiquement impossible de l'écarter), c'est, au nom de la raison des Etats, de bonne guerre. Que Jimmy Carter essaie de réconcilier Menahem Begin et Anouar El Sadate, c'est aussi le plus ordinaire impératif d'un homme qui veut se concilier les deux camps.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Diablogues

On a pu voir à la télévision MM. François Mitterrand et Charles Fiterman se rejoindre pour condamner la politique économique et sociale du gouvernement, en vertu du droit de réponse dont bénéficie désormais l'opposition au libéralisme avancé.

Puis l'on a vu le représentant du parti socialiste et celui du parti communiste se rejoindre à nouveau pour en appeler à l'union de la gauche avec la ferveur et la conviction de ces voix parallèles qui ne se rencontrent jamais. Il y aura d'ailleurs bientôt un an que l'union de la gauche se résume à un échange de droit de réponse.

Il est vrai que le débat politique est tel dans ce pays que toutes les réponses qu'on fait ne changent pas grand-chose aux questions qui se posent.

BERNARD CHAPUIS.

LE RETOUR DE « CHICAGO »

La part de jeu et la part de rêve

Formé en 1968, le groupe Chicago a donné au rock sa magnificence en interprétant une musique en liberté, ouverte à tous les genres, au blues comme au « country » ou au jazz. La force de Chicago, qui fut le premier ensemble de rock à utiliser une section de cuivres, a toujours été une volonté assumée à huit, un travail véritablement collectif, un esprit fraternel qui redonnait son vrai sens au mot groupe. Au début de cette année, Chicago perdait avec le chanteur et guitariste Terry Kath, tué en jouant à la roulette russe, l'un de ses principaux auteurs-compositeurs et leaders de fait. Après quelques mois de silence, le groupe intégrait dans son équipe le chanteur Danny Dacus, qui venait de tenir au cinéma l'un des rôles principaux de « Hair », et, sur la côte ouest des Etats-Unis, reprenait le chemin des studios, enregistrait un nouvel album C.B.S. qui sortira à la fin de ce mois en France.

La réapparition de Chicago, au moment de la nouvelle vague de la « Beatlemania », de l'extravagant culte du souvenir d'Elvis Presley et du retour musical aux années 50 et 60, est un signe réconfortant pour le rock, qui, sans doute, comme tout ce qui est diffusé par les médias, est en grande partie une « musique programmée » mais qui contient aussi sa part de jeu et sa part de rêve.

Après avoir présenté sa nouvelle formation à Los Angeles, Chicago, par l'intermédiaire du chanteur et auteur-compositeur Robert Lamm et du batteur Danny Seraphine, évoque la situation du rock aujourd'hui.

C. F.

(Lire page 16.)

Le Monde

idées

TIERS-MONDE

Pouvoir alimentaire et droits de l'homme

par PIERRE VELLAS (*)

TANDIS que le président Carter se considère toujours comme le champion des droits de l'homme, et que l'attention de l'opinion publique est constamment alertée par tant de leurs violations, comment ne pas évoquer la détresse alimentaire dans laquelle vivent et meurent cinq cents millions d'hommes pour lesquels le droit à la vie n'est donc pas reconnu. De quelle souveraineté disposent les cinquante Etats qui ne peuvent pas assurer leur auto-approvisionnement ? Quel peut être le nouvel ordre économique international tant qu'il sera placé sous l'autorité du *food power* (1) de quelques-uns ?

Depuis 1945, et malgré bien des secours d'urgence, toutes les actions entreprises pour libérer le monde de la faim ont échoué alors que les disponibilités en protéines sont de trois à quatre fois supérieures aux besoins mondiaux. Alors que le chiffre d'affaires et les bénéfices des cent entreprises agro-alimentaires qui contrôlent la moitié de la production agricole mondiale, et des cinq entreprises qui commercialisent les deux tiers de la production céréalière, ne cessent de croître.

Le *food power* est détenu par un petit nombre d'Etats occidentaux qui produisent et exportent la plupart des ressources alimentaires disponibles et, par-delà eux, plus encore, par quelques grandes entreprises agro-alimentaires. Cinq Etats — Etats-Unis, Australie, Argentine, Canada, France — fournissent les quatre cinquièmes des céréales exportées. Ces Etats l'exercent de façon quasi permanente, puisqu'une partie importante de la population mondiale ne peut vivre sans leur fourniture. Pour aussi indispensable qu'elle soit, cette aide est insupportable pour les pays assistés parce qu'elle est incompatible avec leur dignité, leur indépendance, leur souveraineté.

La *food power* peut d'ailleurs s'exercer de façon beaucoup plus directe, voire menaçante lorsqu'il est utilisé pour influencer des prises de position politiques ou économiques, comme ce fut le cas par exemple lorsque Henry Kissinger a brandi sa menace, pour contrebalancer le pouvoir pétrolier. Lorsque la récolte céréalière de l'Union soviétique est inférieure de 2 % à la moyenne, il en résulte un risque grave de disette. Et l'on sait très bien, à Moscou comme au Pentagone, que l'insuffisance de la production alimentaire de l'Union soviétique ne lui permet pas d'utiliser son potentiel militaire... à moins de contrôler les territoires de certains Etats producteurs.

Le rôle des grandes entreprises

Par-delà les Etats, ce sont surtout quelques grandes entreprises qui disposent du *food power*. Dans une large mesure, elles commandent la situation alimentaire mondiale.

Quelques faits permettent de comprendre l'importance du rôle qu'elles jouent :

— Les deux tiers des céréales exportées sont commercialisées par cinq entreprises.

— La concentration des firmes agro-industrielles leur assure un contrôle très important de la consommation et de la commercialisation et, par voie de conséquence, de la production. Afin d'accroître leurs chiffres d'affaires et leurs bénéfices, elles favorisent la consommation de produits de plus en plus élaborés, intégrant le maximum de valeur ajoutée, qui correspondent aux besoins du consommateur dans nos sociétés occidentales : plats cuisinés, surgelés, en sachets, en boîtes, etc. Contrôlant la moitié de la production mondiale, elles ont intérêt à commercialiser ce qui est pour elles le plus bénéfique. Par conséquent, elles travaillent pour les marchés où le consommateur dispose du pouvoir d'achat le plus élevé. Plus il mangera plus cela sera, pour elles, profitable, même si la surcharge alimentaire devient une des principales maladies de civilisation, lourde de conséquences pour la santé de l'homme.

Vis-à-vis des pays du tiers-monde, les entreprises agro-alimentaires poursuivent des objectifs peu compatibles avec les besoins essentiels des populations. Quel intérêt auraient-elles au développement de cultures vivrières locales ? L'essentiel est ailleurs, dans le développement des grandes cultures d'exportation.

A cela il faut mettre un terme. Non pas en renouvelant une fois de plus les erreurs du passé, c'est-à-dire en créant de nouveaux programmes, de nouveaux services, ou en faisant appel, une fois de plus, à l'aumône des bien nourris.

Faut-il alors brandir les sabres et les fusils de la révolte des affamés ? Elle serait dérisoire et on le sait bien.

La solution, beaucoup plus réaliste, est dans la recherche par les Etats du tiers-monde d'une complémentarité d'intérêts avec les entreprises et les Etats qui détiennent le *food power*. Il est nécessaire pour cela de construire cette complémentarité, puis de négocier.

Plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre parallèlement, dans ce but :

— *Favoriser une complémentarité de ressources entre pays industrialisés et pays du tiers-monde.* — Les disponibilités mondiales en protéines — notamment animales — dépendent pour une part essentielle des productions de tourteaux, particulièrement de soja. Or, les tourteaux sont des sous-produits des oléagineux. Les pays du tiers-monde en sont, ou peuvent en être, les principaux pays producteurs-exportateurs et, par conséquent, jouer un rôle essentiel dans l'approvisionnement du marché des aliments du bétail dont dépendent les pays développés pour leur approvisionnement en viande. Cela est particulièrement vrai pour le soja, dont les Etats-Unis détenaient jusqu'à ces derniers temps le monopole de l'exportation. Aujourd'hui, plusieurs pays du tiers-monde, après avoir développé progressivement leurs productions, occupent une place importante sur les marchés internationaux. Le Brésil en a exporté en 1973 11,3 millions de tonnes, c'est-à-dire un peu moins du tiers des exportations américaines (en 1980, ses exportations représenteront près de la moitié). L'Argentine, le Mexique, l'Indonésie, bientôt la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Zaïre, développent leurs productions. Ensemble, en 1980, ils représenteront près des deux tiers des exportations américaines. Les possibilités de production du tiers-monde sont, dans ce domaine, considérables, et particulièrement très compétitives. Il est donc réaliste de parler de complémentarité de ressources et d'une nouvelle division du travail de production des ressources en protéines.

— *Développer les productions alimentaires, notamment céréalières, dans les pays où des travaux de modernisation des réseaux d'irrigation (ou d'extension de ces réseaux) peuvent être réalisés dans des conditions techniques satisfaisantes.* — Les résultats acquis au Japon comme dans divers pays du Sud-Est asiatique ont montré que l'on peut obtenir une tonne de riz supplémentaire à l'hectare en investissant 200 dollars pour améliorer le système hydraulique d'une rizière à irriguer, alors que, pour obtenir le même résultat, il faut investir 1 500 dollars lorsque l'on veut mettre en culture des terres vierges non irriguées. La réalisation de ce vaste programme nécessiterait l'achat d'un important matériel agricole ainsi que des quantités considérables d'engrais, de pesticides et autres produits nécessaires à l'agriculture. C'est dire que le secteur agro-industriel des pays du *food power* serait directement concerné. La complémentarité d'intérêts entre pays du Sud-Est asiatique et pays industrialisés est ici évidente comme l'a souligné M. Colombo, porte-parole de la commission trilatérale.

— *Créer ou développer dans les pays du tiers-monde, des entreprises de production et de transformation jusqu'au stade le plus élaboré*, sous forme de sociétés conjointes dans lesquelles la partie « pays industrialisés » (minoritaires) apporte technologie, moyens financiers et circuits de distribution, et la partie « tiers-monde » (majoritaire) ses ressources naturelles, sa main-d'œuvre.

— *Assurer le développement des cultures vivrières et la préservation des habitudes alimentaires traditionnelles lorsqu'elles sont justifiées* pour que les pays en voie de développement qui ne peuvent pas bénéficier de grandes actions de productions agro-alimentaires puissent progressivement parvenir à de meilleures possibilités d'auto-approvisionnement.

— *Encourager les agriculteurs des pays industrialisés, principalement, mais aussi ceux du tiers-monde, à se constituer en vastes coopératives* telles que Farmland aux Etats-Unis, pour qu'ils puissent commercialiser directement leurs productions sur les marchés extérieurs et conclure des contrats d'approvisionnement.

Alors le *food power* ne dominera plus les relations alimentaires internationales parce qu'il sera partagé géographiquement et plus équitablement réparti. Il sera alors possible de reconnaître à des centaines de millions d'êtres humains le droit à la vie. Et à beaucoup d'autres l'accès à de meilleures conditions de vie et de santé.

(1) Pouvoir de distribuer ou de retenir des ressources alimentaires disponibles.

(*) Professeur à la faculté de droit de Toulouse, directeur de l'U.E.R. Etudes internationales et développement.

Le degré zéro de la démocratie

par TAHAR BEN JELLOUN

DANS les pays fêlés par les contradictions de l'histoire et le sous-développement, la démocratie, en tant que cadre institutionnel et surtout en tant qu'éthique politique, est une grande absente. Une absence enrobée de rhétorique de paroles solennelles et d'illusions. Car on en parle. On en parle même beaucoup. On nomme la démocratie et on s'en tient là. Les uns la réclament quand ils peuvent s'exprimer ; les autres, ceux qui détiennent le pouvoir, leur signifient qu'on ne réclame pas ce qui existe et se pratique déjà, ici et maintenant. Mieux, ils ajoutent *« Notre régime politique est la vraie démocratie » !* Serait-ce une question de point de vue ?... On maintient ainsi les malentendus. On le sait, mais on fait semblant de ne pas le savoir. On falsifie, et comme on est seul juge, la pratique est aisée.

Cependant, tant de discours officiels qui célèbrent la démocratie dans les pays du tiers-monde, s'écroulent d'eux-mêmes dans le néant de la mystification et la tragédie sanglante, le jour où la police ou l'armée (ou les deux à la fois) tirent sur la foule pour *« sauvegarder l'ordre public »*. Une grève devient un *« complot »*, une organisation syndicale, un *« réseau de la subversion »*, une manifestation, une *« atteinte préméditée contre l'Etat »*...

Il y a là un manque flagrant de pudeur, c'est-à-dire de simple justice. Dans ces pays, dont les régimes sont souvent nés de la violence des coups d'Etat, les droits de l'homme sont sacrifiés. Ils n'ont pas d'importance. Ignorés ou bafoués, ils restent un mirage, un « luxe » à conquérir. Et pourtant, comme pour la démocratie, les institutions les inscrivent dans leurs tables.

L'individu a, la plupart du temps, le choix entre le silence et la résignation — une certaine fatalité — et la colère qui, quand elle éclate, est réprimée dans le sang. Ainsi s'installe la terreur. Quant aux institutions, elles sont là comme une maquette en carton-pâte. Elles sont là pour la consommation extérieure. A l'intérieur : parti unique ; élection présidentielle à 98 % et quelques poussières ; presse officielle et officieuse dont le but n'est pas d'informer, mais de canaliser et diriger l'opinion ; prise en charge du peuple qu'on ne cesse de refouler vers l'enfance..., etc.

Généralement, ces pays n'ont pas de prisonniers politiques. Evidemment, puisque la politique est l'affaire de ceux qui gouvernent et non des gouvernés ! Le citoyen n'a pas droit à la parole. Ce sont les administrés qui sont à la disposition de l'administration et non le contraire.

Le peuple égyptien est peut-être le peuple le plus civilisé du monde arabe : habité par une culture millénaire, il est pacifique, généreux, créateur. C'est un peuple qui a vraiment le sens de l'humour, le sens de la vérité. L'histoire, en ce vingtième siècle, ne l'a pas vraiment aimé. Elle ne lui a épargné ni la violence impérialiste ni la désillusion née des différents bouleversements politiques. En plus, elle lui a infligé quelques guerres désastreuses et un fardeau d'humiliation. C'est un peuple qui a été réduit à intégrer — non sans humour — la misère dans son vécu quotidien. Quand il n'en peut plus, il descend dans la rue, avec les gamins en première ligne. La police descend aussi et tire sur les manifestants.

Aujourd'hui sont déclarés *« traîtres »* une soixantaine d'intellectuels et de journalistes égyptiens qui ont le tort de ne pas se taire et de ne pas avoir rejoint le rang (*le Monde* du 30 mai).

Délit d'opinion. C'est un chef d'accusation fréquent. C'est grave de penser différemment ; on est vite soupçonné de porter en soi les germes de la subversion. Des Etats qui ne sont pas capables d'accepter la critique (il ne s'agit pas de dénigrement) et la contestation, qui refusent de voir leur politique et leur idéologie discutées, voire remises en question, qui se sentent menacés dans leur existence par une grève ou une manifestation, sont en fait des Etats qui n'ont pas réussi à établir des rapports authentiques avec leur peuple et à légitimer leur existence politique.

Des rapports basés sur la méfiance et la peur ne peuvent engendrer rien de bon. Cette méfiance est souvent doublée de paternalisme : on veille sur le peuple de peur qu'il ne s'égare ; on surveille sa santé et son équilibre mental ; on lui refuse le droit à l'initiative, et quand il agit, il a été leurré, trompé, manipulé par des mains étrangères. C'est classique, on cherche toujours la paternité des faits à l'extérieur ; on accuse une puissance étrangère ou un voisin jaloux de *« notre révolution »*. On arrête les *« meneurs »* et on les accuse de *« haute trahison »* ; on domestique la centrale syndicale ou l'organisation en question...

Le langage et la pratique politiques sont plus ou moins uniformisés à travers les pays et régimes du tiers-monde. Car, qu'on se réclame du « socialisme » et de la « révolution » ou qu'on soit d'obédience occidentale, on tient au peuple à peu près les mêmes discours, on installe des institutions différentes, mais on recourt aux mêmes méthodes pour les maintenir en place.

Soumis au matraquage d'une information officielle et unique (1), écartés de la discussion et de la critique libre, tenus — à cause de la censure sur la presse et les livres étrangers — dans l'ignorance de ce qui se passe ailleurs et surtout chez eux, certains peuples du tiers-monde risquent d'oublier que le pluralisme aussi bien des partis que de la presse est vital, ou alors ils risquent d'avoir recours à l'action violente et d'exploser spontanément dans les rues, car ils n'en peuvent plus d'être traités en mineurs et parce qu'ils sont aussi lassés qu'on pense pour eux et non avec eux, voire contre eux. Devront-ils payer de leur vie le droit à l'expression, le droit de revendiquer ? (Quarante-deux morts ou cent trente morts dans les événements du 26 janvier 1978 en Tunisie ; comme en Iran aujourd'hui, qu'importe le nombre, il n'y aurait eu qu'un seul mort, l'indignation serait la même.)

Le droit de grève et la liberté d'expression sont universels. En tant que principe, oui ! En tant que pratique, c'est une autre chose. Leur respect ou leur violation est ce qui définit le seuil minimal et essentiel de la démocratie. En Europe, par exemple, il y a des acquis : on peut faire grève. On peut manifester. On peut être dans l'opposition, le clamer et défendre ses idées dans les journaux. On peut descendre dans la rue et exprimer ses opinions. La police lance des bombes lacrymogènes et frappe les manifestants avec des gourdins (2). Dans certains pays du tiers-monde, la police ou l'armée lancent des bombes offensives et tirent des rafales de mitraillette.

Toute la différence est là. Le sous-développement, c'est non seulement manquer de travail, de pain et d'eau, c'est aussi être privé de liberté, de droits et de dignité. C'est savoir qu'une vie humaine a peu d'importance.

(1) « La télévision est devenue, comme vient de le rappeler l'écrivain argentin Ernesto Sabato, le véritable opium du peuple », un opium plus fort que la religion ou le football.

(2) Cela dit, la classe dominante n'hésite pas à trahir la démocratie et à exercer la violence d'Etat quand elle trouve les figures nécessaires de camouflage.



Un « plan Marshall » européen pour l'Afrique et le Proche-Orient

par MAURICE GUERNIER (*)

C'EST dans le Monde du 29 février 1972 que fut présentée l'idée d'un « plan Marshall » pour le tiers-monde.

Aujourd'hui, cette idée prend une nouvelle actualité, et les arguments présentés il y a plus de six ans sont même singulièrement renforcés par la situation alarmante du continent africain et du Proche-Orient, nos voisins immédiats au sud, et par la crise des structures économiques que subit l'Europe. Six arguments me paraissent donner à l'idée d'un « plan Marshall » européen pour l'Afrique et le Proche-Orient une urgente priorité dans les préoccupations des dirigeants européens. Le gouvernement français semble vouloir s'en faire le champion : il doit faire vite.

1) L'Europe sans énergie et sans matières premières de base — face aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. qui en possèdent — est sévèrement pénalisée par la conjoncture énergétique. Elle doit, de ce fait, s'associer à des pays qui possèdent ces richesses et qui, en contrepartie, ont besoin de ses immenses capacités exportatrices, notamment en biens d'équipement : le Proche-Orient et l'Afrique répondent à cet impératif de complémentarité.

Sans un accord intercontinental et triangulaire, entre Europe - Proche-Orient - Afrique, il n'y aura que des difficultés pour les balances de paiement européennes et que stagnation, et peut-être effondrement pour le Proche-Orient et l'Afrique. La coopération triangulaire s'impose pour chacun avec autant d'acuité.

2) Ces trois masses humaines représenteront un milliard d'habitants en l'an 2000. Si les choses continuent comme maintenant, les sept cents millions d'habitants du Sud auront un revenu trente fois plus petit que les trois cents millions du Nord et ils seront naturellement poussés — comme aujourd'hui — à s'expatrier en masse vers l'Europe dans des emplois industriels subalternes. Ce n'est évidemment pas la bonne voie, et seul un redéploiement industriel et économique peut permettre un meilleur équilibre entre les hommes et les économies et peut surtout sauver les valeurs culturelles qui constituent le bien le plus précieux des hommes.

3) Aujourd'hui, l'Europe occidentale possède une capacité industrielle inemployée à 30 %, ce qui représente environ 180 milliards de dollars perdus par an. C'est dire que l'Europe se trouve dans la même situation que les Américains après la fin des hostilités, qui disposaient d'une surcapacité de production du fait de l'effort de guerre. D'où l'idée du plan Marshall.

L'Europe peut donc matériellement et facilement mettre à la disposition de l'Afrique et du Proche-Orient une somme de plusieurs milliards de dollars par an pendant dix ans, somme qui serait transférée finalement en biens d'investissements, en grands travaux et en équipements industriels.

4) Cette contribution exceptionnelle permettrait de déclencher une relance de l'économie européenne et une réduction du chômage grandissant, grâce à cet accroissement planifié de la demande extérieure. Mais ces flux financiers et matériels ne seraient bénéfiques et non inflationnistes que dans la mesure où les Etats pétroliers du Proche-Orient, fournisseurs de l'Europe, participeraient à l'opération en acceptant le paiement du pétrole en monnaie de compte européenne, une monnaie qui vaut bien le dollar. Et cela permettrait un recyclage de ces fonds dans l'espace triangulaire sans impliquer à l'Europe d'exporter pour acquérir des dollars afin de payer l'Arabie et les Emirats.

5) Comme pour le plan Marshall après la guerre — et Jean Monnet l'avait bien compris, — ce nouveau plan ne pourrait s'engager que si les bénéficiaires se réunissaient pour présenter collectivement leur programme. Car un plan d'équipement de l'Afrique ne peut se concevoir qu'avec tous les Etats africains, quels que soient leur régime. Et avec tous les Etats du Proche-Orient, du Maroc à l'Iran, quels que soient leurs régimes.

Il est essentiel qu'ils participent tous à l'élaboration du plan, car tous les grands problèmes africains comme ceux du Proche-Orient sont continentaux et aucun d'eux ne peut être résolu à l'échelon national.

L'entreprise n'est pas utopique. La force morale et géopolitique que représente la Communauté européenne, son côté non impérialiste, lui permettraient facilement de proposer une réunion exploratoire pour en discuter loyalement et pour charger un groupe de dix sages d'élaborer un projet d'accord. La renégociation des accords de Lomé — actuellement en cours — pourrait fort bien servir de cadre à une telle réunion.

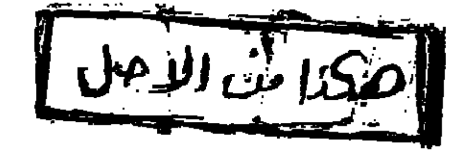
6) Un tel plan serait la grande chance de l'Afrique et du Proche-Orient.

Dans ces deux masses géopolitiques, le micronationalisme est en train d'annihiler tous les espoirs et d'instaurer la plus profonde confusion et le plus grand délabrement social, économique et politique. Des centaines de millions d'êtres humains vont en souffrir profondément. Aucun des angoissants problèmes de l'Afrique, ou du Proche-Orient — extrême pauvreté, graves déficits alimentaires, alarme pour la santé, alarme pour l'éducation, croissance généralisée et effrayante de la désertification (sait-on qu'une bande de désertification de plusieurs milliers de kilomètres de large va de Marrakech et Dakar jusqu'à Pékin ?), aucun problème, je dis bien aucun, n'est soluble dans le cadre de l'Etat... et, dans les deux zones qui nous intéressent, il y a... soixante-six Etats. Cette grande concertation autour d'un programme d'équipement à long terme aiderait puissamment les chefs d'Etat aujourd'hui enlisés dans un marasme grandissant à l'intérieur de leurs frontières.

Il faut ajouter que ce « grand plan de développement eurafricain » — que j'ai appelé « plan Marshall » parce qu'il est conçu dans le même esprit — ne devrait en aucune façon être exclusif de toutes autres contributions extérieures. Si les Américains, et pourquoi pas les Russes qui sont si timorés en aide au développement, veulent participer financièrement à l'opération — mais en s'engageant à long terme — ils devraient être les bienvenus autour de la grande table eurafricaine.

De toute façon, sans un changement immédiat et profond de l'ordre actuel des choses, l'Afrique et le Proche-Orient s'effondrent de jour en jour davantage. Il est grand temps que tous les chefs d'Etat responsables participent à une « table ronde » avec leurs voisins européens et chargent un groupe restreint de proposer une innovation : c'est le rendez-vous de la dernière chance.

(*) Membre du comité exécutif du club de Rome.



LA RÉPRESSION EN IRAN

Le massacre des manifestants de Téhéran

(Suite de la première page.)

Un peu partout, dans l'immense métropole, ont été dressées, dans les quartiers populaires déjà investis tôt dans la matinée par les blindés de l'armée, des barricades improvisées, souvent rudimentaires, assemblage de bidons et de fûts, de rideaux de fer arrachés aux magasins et parfois de vieilles voitures. Dans le quartier de Jaleh, plusieurs de ces barricades, défendues par des jeunes gens armés de cailloux et de cocktails Molotov ont été détruites par les blindés de l'armée qui ont poursuivi systématiquement le quadrillage du secteur, lequel en début de soirée, avait pris l'allure d'un camp militaire retranché.

Des tirs sporadiques

Toute la journée, des groupes de manifestants ont harcelé les forces de l'ordre, se perdant dans le dédale des rues latérales dès l'arrivée des blindés. Les tirs des fusils-mitrailleurs et des mitrailleuses lourdes n'ont guère cessé.

Tard dans l'après-midi, des manifestations sporadiques se déroulaient encore dans différents quartiers de la ville, notamment devant l'hôpital Djordjani, rue Damavand, où de nombreux blessés ont été hospitalisés. Les sirènes lancinantes des ambulances, à travers les rues de Téhéran, ont continué à se faire entendre bien après l'entrée en vigueur du couvre-feu. Cependant, de nombreux blessés avaient préféré se faire soigner à domicile pour échapper à l'arrestation.

Dans le quartier du Bazar, habituellement fermé le vendredi, les manifestants ont allumé des feux à l'aide de vieux pneus imbibés d'essence, et s'en sont pris aux vitrines des cinémas et des banques. Dans les quartiers périphériques du sud, particulièrement déshérités, des scènes de tuerie identiques à celle de Jaleh auraient eu lieu, notamment à Maydan Shush où plus d'une centaine de manifestants auraient été froidement abattus. Ces informations, ainsi que celles faisant état de « *carnage* » dans les quartiers populaires de Narmac et de Téhéran-Pars, à l'est de la capitale, sont toutefois difficilement contrôlables.

La grande victime de la journée de vendredi a été sans contredit la politique dite de « libéralisation » inaugurée voilà deux semaines par le gouvernement Cherif Emami, dont personne d'ailleurs ne parle plus.

Les journaux de ce samedi matin, repris en main par la censure militaire, constituent l'illustration vivante que l'éphémère « printemps dernier » n'est plus qu'un lointain souvenir. Le palais souhaite cependant entretenir encore des illusions à ce sujet et envisagerait, dit-on, de rendre publique, dans les prochains jours, une nouvelle série de mesures contre la corruption. De plus, M. Hoveyda, ministre à la cour impériale, qui représente tout ce que le régime comporte de plus détestable, serait remplacé par M. Ali Khalatbari, qui, au cours des dix dernières années, a dirigé la diplomatie iranienne.





(Dessin de CHENEZ.)

« L'irréversible est commis »

Il existe cependant peu de chances que cette tentative soit couronnée de succès. « *L'irréversible a été commis et il n'y a plus de conciliation possible avec le régime* », nous a déclaré à ce propos M. Bakhtiar, l'un des rares dirigeants du Front national à ne pas avoir été inquiété jusqu'à présent par la Savak. « *Ceux qui jusqu'à maintenant étaient pour une réconciliation ne le sont plus après ce véritable bain de sang. Le régime a échoué dans sa tentative de diviser l'opposition. Nous faisons face à une véritable armée d'occupation qui tire sans discrimination et tue des innocents.* »

En vertu d'un pouvoir discrétionnaire que la loi confère à l'administrateur de la loi martiale, plusieurs des dirigeants de l'opposition religieuse avaient été arrêtés dès vendredi après-midi, dont les ayatollahs Rohani de Qom, Nouri de Jaleh et d'autres mollahs de moindre envergure. Certains ont pu s'échapper et se sont réfugiés dans la clandestinité.

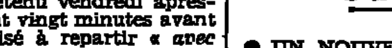
Les membres du Front national sont également visés par cette vague d'arrestations. M. Maoniyan, un des *bazaris* les plus actifs dans la lutte contre le régime, membre du Front national, a été arrêté. M. Kharim Sandjabi et M. Dariouch Foruhar, du comité exécutif du Front, n'ont pas regagné leurs domiciles qui ont été longuement perquisitionnés par les officiers de la police politique. Un avocat, Mᵉ Matin Daftari, petit-fils de Mossadegh et membre connu de l'Association pour la défense des prisonniers politiques, a été relâché après avoir été interrogé pendant plus de six heures. M. Lahidji, un autre avocat courageux, membre du comité exécutif de l'Association pour la défense des libertés et des droits de l'homme, est activement recherché. Cette association, qui est reconnue par l'ONU, est particulièrement visée et plusieurs de ses dirigeants, dont M. Mokkadem, responsable d'un groupe politique radical récemment constitué, ont été arrêtés. M. Mehdi Bazargan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, a pu échapper aux recherches (1).

M. Sayed Djavadi, l'un des co-fondateurs du Comité iranien pour la défense des libertés et des droits de l'homme, auteur de nombreux essais politiques et sociaux, dont une retentissante lettre ouverte au chah, connu aux Etats-Unis sous le nom de « Zakharov iranien », s'est également réfugié dans la clandestinité. Son domicile avait été transformé en une véritable souricière, où nous avons été retenu vendredi après-midi pendant vingt minutes avant d'être autorisé à repartir « *avec les excuses de la police politique* ».

L'amertume est profonde parmi les membres de l'opposition, qui, malgré toutes les analyses politiques, pensaient que les Etats-Unis ne donneraient jamais le feu vert à leurs amis de Téhéran. Dans leurs pérégrinations à travers les rues endeuillées de la capitale, les journalistes sont souvent abordés par de jeunes Iraniens qui inscrivent sur leurs carnets de note de pacifiques appels au secours. Tous contiennent cette phrase accusatrice : « *Carter nous a trahis.* »

Vendredi, le bruit courait avec insistance qu'un militaire ayant refusé de tirer sur les manifestants se serait suicidé après avoir abattu son commandant. Probablement une légende populaire de plus ! Mais combien de temps encore des soldats continueront-ils à tirer sans sourciller sur leurs frères ?

JEAN GUEYRAS.



(1) Selon l'opposition, M. Bazarian aurait été arrêté ce samedi matin.

● *M. Nazih*, bâtonnier de l'ordre des avocats de Téhéran, lors d'un voyage qu'il accomplit en France, a rencontré M. Pettiti, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, mercredi 6 septembre, annonce un communiqué publié à Paris par le bureau de M. Pettiti. Au cours de cet entretien ont été évoqués les problèmes relatifs à la défense des droits de l'homme. M. Nazih, récemment élu à cette fonction, est l'un des fondateurs de l'Association iranienne de défense des libertés et des droits de l'homme.

Le bâtonnier de Paris a fait part à son collègue iranien de la création en 1978 d'un Institut d'études des droits de l'homme, dont l'enseignement sera dispensé aux jeunes avocats. Le bâtonnier de Téhéran s'est déclaré très intéressé par cette initiative et a fait part de son désir de promouvoir un Institut similaire à Téhéran.

● *Différents partis et organisations* ont fait part vendredi 8 septembre « *de leur émotion et de leur indignation à la suite des événements d'Iran* ». C'est ainsi que le parti socialiste a réclamé dans un communiqué la « *fin des massacres* ». M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S., signataire du texte, ajoute que le P.S. « *condamne la politique du gouvernement iranien et demande à l'opinion et aux autorités internationales d'intervenir pour que s'instaure en Iran un processus démocratique, seul susceptible de restaurer la stabilité dans la région* ».

De son côté, le parti communiste a proposé vendredi l'organisation d'une « *manifestation de masse* » contre la répression en Iran. La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) appelle à des « *manifestations de riposte* » et l'Organisation communiste des travailleurs à une mobilisation de toutes les forces démocratiques.

La Fédération internationale des droits de l'homme, l'Association islamique des étudiants à Paris et le Secours populaire français ont également élevé des protestations contre la politique de répression du régime iranien.

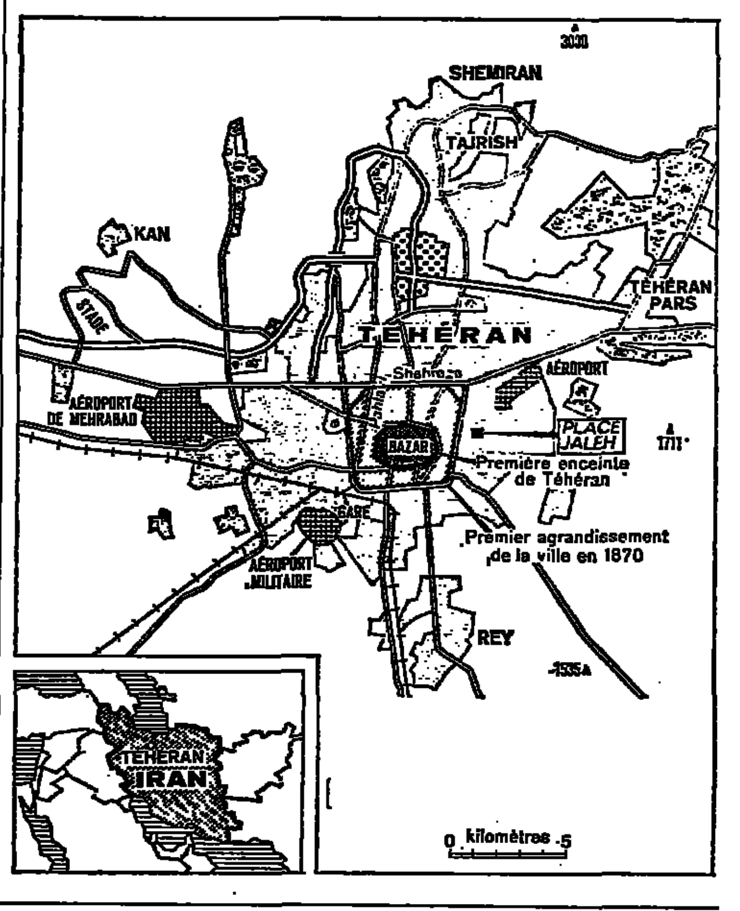
Une armée puissante et moderne

L'armée iranienne, qui assure directement le maintien de l'ordre depuis la déclaration de la loi martiale, est puissante et moderne. Aux ordres directs du chah, commandant suprême, et de son état-major, elle comprend environ 340 000 hommes, bien entraînés et bien équipés, auxquels il faut ajouter des forces paramilitaires de sécurité de 70 000 hommes.

C'est l'armée de terre, soit 220 000 hommes, qui constitue le « fer de lance » de cet outil militaire, avec principalement trois divisions blindées (1 620 chars de conception américaine ou britannique) et quatre divisions d'infanterie (environ 2 000 blindés légers). L'armée de l'air, avec 100 000 hommes, aligne plus de 340 avions de combat parmi les plus modernes, comme le F-14 américain à flèche variable. La marine commence seulement à se développer, avec environ 20 000 hommes, qui servent à bord d'anciens bâtiments américains.

Le budget militaire s'élève à 10 milliards de dollars (soit 45 milliards de francs). Les livraisons d'armes de la France se sont limitées, à ce jour, à celles de missiles antichar, de vedettes rapides lance-missiles et à des machines-outils permettant de fabriquer des munitions de 20 mm.

● Ville où la loi martiale a été promulguée



A travers le monde

Ethiopie

● M. VASSILI KOUZNETSOV, premier vice-président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., membre suppléant du bureau politique du P.C.S.U., a quitté Moscou vendredi 8 septembre pour Addis-Abeba à la tête d'une importante délégation. L'adjoint de M. Brejnev à la tête de l'Etat est accompagné notamment de M. Leonide Ilitchev, vice-ministre des affaires étrangères, et du général d'armée Vladimir Petrov, premier adjoint au commandant en chef de l'armée de terre. — *(A.F.P.)*

Japon

● UN NOUVEL ATTENTAT CONTRE L'AEROPORT DE NARITA, près de Tokyo, a eu lieu, jeudi 7 septembre, a annoncé la police. Des câbles de communication ont été sectionnés en trois endroits, entraînant une brève coupure des réseaux téléphoniques. Les mesures de sécurité ont été renforcées.

Maroc

● LE ROI HASSAN II se rendra prochainement en visite officielle aux Etats-Unis, a-t-on appris mercredi 6 septembre, à Rabat. La visite du roi pourrait se situer vers le mois de novembre. Primitivement prévu en décembre 1977, ce voyage avait été renvoyé *sine die* à la demande du souverain chérifien quatre jours seulement avant la date fixée.

Rhodésie

● DES MANIFESTATIONS ont marqué la célébration, vendredi 8 septembre à Salisbury, du service funèbre en mémoire des victimes du Viscount d'Air Rhodesia abattu dimanche par des guérilleros nationalistes. Des banderoles hostiles au premier ministre, M. Ian Smith, qui assistait au service funèbre, et au codirigeant du Front patriotique, M. Joshua Nkomo, ont été déployées par des manifestants, qui ont été dispersés par la police.

LES ENTRETIENS DE CAMP DAVID

Le président Carter multiplie les entretiens séparés avec MM. Begin et Sadate

De notre correspondant

Washington. — Un ralentissement du rythme des conversations, mais une atmosphère un peu plus optimiste, telle est l'impression qui prévalait à l'approche du week-end parmi ceux que l'on appelait les « observateurs », tant le secret reste strictement maintenu sur le sommet de Camp David.

L'approche des dévotions de fin de semaine a contribué à espacer les séances de travail d'autant plus que les fêtes religieuses se situent à un jour différent pour chaque interlocuteur. Si M. Sadate, qui a assisté vendredi à un service musulman spécialement organisé pour lui, a eu un entretien politique le même jour avec M. Carter, M. Begin, lui, a fait savoir qu'il observerait une « *pause totale* » jusqu'au coucher du soleil samedi.

M. Carter, pour sa part, est prêt à travailler après son office de dimanche, mais l'on doute qu'une réunion à trois puisse être organisée avant lundi prochain. Le sommet se poursuivra en tout cas au moins jusqu'à cette date, a précisé le porte-parole de M. Carter, et très probablement au-delà. On note que les premiers rendez-vous du président annoncés par la Maison-Blanche n'auront pas lieu avant mercredi soir et il sera d'ailleurs facile de les ajourner.

Le fait qu'après deux rencontres à trois jeudi, la journée de vendredi n'ait vu se dérouler que des entretiens bilatéraux entre M. Carter et ses deux invités, confirme que l'on assiste moins à une conférence multilatérale qu'à une sorte de « *navette sur place* ». Le président américain, qui joue avec zèle son rôle de « *médiateur actif* », s'emploie à extraire de MM. Sadate et Begin — mais surtout du second — des concessions qu'il suggère parfois lui-même et qu'il va ensuite « *vendre* » à l'autre partie.

Sans démentir ce rôle actif du président américain, son entourage cherche à rappeler que le but premier était de mettre MM. Sadate et Begin en contact pour la première fois depuis la rencontre d'Ismaïlia en décembre dernier. Une photographie diffusée par la Maison Blanche montre le président égyptien et le premier ministre israélien en train de dialoguer aimablement tandis que M. Carter, légèrement en retrait, les écoute avec un sourire attendri.

Les indications encore très fragmentaires recueillies en marge du sommet ont éveillé un optimisme prudent. Un responsable israélien a déclaré à un journaliste de ses compatriotes que les « *barrières psychologiques avaient été surmontées* ». Certaines autres sources ont fait état de « *quelques progrès* ».

La chaîne de télévision N.B.C. a cru pouvoir annoncer qu'un accord se dessinait pour la poursuite de négociations au sein de commissions *ad hoc* créées pour chaque problème territorial. Une déclaration de principe serait adoptée et des instructions plus ou moins précises seraient données aux négociateurs.

Ces indications semblent émaner de source américaine ou israélienne, les deux parties les plus désireuses d'annoncer la poursuite du dialogue. C'est pourtant au président Sadate venu en demandeur qu'il appartient de faire savoir si ce qu'il a obtenu lui permet de s'engager dans cette voie. Or, le déroulement de la conférence montre que ses réserves vis-à-vis de M. Begin ne sont pas encore complètement surmontées.

MICHEL TATU.

● *Deux fois en moins de vingt-quatre heures*, les Palestiniens ont rappelé leur existence aux participants du sommet de Camp David. Une délégation représentant plusieurs associations américano-arabes a tenu une conférence de presse à Thurmont, la plus proche localité de Camp David. La veille, dans la soirée, un avion de tourisme avait déjà survolé Thurmont. Sous ses ailes, en lettres lumineuses, s'inscrivait le message : « *Les Palestiniens sont la clé de la paix.* » — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

LA GRÈVE DANS LES QUOTIDIENS NEW-YORKAIS DURE DEPUIS UN MOIS

Dans les trois grands quotidiens new-yorkais, le « New York Times », le « Daily News » et le « New York Post », le premier mois de grève a été bouclé ce samedi 9 septembre. Les rotativistes new-yorkais ont en effet cessé le travail depuis le 9 août dernier, et les pourparlers avec les patrons de presse, présidés par le médiateur fédéral, M. Kenneth Moffett, n'ont jusqu'à présent pas abouti. Le quotidien britannique « The Guardian » fait cependant état, ce samedi, de concessions qui pourraient amener la fin du conflit. Les propriétaires des trois journaux accepteraient notamment de limiter le nombre des licenciements.

Des colosses aux pieds d'argile

Le conflit, provoqué par l'introduction du matériel moderne d'imprimerie largement automatisé qui supprime de nombreux postes de rotativistes, était prévisible depuis des années. On peut penser que les patrons de presse avaient pris le parti de brusquer les choses début août, préférant que la parution soit suspendue pendant les mois creux de l'été où la publicité est moins abondante. Ils avaient fixé au 8 août l'ultimatum concernant l'application des nouvelles normes d'effectifs dans les ateliers, alors que le contrat collectif des rotativistes expirait dès le 30 mars dernier. Le syndicat, qui regroupe la quasi-totalité des mille cinq cent cinquante rotativistes new-yorkais, avait fixé une ligne de conduite qu'il semble avoir remis en cause depuis : refus de tout compromis sur les licenciements (un poste de travail sur deux, selon le syndicat) en échange d'augmentations de salaires.

Les trois journaux pourraient à la limite paraître sans les rotativistes, à condition de modifier les affectations d'autres catégories d'ouvriers, mais la solidarité de plusieurs autres syndicats de travailleurs dans la presse avec les rotativistes (notamment les employés des messageries) a jusqu'à présent empêché cette solution. Le conflit pourrait d'ailleurs dégénérer rapidement, dans cette hypothèse, et les directeurs de journaux ont évité, au moins publiquement, d'y faire allusion. Ils expliquent que leur seul but est d'amener la productivité des rotativistes new-yorkais au niveau de la moyenne nationale. Le syndicat, de son côté, affirme de façon quelque peu surprenante que le matériel moderne demande non pas moins, mais davantage de rotativistes.

Tout le monde a présent à l'esprit la longue grève (cent quatorze jours) des typographes en 1962-1963, qui fit passer de sept à trois le nombre des grands quotidiens new-yorkais. Cette dernière a d'ailleurs eu des conséquences paradoxales : le syndicat des typographes, en échange de divers avantages, a conclu à l'époque un contrat qui a été renouvelé depuis et qui exclut le recours à la grève. Il se tient donc à l'écart du conflit actuel.

Les journalistes, de leur côté, qui ne se sentent guère solidaires des grévistes, ont lancé des expériences originales. Certains chroniqueurs viennent lire leurs articles à la radio. Les bandes dessinées paraissant tous les jours dans les trois titres sont diffusées par certaines chaînes de télévision.

Trois « journaux de remplacement » en format tabloïd, *Daily Metro*, *City News* et *New York Daily News*, sont apparus une dizaine de jours après le début de la grève. Leur contenu ne présente pas de rupture radicale avec celui des grands quotidiens new-yorkais. Les chroniques boursières, sportives et des faits divers sont bien alimentées. Les petites annonces commencent à arriver. Au total, leur diffusion (environ 1,5 million d'exemplaires) souffre de la comparaison avec celle des trois grands avant le conflit (3,4 millions).

Le magnat australien de la presse, M. Rupert Murdoch, qui possède, outre le *New York Post*, une soixantaine d'autres titres, a offert une aide financière, ainsi que son réseau de distribution, aux journalistes du tout neuf *Daily Metro*, venus pour la plupart du *New York Times*. Cette intervention un peu voyante (assortie d'une option, que M. Murdoch aurait voulu garder secrète, pour l'achat du *Daily Metro* à la fin de la grève) a provoqué mercredi 6 septembre une réaction de rejet de l'équipe de ce « journal de remplacement ». M. Murdoch a dû faire machine en arrière et le *Daily Metro* a annoncé publiquement qu'il cesserait de paraître dès la fin de la grève.

Les journalistes new-yorkais sont conscients du fait qu'ils ont tout à perdre d'une longue interruption de la parution des quotidiens. L'expérience leur a montré que des lecteurs perdus à l'occasion d'une grève ne reprennent parfois jamais des habitudes interrompues seulement pendant quatre semaines. En dix ans, la population américaine s'est accrue de 20 millions de personnes, alors que la diffusion totale des quotidiens du pays a diminué de 1,5 million d'exemplaires.

En outre, sur les 1 700 quotidiens américains, les plus prospères sont les journaux qui ont une clientèle locale et sont en situation de monopole (la réclame pour tel magasin nommément désigné y est plus importante que la publicité pour les grandes marques nationales). Dans les quelques villes où subsistent plusieurs titres, ces derniers sont souvent des colosses aux pieds d'argile. Le *New York Times* n'équilibre ses comptes que parce que la prévoyante famille Ochs-Sulzberger qui préside à ses destinées a eu l'idée d'investir à temps dans des forêts et une usine de pâte à papier.

Les « journaux de remplacement » qui ont fleuri à New-York sont tout autant le signe de cette inquiétude, que la preuve des capacités d'adaptation des journalistes américains.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Brésil

L'ARGENTINE EMPÊCHE DE NOUVEAU LE PASSAGE DES CAMIONS BRÉSILIENS A DESTINATION DU CHILI

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — La « guerre des camions » va-t-elle à nouveau compliquer les relations entre le Brésil et l'Argentine ? Brasilia vient de faire savoir que le gouvernement argentin a fermé, depuis le mois d'août, ses frontières aux camions brésiliens à destination du Chili. La mesure aurait été prise sans communication préalable.

En juillet 1977 déjà, l'Argentine avait, durant plusieurs semaines, fermé aux camions brésiliens le principal tunnel d'accès au territoire chilien. La mesure était alors liée à des difficultés dans le renouvellement d'un accord de transport terrestre entre les deux pays. Mais cette fois, la décision de Buenos-Aires paraît de nature militaire. Le Chili aurait passé au Brésil une commande de près de mille camions et autobus, à livrer avant la fin de l'année. L'Argentine craint que cette commande massive ne soit liée à des préparatifs militaires, alors que la tension demeure entre Buenos-Aires et Santiago à propos du canal de Beagle.

Ce nouvel épisode de la « guerre des camions » se produit à un moment difficile dans les relations entre le Brésil et l'Argentine. Le 30 mai dernier, Brasilia avait brusquement décidé d'interrompre les négociations tripartites (auxquelles participe le Paraguay) menées pour résoudre le vieux litige des barrages du fleuve Parana, traditionnel motif de discorde dans la région. Certains journaux proches du gouvernement argentin avaient alors laissé entendre que cette rupture représentait une aide indirecte du Brésil au Chili, en obligeant l'Argentine à porter son attention sur sa frontière nord. A Brasilia, par contre, on tient à souligner que le Brésil entend garder ses distances face à la tension entre les deux pays du cône sud du continent. — Th. M.

Chili

Il y a cinq ans, le 11 septembre 1973...

Il y a cinq ans, le 11 septembre 1973, le président chilien Salvador Allende mourait, les armes à la main, dans le palais de la Moneda, investi par les auteurs d'un coup d'État militaire. Ainsi prenait fin une expérience unique en Amérique latine de « révolution légale », menée par un président marxiste régulièrement élu, désireux de transformer les structures économiques et sociales de son pays sans sortir du cadre constitutionnel et respectueux du pluralisme politique et de la liberté d'information.

Les autorités chiliennes, qui comptent célébrer cet anniversaire, ont rappelé à leur manière que, malgré le calme apparent du pays, une partie de la population n'accepte toujours pas le coup de force du 11 septembre. La junte a en effet annoncé, vendredi 8 septembre, que l'état d'urgence était prorogé pour six mois. L'état d'urgence a remplacé, le 10 mars 1977, l'état de siège (l'« état de guerre », selon la formule du général Pinochet) décrété le 11 septembre 1973.

La grève que mènent depuis plus de trois semaines dix mille mineurs de cuivre, dans la région d'Acatama, est un autre signe de la persistance de l'opposition au régime actuel de nombreux Chiliens, notamment parmi les classes laborieuses. « Après cinq ans de gouvernement, les travailleurs n'ont pas fait un pas en avant pour récupérer ce qu'ils ont perdu le 11 septembre 1973 », ont déclaré, vendredi, au cours d'une conférence de presse, à Santiago, les représentants du Front unitaire des travailleurs et de la Coordination syndicale nationale. « Nous demandons que le gouvernement fasse appel à une assemblée constituante où les travailleurs et le peuple seraient le fondement de la nouvelle autorité », *a affirmé le président de la Coordination syndicale, M. Manuel Bustos.*

Uruguay

UNE MISSION MÉDICALE FRANÇAISE N'A PU RENCONTRER LES PRISONNIERS MALADES

Une mission médicale française, composée des professeurs François Guérin et Stanislas Tomkiewicz, représentant l'Association pour l'information cardiologique et le Syndicat des psychiatres français, et des docteurs Bernard Kouchner et Patrick Aeberhard (Médecins sans frontières), s'est rendue en Uruguay du 24 aout au 2 septembre 1978 pour étudier les conditions de détention et de traitement médical des prisonniers dans ce pays.

La mission a pu rencontrer les médecins de l'hôpital militaire ou sont traités les cas les plus graves et avoir accès à quelques dossiers médicaux, mais n'a pas été autorisée à visiter les prisonniers malades eux-mêmes.

Canada

LE MINISTRE DU TRAVAIL DÉMISSIONNE

Ottawa *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. John Munro, ministre du travail, a remis vendredi 8 septembre sa démission au premier ministre fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, après avoir reconnu qu'il avait enfreint « *les règles qui régissent les relations entre les membres du cabinet fédéral et ceux du corps judiciaire* ». M. Trudeau, qui avait, en 1976, enjoint à tous ses ministres de ne communiquer avec des juges, à propos d'affaires en cours, que par l'intermédiaire du ministre de la justice, a accepté la démission de M. Munro.

La police de Toronto enquête en effet sur d'éventuelles « irrégularités » commises par M. Munro, qui a téléphoné au mois d'août à un juge provincial, M. Albert J. Marck, pour lui parler d'un électeur de sa circonscription d'Hamilton, dans l'Ontario, celui-là étant accusé d'avoir attaqué un de ses locataires.

[La tradition anglo-saxonne en matière de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice est plus rigoureuse que dans les pays latins, où l'intervention d'un représentant de l'exécutif dans le processus judiciaire est rarement sanctionnée. En acceptant la démission de son ministre du travail, M. Trudeau obéit à ses principes libéraux, mais aussi à des préoccupations politiques à l'approche des quinze élections fédérales partielles du 16 octobre prochain et des élections fédérales générales qui auront lieu vraisemblablement en 1979.]

ASIE

Le second anniversaire de la mort de Mao Tse-toung

Quatre couronnes et des articles contradictoires

De notre correspondant

Pékin. — Le second anniversaire de la mort de Mao Tse-toung est célébré avec un subtil dosage de discrétion et de respect. Samedi 9 septembre au matin, quatre modestes couronnes avaient été déposées au pied du Monument aux héros du peuple, sur la place Tien-An-Men et des groupes en bon ordre attendaient de défiler, comme les jours de visite habituels, à l'intérieur du mausolée. le congrès national des femmes, qui s'est ouvert vendredi, a observé une minute de silence à la mémoire du président défunt.

Le Quotidien du Peuple, en revanche, marque assez largement cet anniversaire, avec notamment trois poèmes composés et calligraphiés par Mao Tse-toung en 1923, 1963 et 1964 — dont le dernier se termine par ces mots : « *Je n'ai pas achevé mon chant, l'Orient pâlit déjà.* »

Mais le ton est donné par plusieurs articles qui retiennent d'autant plus l'intérêt qu'ils émanent de personnages politiquement marqués et dans des sens très divers. Dès vendredi, *le Quotidien du peuple* publiait un texte du général Hsu Shih-yu, commandant de la région militaire de Canton, qui passe pour représenter l'aile droite de la nouvelle direction chinoise, celle où l'on envisagerait le plus volontiers une réappréciation critique de l'héritage maoïste. Mais samedi le journal du P.C.C. donnait la parole au général Li Teh-sheng, commandant de la région militaire de Chenyang (Mandchourie), dont la réputation de « gauchiste » était assez bien établie pour qu'on doutât sérieusement de son avenir après la chute de la « bande des quatre ». Ces deux militaires — dont le choix est révélateur — soit du goût du régime pour l'uniforme, soit de la place politique qu'occupe l'A.P.L. (Armée populaire de libération) — sont l'un et l'autre des anciens de la guerre civile et font partie depuis de longues années du bureau politique du parti.

Le général Hsu Shih-yu évoque longuement pour sa part, les rapports d' « *affection* ».

« *L'intimité* » qu'il entretint à partir de 1935 avec le président défunt, qui lui accorda même sa protection personnelle pendant les épisodes les plus agités de la révolution culturelle. Mao Tse-toung est ainsi présenté surtout comme un dirigeant profondément humain, plein d'une sollicitude toute paternelle pour ses interlocuteurs, dont le souvenir appelle l'émotion. Certes le commandant de la région militaire de Canton (qui passe pour être un des proches amis politiques de M. Teng Hsiao-ping), parle également de « *lutte contre le révisionnisme* », de dénonciation de Lin Piao et de la « *bande des quatre* ». Il reste que le portrait qu'il brosse est avant tout sentimental.

Le général Li Teh-sheng, qui a lui aussi souvent rencontré Mao Tse-toung, en garde un souvenir différent. Quand je le voyais, dit-il en substance, il me demandait toujours mon avis. Mais surtout le témoignage qu'apporte le commandant de la région militaire de Chenyang est exclusivement politique. C'est, appuyé sur diverses paroles de Mao, un plaidoyer pour l'instauration d'une vie plus démocratique au sein et à l'extérieur du parti, un réquisitoire extrêmement sévère en outre contre le « *bureaucratisme* » qui sévit à tous les niveaux de la vie politique chinoise. Héritage de deux mille ans de système féodal, aggravé par le style « *autoritaire* » de Lin Piao et de la « bande des quatre », mais amladie majeure d'une société dans laquelle les cadres dirigeants « *se conduisent comme des seigneurs* », se croient investis « *d'une autorité patriarcale* » et ne tolèrent ni discussion ni opposition. Pour le général Li Teh-Sheng, l'essentiel de l'héritage maoïste est d'offrir une arme — celle de la ligne de masse et du centralisme démocratique — pour mettre fin à ce divorce entre dirigeants et dirigés.

De ces deux évocations du souvenir de Mao Tse-toung, laquelle l'emporte aujourd'hui ? L'agence Chine nouvelle annonce la création d'une pièce de théâtre évoquant l'amour de Mao pour sa première femme, jeune héroïne révolutionnaire, du nom de Yang Kai-hui, exécutée par le Kuomintang en 1930. C'est la première fois qu'un acteur interprète sur scène le rôle du fondateur de la révolution. Mais le contexte historique est sans danger politique. L'image sentimentale prend ici le pas sur celle du révolutionnaire. La diversité des thèmes exposés dans la presse montre du moins qu'aux échelons les plus élevés du régime il se trouve des gens pour ne pas vouloir enterrer tout à fait Mao-Tse-toung sous les fleurs, si parfumées soient-elles, des affectueux souvenirs.

ALAIN JACOB.

La visite du chef d'état-major chinois à Tokyo

La Chine souhaite importer du matériel militaire du Japon et des pays occidentaux

De notre correspondant

Tokyo. — L'arrivée à Tokyo, vendredi 8 septembre, d'une mission militaire chinoise, dirigée par M. Chang Tsai-chien, chef adjoint de l'état-major général, a relancé les spéculations sur la tendance, perceptible depuis l'année dernière, d'un développement des contacts entre la Chine et le Japon dans le domaine militaire. C'est la première fois en effet qu'une haute personnalité de l'armée chinoise effectue une visite à caractère officiel au Japon. Tant à l'ambassade de Chine à Tokyo qu'à l'agence de défense nippone on se refuse au moindre commentaire. Chaque partie nie avoir pris l'initiative de cette visite, que les Japonais qualifient d' « *escale de courtoisie* », la destination finale de la mission étant Mexico. Celle-ci restera cependant au Japon une semaine.

Tokyo ne tient pas à envenimer ses relations avec les Soviétiques, déjà passablement tendues depuis la signature le 12 août du traité de paix et d'amitié sino-japonais. Mercredi dernier, recevant une délégation de parlementaires japonais, M. Kossyguine a une nouvelle fois vivement critiqué la signature de ce traité, qu'il a qualifié d'« *erreur historique* » commise par le gouvernement Fukuda.

Bien que les Japonais s'emploient à en minimiser la portée, la visite de M. Chang n'en est pas moins significative à plus d'un titre. On peut penser que désormais — les rapports entre la Chine et le Japon ayant été pleinement normalisés — les contacts entre militaires des deux pays se feront de manière officielle et non plus sous couvert de « *visites privées* » de personnalités retirées du service actif, comme c'était le cas jusqu'ici. M. Chang doit notamment rencontrer ses collègues de l'agence de défense et, peut-être, son directeur — qui a rang de ministre d'État — M. Kanemaru.

La deuxième caractéristique de cette visite est qu'elle a lieu précisément à un moment où les Japonais sont en train de moderniser leur armée et paraissent particulièrement inquiets du déploiement des forces soviétiques dans le Pacifique. Les Chinois sont apparemment désireux de connaître les sentiments des Japonais sur cette question.

La mission chinoise devrait, d'autre part, selon des sources nippones bien informées, rendre visite à Fujitsu, premier constructeur d'ordinateurs de l'archipel, Toshiba et Nippon Electric, constructeurs de matériels électroniques, pour y examiner des équipements de télécommunications. Ceux-ci, destinés à un usage civil, peuvent facilement être transformés à des fins militaires. Rappelons que, récemment, la Chine a acheté aux Japonais deux gros ordinateurs Hitachi, qui peuvent être utilisés par l'armée chinoise.

Les Chinois sont depuis plusieurs années désireux de se procurer au Japon des équipements militaires : en 1975, ils ont adressé une longue liste de commandes aux industriels nippons. Mais ces derniers n'ont pu y répondre en raison des interdictions gouvernementales frappant les exportations de matériel militaire. Il reste que, du 13 au 27 septembre, se rend en Chine une importante mission d'industriels japonais membres de l'Association des constructeurs aéronautiques (*le Monde* du 13 juillet). Bien que le chef de cette mission, M. Murai, l'un des dirigeants de l'Association, affirme que le Japon n'envisage pas de vendre des armes à la Chine, on peut à tout le moins penser que les deux parties n'excluent pas, un jour, cette éventualité. Le correspondant à Pékin du quotidien *Asahi* écrit d'ailleurs, ce samedi, que des officiers de l'armée chinoise, recevant vendredi des journalistes japonais, leur ont déclaré que « *la Chine espérait importer des équipements militaires des pays non communistes, notamment du Japon* ».

PHILIPPE PONS.

Le voyage de M. Guiringaud en Asie du Sud-Est

LE MINISTRE A COMMENCÉ SES CONVERSATIONS AVEC LES DIRIGEANTS INDONÉSIENS

M. de Guiringaud est arrivé vendredi 8 septembre à Djakarta pour une visite officielle de quatre jours. Il a rencontré ce samedi le président Suharto, le vice-président et ancien ministre des affaires étrangères, M. Adam Malik, et le chef de la diplomatie indonésienne, M. Mochtar Kusumaatmaja. M. de Guiringaud avait annulé l'escale de deux heures qu'il devait faire à Singapour pour rencontrer son collègue, M. Rajaratnam. Toutefois, il n'est pas exclu que le ministre français s'arrête brièvement dans la ville-État avant de rentrer à Paris.

Vendredi, en fin d'après-midi, M. de Guiringaud s'était entretenu à l'aéroport de Bangkok pendant trente-cinq minutes avec M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien. Cet entretien a été qualifié par le ministre français d' « *extrêmement cordial* ». Mais il a provoqué un incident diplomatique franco-thaïlandais, Bangkok n'ayant pas été averti à l'avance.

En effet, les deux hommes se sont rencontrés alors que M. de Guiringaud arrivait de Ho-Chi-Minh-Ville et M. Dong du sud de la Thaïlande, où il avait été reçu, en compagnie du chef du gouvernement siamois, le général Kriangsak Chamanand, par le roi Bhumibol. Le général Kriangsak a dû quitter l'aéroport sans M. Dong, tandis que le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Upadit, déclarait : « *S'ils veulent se rencontrer, c'est bien. Mais nous aurions dû en être informés. Personne ne devrait s'immiscer dans le programme que nous avons établi.* » Il s'agit d'une « *violation grave du protocole* », dit-on officiellement à Bangkok.

Au cours des quatre heures qu'il avait passées à Ho-Chi-Minh-Ville, M. de Guiringaud avait été reçu à déjeuner par le chef de la municipalité, M. Vu Dinh Lieu. Au consulat général de France, il avait rencontré des Françaises dont les maris se trouvent encore dans des camps de rééducation. — *(UPI, Reuter, A.F.P.)*

AFRIQUE

Ouganda

TREIZE CONDAMNATIONS A MORT

Le président Idi Amin Dada a signé la condamnation à mort de treize personnes jugées par la Haute Cour pour meurtres et vols, indique, vendredi 8 septembre, Radio-Kampala captée à Nairobi.

Le chef de l'État ougandais, a précisé la radio, a commué en détention à perpétuité les condamnations à mort prononcées contre quatre autres criminels. La radio n'a pas donné d'indications précises sur les crimes des treize condamnés. — (A.F.P.)

Namibie

PRETORIA REFUSE TOUT ACCORD DIRECT AVEC LA SWAPO

Johannesburg *(A.F.P.)*. — A son retour de New-York, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a déclaré, vendredi 8 septembre à Johannesburg, que le gouvernement sud-africain n'accepterait en aucune façon de conclure un accord direct avec l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) sur les problèmes liés à l'indépendance de la Namibie. Dans une conférence de presse donnée à l'aéroport Jan-Smuts, le ministre, qui avait quitté New-York la veille pour des consultations avec son gouvernement sur le « plan Waldheim », a indiqué qu'il se rendait immédiatement au Cap pour y rencontrer le premier ministre John Vorster, en convalescence dans cette ville.

L'objection essentielle de Pretoria à un accord avec la SWAPO semble être le fait qu'il équivaudrait à une reconnaissance — que l'Afrique du Sud a toujours refusée — de la SWAPO comme représentant légitime des populations de Namibie.

EUROPE

Union soviétique

Un exploit pour les ménagères : *l'achat d'une bobine de fil*

De notre correspondant

Moscou. — Pourquoi y a-t-il des « à-coups » dans la vente de certains articles traditionnels ? Pourquoi ne trouve-t-on pas les articles bon marché ? Pourquoi les vendeurs ne savent-ils pas quand réapparaîtront les articles « disparus » ? Pourquoi les intérêts du commerce et ceux des clients ne coïncident-ils pas ? Pourquoi y a-t-il toujours des queues devant les magasins ?

Ces cinq questions posées à des experts par la *Literatournaya Gazeta*, après étude du courrier reçu à la rédaction, résument assez bien les difficultés qu'affrontent tous les jours les clients soviétiques. C'est peut-être une manière « simpliste » de poser le problème comme le pense le vice-ministre du commerce, mais il est tout aussi simpliste d'expliquer — comme la propagande officielle — que, s'il y a des queues, *« ce n'est pas parce que l'offre est insuffisante, mais parce que la demande est trop importante ! »*

Les causes d'une telle situation sont bien connues : pénurie relative de certains produits (ainsi, on ne sait trop pourquoi la moutarde est devenue en U.R.S.S. un produit de luxe, parce que sa production diminue d'année en année), déficiences du système de distribution et inadaptation de l'offre et de la demande. Les exemples abondent. Il est plus avantageux pour les entreprises de fabriquer des produits chers que bon marché, l'accomplissement du plan étant toujours mesuré en valeur globale. Les unités de production se soucient peu de la liste des objets qu'elles devraient fabriquer. Ainsi, est-il difficile de trouver les vêtements pour enfants vendus à bas prix pour des raisons sociales. Pour certaines marchandises, les entreprises ne respectent pas le plan. Dans d'autres domaines, les objectifs fixés par le plan sont atteints, mais ils sont largement inférieurs aux besoins. Ainsi, prévient un expert, les collants vont continuer à manquer au cours des prochaines années. D'autres produits semblent poser des problèmes techniques insurmontables.

Le représentant du ministère de l'industrie légère explique pourquoi, en U.R.S.S., l'achat d'une bobine de fil relève de l'exploit : *« Il est plus compliqué,* dit-il, *de produire des fils pour bobines que des fils pour tissus, parce qu'on a besoin de coton plus solide, d'une technologie particulière, et de bobines en bois de très bonne qualité. »* Trois conditions que l'appareil de production soviétique ne paraît pas en mesure de remplir, même à l'heure de la « révolution scientifico-technique ». C'est peu dire que le système manque de souplesse.

Phénomène nouveau, le commerce est tributaire de la mode, mais est incapable de s'y adapter, tout comme l'industrie légère. La reconversion des unités de production ne suit pas la demande. Quand l'industrie a fini par s'adapter à de nouveaux besoins, la mode est déjà remplacée par une autre. Il y a quelques années, une vague de fond, encouragée par une campagne publicitaire, a provoqué un grand essor des textiles synthétiques, mais, actuellement, les consommateurs se sont convaincus des avantages des cotonnades, qui manquent d'autant plus que les tissus en coton servent, en grande partie, à la fabrication des blues jeans... *« Il est difficile de donner à manger à quelqu'un qui n'a plus faim ou d'habiller quelqu'un qui est déjà vêtu,* explique la directrice d'un grand magasin, *nous sommes dans cette situation. Auparavant, les clients voulaient un costume, n'importe lequel. Maintenant qu'ils en ont deux, ils sont plus exigeants quand ils achètent le troisième. »*

Contrairement à une idée reçue, les responsables ne négligent pourtant pas les études de marché. Si, selon les chiffres cités par la *Literatournaya Gazeta*, pas moins de trente-trois instituts de recherches scientifiques et deux millions de personnes étudient la demande des consommateurs...

Quant à la mauvaise humeur des employés du commerce, souvent critiqués par les lecteurs de la *Literatournaya Gazeta*, on peut essayer de la corriger par un nouveau système de rémunération incorporant d'autres indices que le montant global des ventes ; mais elle ne disparaîtra vraiment que lorsque les vendeurs pourront *« proposer des bobines de fil au lieu d'expliquer chaque minute pourquoi il n'y en a pas »*. Autant dire quand tous les autres problèmes seront résolus, ce qui n'est pas pour demain.

En attendant, les Soviétiques continueront à ne jamais sortir sans leurs filets à provisions, plaisamment baptisés « au-cas-o- »... Au cas où ils apercevraient, au hasard d'un magasin, une marchandise inespérée.

DANIEL VERNET.

Une lettre du professeur Tits à propos du Congrès international des mathématiciens

A propos de notre information relative au congrès international des mathématiciens réuni à Helsinki (le Monde *du 22 août*), *M. Jacques Tits, professeur au Collège de France, nous écrit :*

Chargé de présenter en séance plénière l'œuvre de l'un des quatre lauréats de la médaille Fields, le mathématicien russe G. A. Margulis, j'ai eu l'occasion de rappeler que déjà au congrès international précédent (Vanver, 1974), il n'avait pu se rendre à l'invitation que lui avaient adressée les organisateurs du congrès, et j'ai conclu mon exposé par une déclaration dont voici la traduction, aussi littérale que possible :

« Ce n'est sans doute ni le lieu ni le moment d'entamer une polémique. Toutefois, je ne puis qu'exprimer ma profonde déception — assurément partagée par beaucoup d'entre vous — de l'absence de Margulis à cette cérémonie. Etant donnée la signification symbolique de cet endroit, j'avais en effet tout lieu d'espérer avoir une chance de rencontrer enfin ce mathématicien que je connais seulement par ses travaux et pour lequel j'ai le plus grand respect et la plus grande admiration. »

Pour expliquer l'allusion à l'endroit où nous nous trouvions, j'ajoute que la séance avait lieu au palais Finlandia, où ont été conclus les accords d'Helsinki de 1975.

∴

D'autre part, dans le même article, une erreur de transmission nous a fait mal orthographier le nom du chef de la délégation soviétique au congrès : il s'agit, en fait, de M. L. Pontriaguine.

Yougoslavie

Le maréchal Tito s'étonne des réactions défavorables de la presse soviétique à la visite de M. Hua Kuo-feng

De notre correspondant

Belgrade. — Au cours d'un entretien avec les dirigeants de la République de Slovénie, le maréchal Tito a présenté, vendredi 8 septembre, un bilan public de la visite faite le mois dernier à la Yougoslavie par le président chinois Hua Kuo-feng. Il a déploré à cette occasion les attaques de la presse soviétique qui avait pris *« pour argent comptant »* certaines spéculations occidentales tendant à « nous brouiller avec l'U.R.S.S. ». Il a accusé en outre, le quotidien albanais *Zeri I Popullit* d'être l'une des « principales sources » d'information de ce genre.

Après avoir rappelé qu'il avait dit à M. Brejnev, il y a déjà cinq ans, que la Yougoslavie voulait améliorer ses relations avec la Chine, le chef de l'Etat a déclaré : *« La Chine est un grand pays et il serait erroné de ne pas améliorer les relations avec elle si les conditons le permettent. Or, nous sommes convaincus que ces conditions existent et j'estime que les relations entre les Etats, surtout socialistes, doivent être améliorées, même lorsque cela ne parait pas possible. Aussi nous sommes vraiment étonnés que la visite du président Hua ait provoqué des réactions défavorables dans la presse soviétique et des attaques contre la Yougoslavie et la Roumanie. »*

Reprochant à la presse soviétique d'avoir eu recours dans ce cas à *« diverses inventions »* alors *« qu'elle sait très bien que nous n'avons rien fait contre l'Union soviétique et que nous faisons tout pour éviter le conflit et la détérioration des rapports »*, le président Tito a constaté dans son comportement *« d'étonnantes contradictions »*. *« On a déclaré, en effet,* a-t-il dit, *que le toast que j'avais prononcé fut correct mais cela n'a pas empêcher d'attaquer la Yougoslavie parce qu'elle désirait améliorer les rapports avec la Chine. On reproche surtout à la presse yougoslave de ne pas avoir pris ses distances à l'égard des déclarations du président Hua, qui aurait attaqué l'Union soviétique, ce qui n'est pas vrai. Dans son toast, il avait fait mention de l'hégémonisme, sans mentionner qui que ce soit, et l'hégémonisme existe de divers côtés. Pourquoi d'ailleurs un pays de plus de neuf cents millions d'habitants n'aurait-il pas droit de s'ouvrir vers le monde, pourquoi ses dirigeants n'auraient-ils pas le droit de visiter tel ou tel pays ? Je considère une telle orientation de la Chine comme positive et utile pour le monde. »*

La situation économique

Le chef de l'Etat a aussi longuement parlé de la situation économique yougoslave qui, dans son ensemble, est « bonne ». Le tourisme apportera cette année 1 milliard de dollars. Une partie de cette somme (évaluée par la presse à 250 millions de dollars) reste aux propriétaires de restaurants et de pensions privés. Les citoyens ont sur leurs comptes en banque 4,5 milliards de dollars en devises et 105 milliards en dinars. Les réserves en devises de l'Etat se montent, elles, à près de 3 milliards de dollars. En revanche, les investissements, estime le président Tito, continuent à dépasser les possibilités du pays. Trente mille ouvrages économiques, sociaux, administratifs ou culturels sont actuellement en construction, *« ce qui est trop »*.

Le bâtiment n'a pas réalisé le plan, faute de ciment que certaines entreprises dissimulent en attendant une augmentation de prix. La productivité est en retard sur celle des pays industrialisés développés, ce qui *« nous oblige à subventionner les exportations et à restreindre les importations »*. L'aspect le plus grave, c'est l'augmentation des salaires dans les entreprises qui, depuis des années, travaillent à perte. Une analyse approfondie est indispensable pour voir si de telles entreprises doivent être fermées.

Le président Tito a demandé qu'on en finisse avec le système qui permet à des dirigeants responsables des pertes dans une entreprise de la quitter et de prendre un poste dans une autre où ils continuent à travailler tout aussi mal. *« Les incapables,* a-t-il dit, *doivent être empêchés d'occuper des postes de dirigeants. »* Il s'est inquiété de la hausse constante des prix et a condamné les tentatives des entreprises qui cherchent à sortir des difficultés financières en augmentant les prix de leurs produits. La dette extérieure reste dans des limites raisonnables, mais il n'en est pas de même du déficit de la balance commerciale. Celui-ci est en constante augmentation, surtout avec les pays de la Communauté, avec lesquels *« nous devons examiner sérieusement ce problème »*.

Le président Tito a déploré enfin le désordre dans l'artisanat, secteur qui offre pourtant de grandes possibilités pour employer de la main-d'œuvre. Il a stigmatisé le système très répandu en Yougoslavie qui permet aux artisans de travailler « au noir » et de *« plumer impitoyablement les clients »* en échange de menus services.

PAUL YANKOVITCH.

● *Le président roumain Nicolas Ceausescu*, commentant la récente visite à Bucarest du président chinois Hua Kuo-feng, a déclaré jeudi 7 septembre à Braila que la Roumanie n'avait pas l'intention de *« tourner ses relations avec un pays contre un autre pays »*. Le chef de l'Etat a ajouté qu'il ne considérait pas que le fait de développer ses relations avec un pays *« doive obligatoirement amener un Etat à rétrécir ses rapports avec les autres »*. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Belgique

LES CHRÉTIENS SOCIAUX FLAMANDS POUSSENT A LA CRISE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le gouvernement Tindemans a été menacé d'éclatement le jour même de sa rentrée et il n'a retrouvé une cohésion très relative qu'à l'issue de dix-sept heures de négociations orageuses en conseil de cabinet. A plusieurs reprises, des ministres chrétiens flamands ont menacé de démissionner, estimant que leur parti, le C.V.P., payait trop cher le prix de la régionalisation. A 3 heures du matin, le samedi 9 septembre, le premier ministre a finalement pu annoncer que la crise avait été surmontée, mais il a admis — non sans réticences — que son cabinet était dorénavant placé sous la tutelle des présidents des partis de la coalition.

L'impasse a d'ailleurs été provoquée en bonne partie par leur intervention, a expliqué M. Tindemans. Alors que les membres du gouvernement négociaient la réforme de l'Etat, les présidents auraient imposé de nouvelles formules sans même avoir consulté leurs délégués au cabinet. Des susceptibilités ont ainsi été blessées, et la colère des ministres est qualifiée de « *naturelle et humaine* » par M. Tindemans.

La querelle a essentiellement atteint le parti du premier ministre, la démocratie chrétienne flamande (C.V.P.), où l'on a assisté à une épreuve de force entre le président Maertens et le secrétaire d'Etat à la réforme des institutions, M. De Bondt. Celui-ci estime avec quelques-uns de ses collègues que le C.V.P. « *capitule devant les francophones* » et leur fait trop de concessions — notamment en acceptant que le futur Parlement régional flamand ne puisse siéger à Bruxelles et doive le faire dans une ville de Flandre. L'article 26 de la régionalisation, tel que le proposent les présidents des partis de la majorité, interdit les réunions régionales dans la capitale, sauf pour les Bruxellois.

Si les ministres sociaux-chrétiens flamands se sont inclinés devant la pression de la direction de leur parti et ont accepté finalement de défendre la thèse des présidents de la majorité, ils l'ont fait sans enthousiasme, et de nouveaux mouvements de révolte semblent probables. On n'exclut pas certaines démissions et un remaniement gouvernemental dans les prochains jours.

PIERRE DE VOS.

LES BELGES ONT MIS AU POINT UN TRANSPORTEUR DE TROUPES QUI SERAIT « TRÈS ORIGINAL »

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un rebondissement inattendu pourrait remettre en question la compétition franco-américaine pour la vente de 1 189 transporteurs de troupes à la Belgique. Selon le journal *le Peuple*, organe du parti socialiste belge (qui fait partie de la coalition gouvernementale), le marché (d'un montant de 20 milliards de francs belges, soit 2,5 milliards de francs français) pourrait à la fois échapper à la France et aux Etats-Unis : les Belges auraient en effet réussi la mise au point d'un prototype de transporteur de troupes qui serait « *très original* » et baptisé Cobra. Le véhicule a été conçu et réalisé par les Ateliers de construction électrique de Charleroi (ACEC).

L'année dernière, six candidats avaient été présentés pour la succession des 771 véhicules M-75 achetés en 1959, pour les 534 véhicules AMX-13 acquis en 1962, les 56 dépanneurs M-74 et les 136 jeeps Entac.

Le choix devait s'opérer entre le Piranha suisse à six et huit roues, le VAB français (véhicule de l'avant blindé), trois engins à chenilles, le M-113 et l'A.I.F.V. américains de la Food Machinery Company, et l'AMX-10 français de la Société française de matériel d'armement (SOFMA).

Après plusieurs mois d'essais et de négociations, deux véhicules seulement avaient été retenus : l'A.I.F.V. américain et le VAB français. Le matériel américain semblait avoir la préférence des experts militaires belges et aussi, à cause notamment de la chute du dollar, celle du ministère des affaires économiques. Une décision devait être prise en septembre, mais l'apparition du Cobra de fabrication nationale risque de tout remettre en cause.

Selon *le Peuple*, une des principales originalités du Cobra serait sa légèreté, sa transmission électrique et une capacité de transport de 7,5 m3 (c'est-à-dire douze fantassins) et seulement 2,5 m3 de « *servitude* », contre 8 m3 en moyenne pour l'A.I.F.V. américain et le VAB français.

Le Cobra, qui est un véhicule à chenilles, présenterait des caractéristiques supérieures, ou au moins égales, à celles de ses concurrents pour la mobilité et la vitesse. Il serait presque aussi rapide qu'un transporteur à roues.

Les constructeurs envisageraient de partir à la conquête de marchés étrangers mais à condition que le Cobra soit d'abord vendu à l'armée belge. — P. de V.

Grande-Bretagne

M. Callaghan compte sur le soutien occasionnel des nationalistes écossais et gallois

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan a bon espoir de surmonter l'épreuve du vote de confiance sur le discours du trône à l'ouverture de la session parlementaire bien qu'il soit minoritaire. En effet, les nationalistes écossais, tout en refusant le principe d'une alliance avec les travaillistes, semblent disposés à le soutenir au coup par coup, en fonction des intérêts de l'Ecosse. Lorsqu'ils auront obtenu du premier ministre l'assurance que le référendum sur la dévolution des pouvoirs aura lieu avant la fin de l'année, leurs onze députés soutiendront le gouvernement. Les trois députés du parti nationaliste gallois en feront vraisemblablement autant.

Dans ces conditions, M. Callaghan peut espérer se maintenir jusqu'au printemps, au moment où la révision des listes électorales sera achevée. Cette opération est considérée comme une véritable « terre promise » par les travaillistes, moins habiles que les conservateurs à retrouver les électeurs ayant changé de domicile et à organiser le vote par correspondance. Le Labour estime que le nouveau registre électoral leur permettra de garder et même de gagner plusieurs sièges marginaux.

L'opinion demeure partagée. A s'en tenir à un sondage, 42 % des Britanniques approuvent le premier ministre, 43 % le critiquent, 15 % ne se prononcent pas. Cette attitude contraste avec celle des journaux qui tous (à l'exception du *Daily Mirror*) blâment la décision du premier ministre. Certains commentaires laissent percer une certaine rancœur : leurs auteurs ont l'impression d'avoir été « roulés » par M. Callaghan dont le secret n'était connu que de deux personnes de son entourage. Le mécontentement diffus ne se limite pas aux seuls conservateurs dont le leader, Mme Thatcher, s'est fait l'écho vendredi en dénonçant « *un gouvernement affaibli ayant perdu sa majorité et son autorité, obligé de s'arranger au jour le jour avec de petits groupes politiques ne partageant en rien son idéologie...* ». « *Ce n'est pas une façon de diriger ce pays* », a dit Mme Thatcher en rappelant qu'un leader socialiste, Attlee, avait eu la décence d'annoncer bien à l'avance la date des élections.

Beaucoup de militants travaillistes, et surtout des syndicalistes, sont déconcertés par l'attitude de M. Callaghan qui les a tenus délibérément dans l'ignorance de ses intentions. Tous, prêts à franchir le « parapet » pour se lancer à l'assaut de l'adversaire, acceptent mal de rester dans la tranchée. Cette démobilisation ne se fait pas sans remous, et plusieurs leaders syndicalistes, ne cachant pas leur déception devant le « cynisme » du premier ministre, déclarent en privé que le congrès de Brighton, qui s'est achevé vendredi, a été une « *simple perte de temps* ».

En fait, M. Callaghan ne pouvait gagner sur tous les tableaux. Il a certes consolidé sa réputation d'habile politicien, mais cette habileté a terni son image auprès du grand public, enclin à interpréter sa décision comme un geste de peur dicté davantage par le souci de se maintenir au pouvoir que par l'intérêt national. Enfin, les milieux politiques craignent que pendant environ six mois un gouvernement devenu plus vulnérable et essentiellement préoccupé de survivre ne doive retarder les initiatives, ajourner les grandes décisions non seulement à l'intérieur, mais à l'extérieur. Ils redoutent une éclipse de la Grande-Bretagne sur le plan international.

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

PROGRÈS DANS LES NÉGOCIATIONS AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES SUR LES ARMES STRATÉGIQUES

Moscou *(Reuter)*. — Les entretiens que M. Warnke, directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement, a eus jeudi 7 et vendredi 8 septembre à Moscou ont permis de faire un nouveau pas « *utile* » en vue d'un second accord sur la limitation des armements stratégiques ((SALT), déclarait-on vendredi de source diplomatique occidentale.

Les problèmes restant en suspens portent sur le bombardier soviétique Backfire (que Moscou refuse de ranger au nombre des armes visées par l'accord), la mise au point de nouveaux systèmes de missiles et la date d'entrée en vigueur de l'accord. Le premier accord SALT, qui a expiré en octobre dernier, a été prolongé mais les Etats-Unis souhaitent que le prochain accord soit rétroactif alors que l'Union soviétique préférerait que la date de sa signature soit celle de son entrée en application.

Ces questions pourraient être réglées lors de la rencontre que MM. Vance, secrétaire d'Etat américain, et Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, auront le 17 septembre à New-York, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée de l'ONU. Les problèmes qui ne seraient pas alors résolus pourraient être renvoyés à une éventuelle rencontre au sommet.

Selon M. Warnke, ces négociations, qui se poursuivent depuis cinq ans, sont maintenant dans la « dernière ligne droite » et un accord pourrait être mis au point avant la fin de l'année.

● *La lutte contre les détournements aériens.* — Le président Bongo, du Gabon, recevant, jeudi 7 septembre, les ambassadeurs d'Allemagne fédérale, des Etats-Unis et du Japon, a indiqué que son pays adhérait à la déclaration du sommet des pays industrialisés de Bonn (17 juillet), pour lutter contre la piraterie aérienne (*le Monde* du 19 juillet). — *(Reuter.)*

HOTE A DÉJEUNER DE M. GISCARD D'ESTAING

« Il existe une volonté de paix au Sahara occidental »

déclare M. Houphouët-Boigny

« Le dialogue est en marche. Il faut qu'on le poursuive. Un jour on débouchera certainement sur la paix au Sahara occidental », a déclaré vendredi après-midi M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, après avoir été l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.

« *Certes*, a poursuivi M. Houphouët-Boigny, *ce sont des problèmes extrêmement difficiles, mais à partir du moment où il existe une volonté de paix, quelles que soient les difficultés, nous devons persister dans les contacts avec les uns et les autres.* » Il a ajouté que « *la Côte-d'Ivoire ne peut pas jouer un rôle de médiation si elle n'est pas saisie officiellement, mais elle a des contacts avec les uns et les autres* ».

Comme on demandait au président ivoirien s'il envisageait une tournée dans les pays concernés par le règlement de l'affaire du Sahara occidentale, celui-ci a répondu : « *Quand on m'aura invité.* »

Le président a dit qu'il n'avait pas reçu à Paris Mohamed Ould Lagdhaf, ministre mauritanien des affaires étrangères, reparti ce samedi pour Nouakchott, mais qu'il avait rencontré, à plusieurs reprises, les représentants de son gouvernement et qu'il maintenait étroitement le contact avec eux.

Evoquant d'autre part les rapports avec l'Afrique du Sud, l'homme d'Etat ivoirien a réaffirmé avec vigueur la position de son pays : « *Il n'y a pas d'autre voie que le dialogue. Le dialogue seul pourra nous permettre de déboucher un jour sur une meilleure compréhension. Qui eût pensé que Mobutu et Neto se seraient serré la main ? Ce qui se passe au Tchad est également le fruit du dialogue.* »

Déjà, au début du mois d'août (*le Monde* du 4 août), lors des entretiens qui virent se succéder à l'Elysée deux ministres du nouveau régime mauritanien ainsi que MM. Abdelaziz Bouteflika, chef de la diplomatie algérienne et Reda Guerida, conseiller personnel du roi Hassan II du Maroc, le président Houphouët-Boigny était apparu comme un interlocuteur assidu du président français.

Reçu une première fois à l'Elysée le 1er juin, le président ivoirien s'était alors refusé à tout commentaire jugeant « *l'affaire trop sérieuse pour en parler* ». Ses visites à l'Elysée devaient par la suite s'échelonner : 5 juillet, 2 août et enfin 8 septembre.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra à déjeuner lundi 11 septembre M. Léopold Senghor, président de la République du Sénégal. Mardi 12 septembre, il recevra M. France-Albert René, président des Seychelles, pour des entretiens suivis d'un déjeuner. Le président de la République quittera Paris jeudi 14 septembre pour Aix-la-Chapelle, où il participera au sommet franco-allemand.

● *Le terrorisme nucléaire.* — Les représentants de quarante gouvernements réunis à Vienne par l'Agence internationale de l'énergie atomique ont terminé, jeudi 7 septembre, des conversations préparatoires pour une convention contre le « *terrorisme nucléaire* ». Le communiqué publié vendredi indique que les participants sont arrivés à un accord « *assez large* » sur les mesures de protection physique des matières nucléaires lors de leur usage intérieur, du stockage et du transport. Les consultations ont notamment porté sur la coopération internationale en cas de perte ou de vol de matières nucléaires et sur les poursuites de malfaiteurs impliqués dans des « *crimes nucléaires* ». Une nouvelle réunion aura lieu en février 1979. — *(A.F.P.)*

Le Monde politique

La rupture entre M. Robert Fabre et le M.R.G. remet en cause la participation des radicaux de gauche aux élections européennes

La rupture intervenue entre M. Robert Fabre et le Mouvement des radicaux de gauche, dont le député de l'Aveyron est l'un des principaux fondateurs, va contraindre les dirigeants du M.R.G. à réexaminer leur projet de liste pour les élections européennes du 10 juin 1979. Privés de leur porte-parole le plus connu, les radicaux de gauche risquent de ne pas atteindre le seuil de 5 % des suffrages nécessaires pour avoir des élus. En outre, le nouveau président du mouvement, M. Michel Crépeau, ne cache pas qu'il ne bénéficie pas d'une trésorerie suffisante pour engager le M.R.G. dans une telle campagne.

Cette situation renforce la position de M. Maurice Faure, qui a toujours expliqué qu'une liste radicale de gauche homogène apporterait surtout la preuve que le courant radical n'a plus d'existence réelle dans le pays. Signataire du traité de Rome, M. Maurice Faure tient absolument à siéger au sein de l'Assemblée de Strasbourg et il souhaite en conséquence figurer sur la liste socialiste.

Le débat aurait dû être tranché en novembre par un congrès extraordinaire du M.R.G. La décision n'appartient plus désormais aux seuls radicaux de gauche. La crainte de la direction du M.R.G. est, en effet, de voir M. Robert Fabre constituer une liste de centre gauche sur laquelle il attirerait à la fois des radicaux de gauche et des radicaux valoisiens. Si, par hypothèse, une telle liste obtenait un score honorable c'en serait fait de la représentativité du M.R.G., et M. Robert Fabre serait alors en situation de pouvoir réunifier la famille radicale, surtout si M. Servan-Schreiber échouait à l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle.

Le député de l'Aveyron compte donc reconstituer un centrisme d'opposition, et en ce sens M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., n'avait pas tort, vendredi 8 septembre, d'expliquer que « *l'ancien président du M.R.G. est toujours dans l'opposition* ».

M. Dominique Vastel, qui au sein du bureau national du M.R.G., s'est abstenu sur la mise à l'écart de M. Fabre, a regretté, vendredi 8 septembre, la « *coupable précipitation* » de son parti. De fait, la direction du M.R.G. n'avait guère le choix. Elle savait que le bureau exécutif du P.S. que le bureau exécutif du P.S. avait décidé d'écarter M. Robert Fabre du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. L'annonce de cette mesure a simplement été différée pour permettre au M.R.G. de se prononcer le premier. C'est de ce type de situation que tirent argument les membres de la minorité du M.R.G. quand, comme M. Jean-Pierre Mattéi, ils reprochent aux dirigeants de leur mouvement d'être devenus « *les godillots du P.S.* ».

THIERRY PFISTER.

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'Union pour la démocratie française, a affirmé vendredi 8 septembre, à Nice, devant les participants à l'université politique d'été organisée par le parti républicain : « *L'U.D.F. ne sera jamais une formation monolithique (...). Il n'est pas question en son sein, d'une fusion qui signifierait la fin du pluralisme.* » M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat et président d'honneur du P.R., a tenu des propos semblables en déclarant : « *L'U.D.F. sera solide au poste pour l'horizon 1981. Et ce sous la forme organisée qui est la sienne. En réalité, bien qu'on ne veuille pas le dire en public, l'U.D.F. est une sorte d'organisation fédérale où les partis subsistent, avec leur identité.* »

M. ANDRIEU ET LE « DOUBLE LANGAGE » DU P.S.

M. René Andrieu, membre du comité central du P.C.F., rédacteur en chef de *l'Humanité*, nous demande de compléter la citation d'extraits de son éditorial du 8 septembre parue dans *le Monde* du 9 septembre. M. Andrieu écrivait : « *Les dirigeants socialistes n'hésitent pas à utiliser un double langage, suivant le public auquel ils s'adressent. Jugez encore.*

» *Mercredi dernier, à Neuves-Maisons, prenant la parole dans la campagne électorale de Meurthe-et-Moselle, François Mitterrand est parfaitement clair : « L'essentiel, assure-t-il, est de » réduire la semaine de travail à » trente-cinq heures avec le main- » tien des salaires acquis. » Fort bien.*

» *Le lendemain, dans le quotidien* le Matin, *Gilles Martinet, autre secrétaire national du parti socialiste, écrit non moins clairement : « Il sera nécessaire de » réduire la durée du travail sans » qu'on puisse augmenter dans le » même temps et dans la même » proportion la masse salariale. »*

» *Alors, qui croire ? François quand il promet, ou Gilles quand il refuse ? La question vaut d'être posée.* »

LA RÉHABILITATION DE BOUKHARINE

A la suite des démarches entreprises par le fils de Nicolas Boukharine, Iouri, en vue d'obtenir la réhabilitation de son père, qui fut l'un des compagnons de Lénine (*le Monde* du 6 septembre), un représentant du comité central du P.C. d'Union soviétique avait pris contact avec la famille en juin 1977. Le compte rendu de la conversation téléphonique a été diffusé dans le *Samizdat*, puis publié dans la revue de la IVe Internationale (trotskiste), *Inprecor*.

Le porte-parole du P.C. d'Union soviétique, M. Klimov, a déclaré au fils de Boukharine : « *J'ai reçu l'instruction de vous informer que nous ne pouvons donner suite à votre appel pour la réintégration de Boukharine dans le parti et le rétablissement de son appartenance comme membre de plein droit de l'Académie des sciences, puisque le verdict de culpabilité en rapport avec les crimes pour lesquels il a été poursuivi n'a pas été levé.* »

Les obsèques de Jean Kanapa

M. Marchais : il partagea avec son parti des illusions et des erreurs

A l'occasion des obsèques de Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., qui se sont déroulées vendredi 8 septembre au cimetière du Père-Lachaise, M. Georges Marchais a déclaré : « *Avec Jean Kanapa, c'est un grand dirigeant, qui contribuait à éclairer les chemins nouveaux sur lesquels s'avance notre parti, qui vient de disparaître. Pour tous les communistes, c'est une perte cruelle. (...)*

» *Il y avait en Jean Kanapa une passion de l'essentiel. Toute médiocrité lui était insupportable.*

» *Toute sa vie, il a combattu les facilités de l'apparence. Quand une certitude s'ébranlait en lui, il ne pactisait pas avec elle. Il avait soif de comprendre. (...)*

» *Jean Kanapa partagea avec son parti des illusions et des erreurs qu'il ne cherchait pas à oublier ou à minimiser. Jour après jour, avec le parti, il en tirait la leçon. Il engagea toute son énergie dans la lutte contre le dogmatisme qui stérilise la pensée, contre des pratiques qui sont à l'opposé de l'idéal des communistes, à l'opposé des principes sur lesquels se fonde leur combat, le combat pour une humanité fraternelle et libre. Corriger tout ce qui doit l'être, et permettre à notre parti d'aller de l'avant, c'est à cette tâche que nous nous sommes attelés ; c'est à elle que Jean Kanapa consacrait toute son énergie ; c'est elle que nous continuerons.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré vendredi 8 septembre, à Beaucaire, à l'occasion de la fin des travaux du mouvement des jeunes giscardiens Autrement : « *Il faut discuter avec ceux qui ne partagent pas nos options politiques.* » Il a évoqué le cas de M. Robert Fabre en ces termes : « *Ce n'est pas trahir ses options politiques que de s'intéresser à un problème qui préoccupe tous les Français.* »

● *M. Pascal Lacrampe*, candidat à l'élection législative partielle de la 16e circonscription de Paris, nous précise qu'il se présente avec l'étiquette « Union des électeurs de gauche », afin de permettre à l'électorat de gauche de « *manifester sa déception* » à l'égard des appareils socialiste et communiste.

● *M. Robert-André Vivien* (R.P.R.), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a proposé vendredi 8 septembre à quatre groupes parlementaires (R.P.R., U.D.F., P.S. et P.C.) de constituer un groupe de travail sur les finances locales. Cette proposition a été acceptée. M. Vivien a également indiqué que, compte tenu des retards observés dans la transmission des réponses du gouvernement, la commission des finances commencera ses travaux le 19 septembre.

Enfin, M. Vivien a fourni des indications sur les textes dont la commission pourrait être saisie au fond ou pour avis après la première lecture du budget : réforme des finances locales, adaptation du VIIe Plan, adaptation de la T.V.A. à la directive européenne, Fonds commun de placement, SICAV, taxe professionnelle et collectif de fin d'année.

UNE PLAQUETTE SUR « LE MONDE »

« Le Monde » a réalisé pour ses lecteurs une plaquette de trente-deux pages où se trouvent décrits et expliqués le fonctionnement du journal, l'organisation et le travail des différents services de la rédaction, les principaux mécanismes de l'information, ainsi que les caractéristiques économiques de l'entreprise (gestion, fabrication, publicité).

Ce supplément aux « Dossiers et documents » est disponible à nos bureaux, service de la vente au numéro, au prix de 3 F l'exemplaire. Des réductions sont consenties pour les achats groupés : 20 % de cinq à dix exemplaires et 25 % au-delà.

Le Monde

société

JUSTICE

Adversaire de la généralisation des pilules contraceptives

La pharmacienne de Marnay obtient gain de cause devant la Cour de cassation

De notre correspondant

Besançon. — La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé l'arrêt par lequel la cour d'appel de Besançon avait condamné le 31 janvier 1978 Mme Germaine Demolombe, pharmacienne à Marnay (Haute-Saône), à 500 francs d'amende pour refus de vente (« le Monde » du 2 février).

Adversaire déclarée de la généralisation de l'emploi des pilules contraceptives, Mme Demolombe oppose systématiquement une fin de non-recevoir aux sollicitations de ses clientes. Deux d'entre elles portèrent plainte en 1976. Dans les deux cas les plaignantes s'étaient présentées à l'officine de Marnay, munies d'ordonnances médicales. La pharmacienne, usant des moyens de droit, bien éloignés semble-t-il de la position de principe qui lui a valu d'essuyer des manifestations publiques de protestation en décembre 1977, avait fait plaider que ces ordonnances n'étaient pas rédigées conformément aux prescriptions de l'article R-5185 du code de la santé publique. En effet, la spécialité en question contenant des oestrogènes, substance inscrite au tableau A des produits toxiques, les ordonnances doivent être établies sous une forme bien définie, le médecin devant notamment les signer après avoir indiqué lisiblement ses nom et adresse, précisé le mode d'emploi du médicament et, lorsqu'il s'agit d'un médicament spécialisé, inscrire en toutes lettres — et non en chiffres — le nombre d'unités thérapeutiques.

Mme Demolombe a soutenu que tel n'était pas le cas en l'espèce. Dès lors, la cour d'appel aurait dû rechercher si les ordonnances produites respectaient ou non les règles légales et répondre à la question ainsi posée. Elle ne l'a pas fait, se bornant à affirmer la « régularité » des ordonnances.

« En se fondant ainsi sur un motif conçu en termes généraux sans s'être expliquée sur la réunion, contestée par la prévenue, des conditions auxquelles était subordonnée la validité de l'ordonnance tendant à la délivrance du produit litigieux, la cour d'appel n'a pas mis la Cour de cassation en mesure d'exercer son contrôle », a conclu la Cour de cassation, qui a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Dijon.

C. F.

LE MEURTRE DES « FIANCÉS DE LYON »

Des avocats estiment « déraisonnable » le maintien en détention d'un des inculpés

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans la nuit du 14 au 15 octobre 1977, un Lyonnais, M. Pierre Piratsu, et sa fiancée, Mlle Catherine Rousset, disparaissaient du bar Cydaris à Lyon. Leurs corps portant des traces de balles ont été retrouvés fortuitement le 23 août dernier dans un petit bois de la banlieue lyonnaise, à La Boisse. Trois personnes sont actuellement détenues dans cette affaire : M. Marc Cornet, gérant de l'établissement où ont été vus vivants, et pour la dernière fois, M. Piratsu et sa fiancée ; la maîtresse de M. Cornet, Mlle Maria Pereira ; et un proxénète, M. Maxime Azoulay.

Aux inculpations de *« séquestration, complicité de coups et blessures volontaires avec préméditation, non-dénonciation de crime, destruction de preuves »* qui leur avaient été notifiées au lendemain de la double disparition, le juge d'instruction Blondet a ajouté depuis la découverte des corps celle d'*« homicide volontaire avec préméditation »*.

La mise en cause de M. Maxime Azoulay ne satisfait ni ce dernier ni ses défenseurs Mes Ambre et Claude. Ceux-ci viennent de s'en expliquer au cours d'une réunion avec la presse : *« En dehors des accusations portées uniquement par M. Marc Cornet contre M. Azoulay et faites seulement au cours de son second interrogatoire le 17 octobre 1977, il n'existe aucune charge contre notre client »*, ont-ils déclaré.

Pas de mobile, pas de preuves matérielles, selon eux, contre un homme qui conteste formellement avoir connu les *« fiancés lyonnais »* et s'être trouvé au bar Cydaris dans la soirée du drame. En outre, disent-ils, il n'y a aucune raison de faire de M. Azoulay un *« repris de justice dangereux »*, même si celui-ci n'est pas un *« ange de sagesse »* ou encore de la présenter comme *« le portier et l'homme de confiance de Cornet »*, alors que les deux hommes ne se connaissaient en fait que depuis quelques semaines à peine. Dans ces conditions, ajoutent-ils, *« son maintien en détention n'est pas raisonnable »*. Toutes les demandes de mise en liberté qu'ils ont présentées — la dernière le 25 juillet 1978 — ont fait l'objet de rejets confirmés par la chambre d'accusation pour trois d'entre eux.

En établissant une comparaison avec la libération de Mme Larissa Doublet, inculpée pour le meurtre de son mari restaurateur à Vanves, mais remise en liberté quatre semaines après, les avocats lyonnais se demandent pourquoi la notion de *« présomption d'innocence »* s'applique ici et pas là. — B. E.

Au tribunal de commerce de Corbeil

AIR INTER EST CONDAMNÉ POUR LE RETARD D'UN VOL PARIS-LYON

Le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne) a condamné vendredi 8 septembre la compagnie aérienne Air Inter à payer 1 franc de dommages et intérêts à dix-sept passagers de cette compagnie qui avaient subi le 16 février dernier, un retard de près de trois heures sur un vol Roissy-Lyon pour raison technique impérieuse (*le Monde* daté du 2-3 juillet 1978).

Les dix-sept passagers de ce vol voulaient, en poursuivant la compagnie Air Inter, *« lutter au nom de l'ensemble des consommateurs contre certaines pratiques »*, ainsi que l'avait expliqué leur avocat, Me Michel Jourdan.

Celui-ci avait estimé que la compagnie *« s'est souciée avant tout de remplir son avion »* et avait évalué à 650 000 francs le contrat perdu par un de ses clients en raison du retard pris par le vol, demandant au tribunal d'ordonner le paiement intégral du préjudice et la publication du jugement dans dix journaux.

Le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne), qui a condamné le transporteur à leur verser un franc de dommages et intérêts, a retenu le principe de la faute. En la circonstance, il s'est appuyé sur la convention de Varsovie organisant le transport aérien qui stipule que *« le transporteur est responsable des retards »*.

Implicitement, le tribunal a classé dans la catégorie des clauses abusives le paragraphe inscrit au dos des billets et avancé par le défenseur d'Air Inter par lequel le transporteur limite *a priori « ses engagements contractuels »* en avertissant que *« les horaires ont une valeur indicative et peuvent être modifiés sans préavis »*. Jusqu'à plus ample informé et sous réserve d'un rebondissement de la procédure, cet arrêt revêt une valeur exemplaire lourde de conséquences. — *(Corr.)*

Un pas en arrière

(Suite de la première page.)

Nous vivons encore un temps où il paraît légitime, pour un homme, de se vouloir capable de faire vivre une épouse et des enfants.

Beaucoup de jeunes femmes, en revanche, sont sensibles à la relative compatibilité entre l'activité d'institutrice et une vie familiale. Leur mince salaire fait fonction de second salaire.

Qu'on leur reproche ouvertement ou sournoisement d'être parfois requises par des congés de maternité au moment où il paraît qu'il nous faut des enfants, leur paraîtra piquant. Exagéra-t-on, à l'avenir, qu'à leurs capacités elles ajoutent, pour concourir, la stérilité ?

La décision de M. le ministre de l'éducation serait moins inquiétante si elle ne s'inscrivait, selon toutes apparences, dans un contexte général de régression.

Le secrétariat d'Etat à la condition féminine a disparu. Aurait-il eu une titulaire, on la voit mal souscrivant à ce pas en arrière qui pourrait être le premier d'une longue série. La déléguée, qui devait poursuivre l'action de ce département ministériel, a démissionné avec de fortes raisons. Elle n'a pas été remplacée.

Eparpillée entre des ministères différents, la responsabilité relative aux aspects plus particulièrement féminins des décisions gouvernementales n'est plus celle de personne.

Est-il possible que M. le président de la République, que l'on a connu si attentif au sort des femmes, sensible à la nécessité de leur bonne intégration dans la société, à l'ampleur des obstacles à vaincre pour la réussir, à la persévérance indispensable, est-il possible qu'il y soit tout soudain devenu indifférent ? (1).

Je n'en crois rien.

Mais il serait heureux que personne n'ait plus lieu de le croire.

FRANÇOISE GIROUD.

(1) Exceptionnellement, c'est en usant du titre de vice-présidente de l'U.D.F. que je pose ici cette question.

L'homme du mois

(Suite de la première page.)

Il n'est dans aucun de ces hommes le moindre comportement qui démontre un caractère d'exception, une remise en cause profonde et généreuse du passé ou de soi que chacun remarquerait pour s'en étonner ou y réfléchir. Ces hommes n'attirent l'attention que par la manifestation répétée d'une logique immuable et non pas par la manifestation d'une logique nouvelle.

Non, s'il fallait décerner une palme et qu'elle parût méritée, il faudrait la présenter à Edouard-Jean Empain, baron d'empire industriel, qui, intensément, a montré que, pour lui, la vie méritait respect, quitte à tirer des malheurs qu'elle colporte une générosité supplémentaire plutôt qu'une aigreur, un égoïsme, une médiocrité accrus.

Être « différent »

Car c'est une chose proprement extravagante que de le voir, aujourd'hui revenu dans le pays où il a souffert, montrer tant d'esprit de paix et de pardon. On l'eût compris hargneux, agressif. On le voit tolérant, attentif à la faute d'autrui, même lorsqu'il en a été la victime, alors que beaucoup attendaient, s'ils ne le souhaitaient, qu'il réclamât des têtes.

Le portrait ne plaira pas à tous, s'il ne paraît naïf. Car les rumeurs persistent. Les uns se disent encore assurés que, si Edouard-Jean Empain n'avait pas eu la perversion du jeu, il se fût tout épargné ; les autres, qu'il paraît un brin simplet pour être, grâce à sa seule fortune, un puissant capitaine d'industrie ; qu'il y a de la légèreté à laisser à ce tout neuf humaniste la responsabilité de tant d'entreprises, la direction d'un si grand nombre d'hommes *« Ne soyons pas trop prompts à conclure. Nous verrons cela »*, disait le père Grandet.

C'est par trop négliger la rigoureuse leçon qu'il donne à la plupart, le mépris qu'il fait pleuvoir sur les adeptes de Lynch qu'on laisse aujourd'hui se rassembler. Une leçon dont il serait malséant de soutenir qu'elle est « politique » tant elle déplaira au plus grand nombre.

Il fut enlevé, séquestré, mutilé. Il plaide pour le pardon, sans excès ni jocrisserie. On attendait des réquisitions de sévérité, il réclame la compréhension. Qu'il se réfère à sa séquestration, c'est moins pour s'en affliger que pour confesser qu'il pense à la prison de ses bourreaux, à toutes les prisons.

On se s'étonnera jamais assez, pour s'en réjouir, de ce qu'un homme qui a tant subi puisse encore se demander si la justice n'est pas trop sévère. Ce n'est pas rien de dire : *« La privation de liberté est un état insupportable. Maintenant, j'ai beaucoup plus tendance à trouver que les punitions que la justice inflige sont très sévères. »* Quel langage pour un nanti qui n'avait jamais eu probablement de telles préoccupations !

« Je suis, dit-il, *un homme différent. »* Assurément. De ce qu'il fut et de trop d'entre nous. A quarante ans, tout soudain, être *« différent »*, se soucier de savoir et de comprendre, le cas échéant de tolérer, n'est-ce pas assez pour faire, face à tous les autres, d'Edouard-Jean Empain l'homme du mois ? Formulons un voeu en même temps : qu'il soit encore, dans dix ans, cet homme du mois. Non plus cette fois parce qu'il serait *« différent »*, mais parce qu'il serait demeuré ce qu'il est aujourd'hui.

PHILIPPE BOUCHER.

FAITS ET JUGEMENTS

Enfants martyrs.

Après le décès, jeudi 7 septembre, dans des circonstances suspectes de leur fillette Sandrine, âgée de cinq ans, à Mons-en-Barœul (Nord), ses parents, M. et Mme Bekaert, ont été inculpés, vendredi 8 septembre, de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*.

A Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), l'autopsie pratiquée à la suite du décès du petit Christophe Powysegur, trois ans et demi, ayant révélé que l'enfant portait des traces de blessures sur tout le corps, ses parents nourriciers, M. Didier Bouchet et Mme Marie-Josée Bueno, ont été inculpés, vendredi 8 septembre, de *« violences à enfants de moins de quinze ans ayant occasionné la mort sans intention de la donner par des personnes ayant la garde de l'enfant »*. Ils ont été écroués.

Perquisition dans un centre de tri postal.

Des policiers du service régional de la police judiciaire de Versailles (Yvelines) ont perquisitionné, vendredi 8 septembre, dans les locaux du personnel du centre de tri postal de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Ils étaient accompagnés par M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction à Pontoise, qui vient d'ouvrir une information judiciaire pour vols de paquets de valeur, à la suite d'une plainte du directeur des P.T.T. du Val-d'Oise. Un employé avait d'ailleurs été inculpé et écroué le 1er septembre. Il a été mis en liberté vendredi 8 septembre.

Cette intervention de la police dans les locaux du centre de tri de Cergy-Pontoise, qui emploie environ deux cents personnes, a entraîné de vives protestations des syndicats. La C.G.T. et la C.F.D.T. se sont indignées de voir une opération de police se substituer à une enquête administrative. Ils mettent en avant le manque d'effectif dans les centres de tri et affirment que le gouvernement et l'administration tentent *« de détourner l'attention de l'opinion publique des véritables saboteurs en accusant et en culpabilisant le personnel »*.

● *La fédération C.G.T. de la police nationale* constate dans un communiqué du 8 septembre *« le caractère spécieux »* de l'audience accordée le 12 septembre à l'Elysée aux représentants de l'intersyndicale de la police, car ceux-ci seront reçus *« par un simple collaborateur et non, comme ils le désiraient, par le chef de l'Etat »*.

La fédération C.G.T. *« s'inquiète de la demande formulée par certaines tendances de l'intersyndicale d'obtenir la création de groupes spéciaux de combat antiterroristes, ces unités existant déjà dans les corps de la gendarmerie »*. Elle précise que *« l'intersyndicale n'est pas représentative de tous les policiers, et en particulier des différents courants de pensée »*, et elle note que, selon elle, *« les problèmes de violence et de délinquance ne trouveront pas leur solution dans l'escalade de la répression, résultat de mesures opportunistes décidées à la hâte »*.

● *Faux billets de 100 F.* — Un Niçois, René Ramillien, âgé de vingt-neuf ans, a été trouvé porteur de quatre-vingt-trois faux billets de 100 francs, alors qu'il tentait de les écouler au Mayet-de-Montagne (Allier). Aux policiers du S.R.P.J. de Clermont-Ferrand qui l'ont interrogé, il a déclaré avoir reçu ces coupures à Nice d'une personne dont il a donné le signalement. Il n'a pas été possible pour l'heure de retrouver ce « fournisseur, » à qui René Ramillien devait remettre une certaine somme d'argent après écoulement des fausses coupures. — *(Corrsp.)*

Suicide d'un détenu de dix-sept ans à Metz.

Un détenu âgé de dix-sept ans s'est donné la mort par pendaison, jeudi 7 septembre, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Metz-Cambout (Moselle), où il purgeait une peine de six mois. Le jeune détenu était libérable au mois de février 1979. Ce décès porte à trente-quatre le nombre des suicides en prison depuis le début de l'année.

CARNET

Décès

— Mme Marcel Bliz,
Le docteur Raymond Calamaro,
M. et Mme Guy Calamaro,
M. et Mme François Nicolosi,
M. et Mme Bernard Harwey-Langton,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Kraipow, Doueck, Calamaro, Eliachar, Fayman,
Les parents et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anna CALAMARO,
née Kachel,
survenu le 2 septembre 1978, à Antibes.

— Paul et Patricia Chemla,
M. et Mme Joseph Chemla et leur enfant,
M. Maurice Chemla,
Mme veuve Léon Chemla,
M. et Mme Charles Chemla et leurs enfants,
M. et Mme Georges Chemla et leurs enfants,
M. Edouard Chemla,
M. et Mme André Chemla et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Cohen et leurs enfants,
Mme Edmée Quadarella, née Martini et ses enfants Bruno, Claude et Fulvio,
M. et Mme Averaldo Martini et leurs enfants,
M. et Mme Raphaël Martini et leurs enfants,
Et les familles alliées,
ont la douleur de faire part des décès accidentels de
Me Roger CHEMLA,
avocat à la cour d'appel de Paris,
et de sa femme
Adelina,
née Martini.
Les obsèques auront lieu le lundi 11 septembre 1978, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Réunion devant la porte principale.
La famille ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
12, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.

— M. et Mme André Hernette, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
Françoise HERNETTE,
le 3 septembre 1978.
Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime).

— Arpajon-sur-Cère (Cantal).
Mme Louis Matière,
M. et Mme Marcel Matière,
Philippe et Sophie Matière,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis MATIERE,
entrepreneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
pieusement survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 11 septembre 1978, à 14 h. 30, en l'église d'Arpajon-sur-Cère.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
15130 Arpajon-sur-Cère.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Georges POLITIS,
survenu le 29 août 1978, à l'âge de vingt-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu à Mexico.
R. Politis, villa Yasmina, La Salis, 06600 Antibes.

— Mme Marcel Wattebled,
Mme Merciecа-Wattebled et ses enfants,
M. et Mme Prevotat-Wattebled et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de
M. Marcel WATTEBLED,
ingénieur Arts et Métiers,
inspecteur général honoraire
de l'enseignement technique,
directeur général honoraire
de l'Ecole nationale supérieure
des arts et métiers,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Amiens (Somme), le 30 août 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 septembre 1978, à Amiens.
L'inhumation a eu lieu le même jour à Fromelles (Nord) dans l'intimité familiale.
2, rue Frédéric-Mistral,
80000 Amiens.

Remerciements

— Roubaix (59100).
Mme Jacques Colin-Regnier, ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur furent témoignées lors du décès de
M. Jacques COLIN,
directeur commercial
des Etablissements Louis Lepoutre,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envoi de fleurs, et celles, qui, empêchées, ont exprimé leurs condoléances. Ils les prient de bien vouloir accepter ici l'expression de leur gratitude.
247, rue Edouard-Vaillant,
59100 Roubaix.

— Les familles Lavette, Le Moaligou, Flandrois, Martille, extrêmement touchées et reconnaissantes de toutes les marques de sympathie qu'elles ont reçues lors du décès de
M. Ludovic FLANDROIS,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, adressent à chacun ses remerciements émus.

— Mme G. Ratgras (Yvette Collet) et ses enfants remercient de tout cœur les personnes qui leur ont témoigné sympathie et amitié en participant ou en s'unissant par la pensée à la messe des obsèques de leur époux et père,
M. Georges RATGRAS,
soixante et un ans,
rappelé à Dieu le 29 août 1978.
8, allée des Cottages,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
N.B. — Vous pouvez adresser vos dons à l'A.D.R.C.V. (recherche sur le cancer), 16 bis, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif, pour laquelle une collecte a été faite.

Anniversaires

— Le 10 septembre 1977,
Mélanie BREVAN,
Marie-Hélène Amet,
nous quittait.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Pour le premier anniversaire de l'assassinat de
Me Norbert HANOUN,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— Une messe sera dite en l'église Saint-Roch, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, le mercredi 13 septembre 1978, à 17 h. 30, à l'intention de
Mme Lucienne TRAGIN,
décédée accidentellement le lundi 4 septembre 1978.
Famille Metois,
22 bis, rue de Malleville,
95880 Enghien-les-Bains.

Communications diverses

— La Communauté internationale des hommes d'affaires du plein Evangile tiendra sa deuxième convention nationale française à l'hôtel Nikko de Paris, 61, quai de Grenelle, 75015 Paris (tél. : 575-62-62) du jeudi 21 septembre au samedi 23 septembre. Le bulletin de participation peut être obtenu, avant le 15 septembre, au secrétariat F.G.B.M.F.I., B.P. 305, 77210 Avon.

Visites et conférences

LUNDI 11 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, métro Basilique-Saint-Denis, Mme Allaz : « Saint-Denis : Musée d'histoire au parc de la Légion-d'Honneur ».

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz : « L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs ».

15 h., 60, rue des Archives, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Guénégaud et Musée de la chasse ».

15 h., devant l'église Saint-Séverin, Mme Puchal : « Saint-Séverin, paroisse de l'université médiévale ».

15 h., grille entrée du château, Mme Saint-Girons : « Le château de la Malmaison ».

15 h., entrée principale, place Valhubert, Mme Vermeersch : « Le Jardin des plantes et le Muséum d'histoire naturelle » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Cité (marché aux fleurs) : « L'Ile de la Cité inconnue » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 6, place Paul-Painlevé : « Les thermes de Cluny » (Histoire et archéologie).

15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Tombes célèbres du Père-Lachaise ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Paris et son histoire).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

PORTRAIT

Le vieil homme et l'autre île

IL sourit, Auguste. Il a vu tant de choses passer sur son empire. Voilà bientôt soixante ans qu'il en fait le tour, chaque jour. 95 hectares entourés d'eau de tous côtés : l'île des Embiez ; l'« île Bombard », que domine son « laboratoire de la mer » ; l'« île Ricard », qui, depuis 1962, appartient à « M. Paul ».

Auguste est maintenant de l'empire Ricard. L'île inconnue est devenue célèbre. Lui aussi, à quatre-vingt-cinq ans aujourd'hui. Bien loin de l'expulser M. Paul lui a dit en arrivant : « *Auguste, vous êtes le seul à connaître l'île et le domaine. J'ai besoin de vous.* » Alors il a rempilé : jusqu'à soixante-dix ans, tandis que sur l'île poussaient villas, appartements, hôtels quatre étoiles, restaurants, piscine, boutiques, port de plaisance — où cohabitent quatre cents bateaux, — il a soigné la vigne et la cave : « *Autrefois*, dit-il, *on faisait ses 700 litres. Du bon.* »

Autrefois, Auguste appartenait à la société des Salins. Outre, le raisin, il récoltait le sel que le soleil et le mistral tiraient de la mer, en brûlant l'île, en desséchant les hommes. Il est sec et noir comme un cep d'époque, le vieil Auguste. Et ses moustaches, sous le canotier, ont le blanc du sel de jadis. Il est plus qu'un témoin — le seul — de ce temps-là : il en est fait. Il regarde l'autre, le temps nouveau, celui d'une île de la Côte d'Azur. Il sourit en contemplant ces bigarrures cosmopolites, ces dames aux seins nus, ces bateaux qui s'entrecroisent dans la baie comme voitures sur la Concorde et le « courrier du continent » qui déverse ses fournées régulières, comme un métro.

« *Moi, j'allais à terre à la rame. Le seul bateau, c'était le chaland qui venait chercher le sel. Nous étions huit sur l'île, y compris les douaniers. Après, pendant l'occupation, je suis resté le seul. L'hiver...* » Ce lac bleu soudain mer hargneuse, la falaise comme un mur, les criques dures, les pins qui rampent, écrasés par le mistral, les écueils noirs, le phare sur son caillou nu, et des cris de « gabians » comme à la pointe du Raz... On est ailleurs. Sous la carte postale des vacances azuréennes, Auguste, en souriant, a fait resurgir avec un autre temps une autre île : celle qu'il a découverte à vingt-six ans à peine, arrivant de ses montagnes natales, onzième enfant d'une famille de douze, bien content — après avoir acquis « des droits sur nous » en passant ses plus belles années dans les tranchées de 14-18 — de venir jusqu'ici gagner du pain en ramassant du sel.

« *Jamais marié, M. Auguste ?* »

Il sourit encore :

« *Risquer de faire douze gosses, comme là-haut, quand on est tout juste propriétaire de son pantalon ?* »

« *Auguste arrive ! Il est midi !* » Les insulaires d'aujourd'hui règlent leur montre en le voyant revenir de sa ronde quotidienne, à petits pas. Au douzième coup, affluence ou pas, on lui sert au Grill son pastis avant son repas. Il regarde en souriant le yacht splendide en train de quitter le port.

Est-ce que les salaires de toute sa vie sur l'île, capitalisés, auraient suffi à payer le prix de cet engin-là ? Bof... C'est un autre temps, un autre monde, une autre île.

JEAN RAMBAUD.

SOUVENIRS

Julia et Aimée

JULIA, la grand-mère, vivait seule dans un hameau de montagne et Aimée, la petite fille, avec ses parents, en ville, dans la plaine. Elles s'aimaient tendrement, s'écrivaient souvent mais ne se voyaient que rarement. En hiver seulement, vers Noël, lorsqu'on envoyait Aimée chez Julia « pour changer d'air ». On aurait pu dire aussi qu'on l'envoyait « pour changer d'atmosphère », car elle était bien plus heureuse chez sa grand-mère que chez elle.

Le village de Julia, les hommes l'ont planté il y a deux siècles, là où le Chasseral casse sa pente et s'allonge en s'étirant un peu avant de chuter en forêts, en rochers et en vignes vers le lac de Bienne. Aujourd'hui (comme hier), ses quelques fermes abritent des hommes et des femmes qui luttent pour leur pain quotidien au milieu d'une nature despote, sourde aux soupirs de l'effort. Ils naissent là-haut, apprennent à lire, à écrire et à compter — juste ce qu'il faut — dans une petite école où le « régent », avec sa baguette, est un notable. Ils se marient entre eux, et rares sont ceux qui ne s'appellent Sunier, Rollier ou Racine.

Si l'arrivée de l'enfant signifiait pour la vieille paysanne épuisée de solitude un envahissement de bonheur, le séjour chez Julia marquait pour Aimée le temps des découvertes petites et grandes.

Après le village et ses gens, Aimée découvrait la neige et ses jeux, lorsque, serrée conre le cœur de sa grand-mère, elle dévalait les pentes des alentours sur une vieille luge en riant aux éclats. Elle faisait ses premières glissades à skis dans l'unique ruelle, sur des douves arrachées à un vieux tonneau et fixées à ses chaussures au moyen de cordelettes et de lanières. Quelle trouvaille, quel travail pour l'indomptable Julia, mais quel Noël pour Aimée : le plus beau de tous !

Le soir venu, Aimée s'installait pour jouer avec les chats sur l'immense poêle en faïence verte à deux étages, source de chaleur pour toute la maisonnée et véritable lieu de rencontre. Julia s'asseyait à l'étage inférieur, épluchait des légumes, tricotait ou se mettait à conter des soirées entières...

Les vacances à la montagne, c'était tout cela. Mais, plus encore, la découverte de la tendresse de cette grand-mère si prodigue de sa présence, si généreuse en petits soins, en petits riens.

Parce qu'elle adorait Julia, Aimée l'observait longuement pendant les soirées passées sur le poêle de faïence verte. Elle regardait son visage ridé — elle disait « plissé », — ses mains qui avaient remué tant de terre, manié tant d'outils qu'elles en étaient usées, déformées, si fort qu'elle les prenait pour des cordonnets violets posés sur la peau. Mais elle trouvait Julia jolie et douce. Elle ne voyait ni sa taille épaisse, ni ses jambes frêles, ni sa démarche lourde, ses bas de laine, ses chaussures d'homme. Elle ne voyait que son sourire, ses yeux ronds et noirs pleins d'une tendresse qui ne s'adressait qu'à elle. Rien d'autre ne comptait vraiment.

C'est au cours de ces séjours d'hiver que la petite fille entassa dans sa mémoire, sans le savoir, les réserves précieuses de mots, de gestes, de traits et de couleurs qui sont l'essence des souvenirs. De ces souvenirs d'enfance que l'on emporte plus tard partout avec soi, que l'on met dans tous les bagages et qui suivent sans bruits ni éclats. Un rien les fait revivre : une date, une ride, un ronronnement de chat, un flocon de neige, et les voilà en mouvement devant les yeux, dans le cœur. Alors qu'on croyait avoir tout oublié.

NELLY A. SPOLTI.

GRÈCE

Quand la terre tremble

« *POLY ZESTI* », trop chaud, nous répètent tous les Grecs d'Ios que nous rencontrons sur les chemins et dans les vallées depuis deux mois. Cette chaleur les inquiète, car elle est pour eux synonyme de tremblement de terre, et ils ont raison. La terre a tremblé trois fois à Thessalonique, et ils n'ont que ce nom à la bouche. La chaleur continue, anormale pour eux, et maintenant ils ont peur que le volcan de Santorin, l'île voisine d'Ios, ne se réveille à son tour. L'épicier chez qui nous allons acheter des amandes en coque, et que nous appelons Homère parce qu'il aime discuter en déclamant, nous parle de l'année 1946, où le volcan de Santorin s'est réveillé et a complètement détruit Phira, le village principal de l'île, perché en haut de la falaise au-dessus de la mer où vit le volcan.

On veut nous rassurer en nous disant que les murs de la ferme où nous habitons sont solides. Mais tous ont un air résigné, comme si le tragique de ce sol secoué de tremblements de terre depuis des milliers d'années faisait partie de leur vie. Les Grecs n'ont-ils pas inventé la tragédie ? Mais ils ont continué à s'accrocher à ces bouts de rocher, continent déchiqueté par un cataclysme, à y rebâtir souvent leur village détruit par les séismes, à y cultiver comme par miracle leur nourriture. Une terre tragique où la vie humaine a pu pourtant s'épanouir. A Santorin, on a trouvé dans les carrières de pierre ponce de beaux objets de la main de l'homme que le volcan avait engloutis il y a deux mille cinq cents ans, mais qu'il n'a pas pu effacer.

Ceux qui viennent en vacances ici pour le soleil et la mer ignorent tout de l'inquiétude des Grecs, habitués à voir leur vie détruite depuis de nombreux siècles par les caprices de l'écorce terrestre, qui est bien vivante elle aussi. Alors, en attendant, ils restent assis à l'ombre dans les rues du village, essayant d'obtenir un peu de fraîcheur jusqu'à la nuit.

MICHEL JOURDAN.

HUMOUR

La vérité sur mon ascension du Fuji-Yama

ON n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers, Dieu merci. Mais où émigrer de préférence, quand revient l'août ? N'importe où, pourvu que ce ne soit pas dans un pays à bondieuseries : nous autres, snobs, sommes les derniers païens. Etaient donc éliminées les nations chrétiennes, islamiques et marxistes. Le globe devenait tout petit. Il restait le Japon.

L'obstacle était le cours du yen, qui serpente entre celui du mark et celui du franc suisse. Qu'à cela ne tienne : puisque mes finances ne me permettaient pas d'aller au Japon, le Japon serait tout où je suis. Seules manqueraient les geishas : il n'y en a pas encore avenue de l'Opéra. Mais j'avais déjà lu (car, appartenant à la recherche scientifique, j'aborde tout sujet par sa bibliographie) qu'au Japon même je n'aurais pas vu davantage de geishas : elles n'y sont accessibles qu'aux P.D.G. En outre, toute la geisha est dans les charmes de la conversation, or je ne parle pas le japonais.

∴

Le plus urgent était donc d'apprendre le japonais au laboratoire de langues de Beaubourg. Tout en poursuivant cette étude, je me préparais à l'épreuve d'initiation : manger du poisson cru. Mon adolescence a été marquée par l'exemple de Lévi-Strauss, explorateur, prenant sur lui de manger des chenilles, comme faisaient les indigènes ; je crois voir la scène, dans le style des gravures du Jules Verne chez Hetzel. Je mangeai donc du poisson cru rue Pierre-Ier-de-Serbie, j'en mangeai rue de la Michodière. Et c'est en combinant l'étude de la langue et l'acculturation à la nourriture que j'ai fait manger du poisson cru à Michel Foucault, qui n'avait jamais osé aller plus loin que la « tempura ».

Car, quand j'estimai que je maîtrisais la langue, je résolus de commander désormais en japonais au restaurant et, pour mon coup d'essai, j'invitai Foucault à déjeuner (j'espérais secrètement qu'il répéterait à Roland Barthes que j'avais pénétré le signifiant de l'Empire des signes).

Dans un japonais impeccable, je me commandai du poisson cru et, pour Foucault, à qui mon exemple faisait horreur, une vulgaire tempura. La langue nippone n'ayant ni singulier ni pluriel, la serveuse me demanda combien de poissons je voulais. Par un fatal lapsus, je lui répondis « f'tats' », ce qui veut dire « deux », au lieu de « h'tots' », qui signifie « un ». Deux poissons vinrent donc se poser, l'un devant Foucault et l'autre devant moi. Je dois reconnaître que l'auteur des Mots et les Choses *prit la chose en grand seigneur : il mangea son poisson sans hésiter et je crois même que Barthes n'en a rien su.*

∴

La suite de mon éducation va de soi : j'allai voir jouer l'Empire *des sens à cinq reprises (la salle était pleine de touristes japonais, car ce film est interdit au Japon). Quand l'héroïne, fouettée par son vieil amant, criait « itai » (« ça fait mal »), je m'éveillais à un frisson nouveau.*

C'est alors qu'on décida de jumeler le Mont-Blanc et le Fuji-Yama. Il y a tant de Japonais des deux sexes à Chamonix et ils se tuent si allègrement sur les sommets qu'on leur devait bien cela. Un charter rempli de Chamoniards devait s'envoler pour le Japon, afin d'y marier les deux montagnes, et tous les participants devaient faire l'ascension du volcan sacré. Enthousiaste, je décidai de prendre part au voyage : moi au sommet du Fuji ! Je bondis dans le train Paris-Chamonix, première étape vers Tokyo.

∴

Quand, au petit matin, frissonnant dans les plis de mon kimono, je débarquai sur la place de la gare, au pied du Mont-Blanc, je vis ma première geisha. Elle ne ressemblait pas absolument à celles qu'on voit sur les estampes d'Outamaro : c'est que c'était une geisha de montagne, une geisha des névés, « mannenyuki no gêsha ». Odorante, tendre et isolante comme la neige toute fraîche.

Les geishas ne sont pas des courtisanes : c'est vrai en théorie et, par conséquent, ça l'est aussi en pratique. Le charter s'envola sans moi. Sur les sommets, la neige et le roc ont les mêmes emboîtements que la mer et les caps creusés d'anses tendres ; enlacement des quatre éléments, conquête mutuelle par mouillures et morsures.

PAUL VEYNE.

Au fil de la semaine

Il est interdit d'interdire...

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

EN ce premier dimanche de septembre, les Parisiens sont presque tous rentrés, tandis que les visiteurs étrangers sont encore nombreux dans la capitale. Au Louvre, aux Tuileries, c'est l'affluence des grands jours. De l'arc de triomphe du Carrousel au Jeu de paume et à l'Orangerie, les pelouses bordées de fleurs sont envahies. Sur l'herbe, on s'ébat, on joue au ballon, on se repose assis en rond, on déjeune, on bronze et même on fait la sieste. Par meutes entières nos amis les chiens sont de la partie. Les corbeilles à papiers, trop rares et exiguës, installées dans le jardin par une administration prudente mais imprévoyante malgré tout, débordent depuis longtemps ; partout le sol est constellé de papiers gras, de bouteilles vides, de déchets de toutes sortes.

Ce n'est pas tout : l'administration a également disposé sur les pelouses de grandes pancartes. Elles font la joie des photographes amateurs. Car, sur fond de foule, ils ne se lassent pas de fixer l'image de ces écriteaux qui, en gros caractères bien lisibles, proclament fièrement : « Pelouse interdite ».

∴

LA voiture. La vitesse, chacun le sait, est limitée dans les agglomérations (60 km/h), sur les routes (90 km/h) et les autoroutes (130 km/h). Mais personne ne respecte plus ces limitations et nulle autorité, sauf cas très exceptionnels, ne se soucie d'en contrôler l'observation. Quand la circulation routière est à la fois chargée et « fluide », comme disent les bisons, futés ou non, essayez donc de rouler aux vitesses imposées : coups de klaxon impérieux, appels de phares et, si vous n'avez pas vivement cédé le passage, l'intimidation, pare-chocs contre pare-chocs, même à 130 à l'heure.

Sous le panneau d'interdiction de stationner, la file de voitures s'allonge il n'y a plus une seule place libre. Les contractuels veillent ? Sans doute, mais de mystérieuses tolérances non écrites assouplissent parfois, pour les initiés, les règles du stationnement. A certaines heures, dans certains quartiers, ici après 18 heures, là à partir de 20 heures ou 21 heures seulement, vous pouvez vous garer sans crainte n'importe où, même aux endroits défendus, vous ne risquez rien. Attention : 10 mètres plus loin, au coin de la rue, si votre voiture mord de quelques centimètres sur le passage clouté, c'est la contravention assurée, même le soir, même en pleine nuit. Cependant, ne vous attardez pas : demain matin, dès 6 heures dans tel quartier, à 9 ou 10 heures seulement dans tel autre, les papillons reprendront leur vol.

Défense de traverser en dehors des passages cloutés. Attendez. Passez. Ralentissez. Défense de tourner à droite, de klaxonner, ceinture obligatoire, vitesse limitée et même — on a envie d'ajouter « sic », — sur l'autoroute de l'Ouest, « Traversée de Versailles interdite le dimanche ».

∴

LE train, le métro, les autobus. Il est défendu de se pencher au dehors. Défense de fumer. Défense d'ouvrir la portière avant l'arrêt complet. Défense de descendre du train en marche : avez-vous jamais assisté à l'arrivée d'une rame de banlieue dans la gare d'une grande ville ? Entrée réservée aux voyageurs munis de billets. Défense de traverser les voies : on se bouscule vers la sortie en faisant fi du passage souterrain. Défense de jeter à terre les tickets usagés : dans le métro parisien, les couloirs, les escaliers, les quais en sont couverts. Défense de parler au conducteur : « Une cigarette, chauffeur ? Par où passe-t-on ? A quelle heure serons-nous arrivés ? Il fait combien de chevaux, votre car ?... »

Les chiens, ah ! Les chers compagnons à quatre pattes. « Interdit aux chiens » : regardez-les s'ébattre à l'aise et lever la patte. « Les chiens doivent être tenus en laisse » : dans ce bureau de poste, cette gare, ce café, sur cette plage surtout, vous risquez fort d'être mordu par le doux Médor que la dame distraite ne peut tout de même pas attacher, il n'a jamais fait de mal à une mouche. Ah ! évidemment, il ne faut pas l'agacer et il n'aime pas les enfants, mais il est gentil, n'est-ce pas. Encore heureux si, dans la rue ou sur la plage encore, vous vous en tirez à bon compte en mettant le pied dans les traces odorantes laissées sous vos pas par le charmant animal et ses congénères : la plupart des trottoirs de nos ville sont devenus des bourbiers, des crottoirs.

Et il y a tout le reste. « Baignade interdite » : essayez de dénombrer les nageurs, vous en perdrez vite le compte. Camping interdit : une ville de toiles reconstitue un Sarcelles horizontal au bord de la mer ou à l'orée de la forêt. Ascenseur pour quatre personnes au maximum : en se serrant on y tient fort bien à six ou sept. Chauffage des immeubles limité à 20° : on y étouffe. Prière de ne pas toucher les objets exposés, de ne pas feuilleter les livres et les journaux : tous sont maculés, écornés, déchirés. Défense d'utiliser les chariots au-delà de cette limite. Passage interdit. Sortie obligatoire. Défense de... Prière de ne pas... Il est interdit sous peine d'amende... De tout cela, bien souvent, qui s'en soucie ?

∴

QU'ON comprenne bien : il ne s'agit nullement ici de prêcher en faveur de l'encadrement, de la mise au pas, de la répression, de réclamer des contraventions, des amendes, des sanctions. L'autorité, en France, n'a que trop tendance déjà à se montrer tatillonne, soupçonneuse et méprisante, surtout à l'égard du faible, du distrait, du contrevenant de bonne foi. Nous n'avons que trop de bureaucrates satisfaits retranchés derrière leurs guichets, de petits chefs à sifflets incollables sur le règlement, de pions bornés avec ou sans uniforme, assermenté ou non, parfois armés, hélas ! N'encourageons donc pas une disposition naturelle à l'autoritarisme que compense heureusement un autre trait du tempérament national : l'irrespect goguenard à l'égard des pouvoirs établis.

Nombre de ces interdictions, de ces contraintes et de ces obligations qui nous enserrent dans la vie quotidienne sont inutiles : la preuve, c'est qu'elles ne sont pas respectées sans que personne s'en étonne ni s'en émeuve. Souvent, elles sont désuètes, dépassées mais maintenues néanmoins en vigueur par négligence ou par calcul parce que l'existence de règlements même absurdes et caducs conforte l'autorité. Quel délice de pouvoir traquer non le fou du volant mais le malheureux qui arbore innocemment sur sa voiture une publicité déguisée et interdite pour le tabac ; ou de terroriser non pas l'agresseur mais l'honnête citoyen qui vient se plaindre d'avoir été dépouillé : d'abord que faisait-il là, à cette heure, si loin de son domicile ? Pourquoi sa carte d'identité porte-t-elle son ancienne adresse ? Où est la facture d'achat de la montre qu'il prétend lui avoir été volée ? Courteline n'est pas mort.

Les pouvoirs publics, les administrations, seraient bien inspirés de nettoyer nos villes et nos codes d'une foule d'interdictions devenues sans objet. Et de faire respecter les autres. Mais, pour chacun de nous, c'est d'abord une affaire de compréhension, presque de mœurs : la bousculade de la vie collective devient vite insupportable faute d'un minimum d'attention envers les autres, de respect du bien commun. Il y a, c'est vrai, de pires scandales et de plus graves défauts dans notre société. Mais ces petits riens, ces interdictions inutiles, qui font de nous soit des rebelles, soit des moutons, ce fameux « système D » qui recouvre trop souvent, en fait, l'égoïsme et le sans-gêne, ne croyez-vous pas que leur révision rendrait à peu de frais la vie plus facile et plus agréable ?

STYLE

La lettre de John

UNE fois encore, cher ami, je vais traverser le pas de Calais. Quoi qu'il en soit de notre contentieux millénaire, et quoique vos travers m'irritent, j'aime votre pays.

J'en aime l'accueil qui me parut quelquefois condescendant, quelquefois bourru, mais finalement toujours propice.

J'aime vos hommes politiques dont les querelles pour des brimborions font mon bonheur ; voir vos chefs de file — vous dites lideurs — se démener contre tous et eux-mêmes ainsi que des coryphées surexcités dont les choreutes n'auraient pas la même partition, est un régal pour l'observateur.

J'aime vos marchands de souvenirs, leur candeur quand, d'une cravate à 15 F, ils font une cravate de 150 F parce qu'il est visible que je ne suis même pas du pays. J'aime vos campagnes où se déguste la confiture de groseilles que je trouve plus délectable que la gelée de groseille. J'aime qu'un aubergiste me propose un bifteck de cheval, ce qui est aussi absurde — il ne l'admettra pas ! — que de proposer une aile de lapin.

« Un espèce d'étranger »

J'aime surtout votre langue, l'infinie variété de vos vocables, les subtilités de vos accords et les multiples traquenards du barbarisme et du solécisme. N'étaient mes craintes de m'immiscer dans un problème de politique interne, je me serais permis de regretter l'académique condamnation de votre subjonctif imparfait — qui ne l'était pas. Le condamner, c'est gagner du temps, et ainsi le présent rejoint la monnaie, mais comme disait Francis de Miomandre, « J'aimerais qu'elle m'aimât », *ce n'est pas tout à fait* « J'aimerais qu'elle m'aime »*; sous prétexte de joliesse — et ceux-là qui le prétendent en stigmatisant un caressassiez ou un* allassions *n'hésitent pas à dire* solutionner *ou* varianter, *ni à parler de* managements *ou de* dispatchigne *— je me demande s'il n'y a pas là quelque paresse dont le professeur donne à l'élève un triste exemple ou (et) un cadeau subreptice aux écrivains qui n'auront plus à couper l'inspiration le temps d'ouvrir leur Grevisse.*

Mais je m'égare. Je devrais plutôt dire mes faiblesses et combien, dès franchi le détroit, je crains l'erreur quand il s'agit de mettre un ou une devant lignite, épistaxis, campanule, ambre, escarre, hypogée, arcane ou abaque — il est vrai que Flaubert, France, Proust, Renan et les Goncourt font d'orbite un masculin et que Huysmans répète Stendhal en féminisant — c'étaient des obsédés — esclandre ; vrai aussi que j'ai rencontré deux ou trois de vos compatriotes, sans doute des allogènes, qui furent incapables de me dire en quoi abduction diffère d'adduction, ordinand d'ordinant, synchrone d'isochrone, polyclinique de policlinique, et si l'h, dans herpès, haschisch, hypogyne, hermaphrodisme et helminthiase est ou non aspiré. Des mêmes, j'ai entendu « Cette nouvelle s'avère fausse », « Dans le but de », « Une affaire conséquente », « Lire sur le journal », *et autres tournures peccables.*

Légères contrariétés pour moi. Je n'abhorre vraiment que ceux qui, me désignant, disent : « Un espèce d'étranger ! ». *Ce* un *pour* une *m'est insupportable. Quand on possède votre vocabulaire et votre syntaxe, on se doit de ne pas les estropier. Je souffre quand je rencontre des Français infirmes. Je veux dire qui ont remplacé leur langue par une prothèse — laquelle est improprement dite franglais quand plus exact serait sabir.*

Heureusement, au hasard du tourisme, je trouve encore des fils de Vaugelas qui n'hésitent pas entre che et ke quand leur propos les conduit à dire chamérops, chélidoine, chamotte, chondriome, chamite, chalaze ou chéloïde, qui savent me dire pourquoi ils se sont plu sans s alors qu'ils se sont aimés sans l'oublier, et qui éclairent ma lanterne quand me pose des problèmes l'orthographe inattendue de métempsycose, ptéridophyte, chrysanthème, leuciphlegmasie. Nul doute que je trouverai cette année encore de ces fils-là — et pourquoi pas, comme il y a trois ans, un Belge qui augmenta mon bagage sémantique en me révélant l'étymologie de tergiverser, d'usnée, d'ozokérite, de tribraque et de vétiller.

Pèlerinage

Souhaitez-moi ces rencontres, cher ami que je verrai bientôt. Seul, hélas ! Nous étions convenus, Mary et moi, de voyager de conserve et d'agir de concert. Las ! Elle s'est laissé séduire — par un Parisien ; elle l'a aimé ; il l'a trahie ; elle s'est laissée mourir. Vous devinez l'ennui, le chagrin, la douleur que j'ai ressentie. Je garde d'elle un médaillier fait de nielles orfèvris selon la tradition toscane. Nous l'avions acheté à un Mussipontain retiré à Saint-Yrieix-la-Perche. Si je reviens sur les bords de la Loue, je saluerai ce sympathique Arédien d'adoption.

J'apprécierais que vous vous joignissiez à moi pour cet émouvant — mon ami Jonathan, qui écoute trop votre radio, dit émotionnant — pèlerinage.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

IMAGINATION

Comment mettre le contribuable à contribution

CELA fait bien longtemps déjà que, chaque année, en septembre, la presse peut annoncer une rentrée assez dure. Elle ne risque jamais de se tromper. Les prévisions d'automne, c'est plus facile à manier que celles de l'été avec ses impondérables, son climat pourri changeant et ses fluctuations parfois déroutantes.

Pour septembre — cette année comme l'an dernier — tout est plus clair : il a fallu se remettre durement au travail, l'argent ne sera pas facile à gagner, les bons emplois ne seront pas donnés, la vie chère sera encore plus chère, et, déjà en plein mois d'août, la presse a discrètement annoncé que le gouvernement cherchait 10 milliards d'impôts et taxes supplémentaires.

Inutile d'en douter, ce n'est pas dans une poubelle qu'il va les trouver, ni dans une banque, mais dans la poche du salarié. Et sans doute de la façon la plus banale, par les moyens les plus classiques, avec toujours les mêmes augmentations, les mêmes surtaxes et ce manque d'imagination qui est l'image de marque de tous les gouvernements.

Pourtant, quand on y pense, il ne faut pas être tellement visionnaire pour rêvasser à quelques moyens inédits de ramasser un peu d'argent quand on a, sinon les pouvoirs, du moins « le » pouvoir. Au hasard, en voici quelques-uns qui n'ont pas encore servi :

L'IMPOT SOLAIRE. — Le soleil est la denrée que les promoteurs vendent le plus facilement. Tout le monde en veut et ce n'est pas toujours facile à trouver. Il serait tout à fait logique et peu abusif de taxer chaque journée ensoleillée à 15 F par bénéficiaire et à 20 F le dimanche.

L'ASCENSEUR PAYANT. — On peut s'étonner de constater que tous les moyens de transport sont évidemment payants, alors que prendre l'ascenseur ne coûte rien. Il est facile de remédier à cet état de fait scandaleux. Désormais, dans tous les immeubles commerciaux ou résidentiels, un préposé liftier percevra la somme de 3 F pour la montée en ascenseur et de 2 F seulement pour la descente.

LA VIGNETTE PIETON. — Il ne reste plus tellement de piétons dans un pays où tout le monde est monté sur pneus, mais on peut se demander pourquoi ces piétons sont exemptés de la vignette. Cette injustice sociale est flagrante, mais facile à réparer. La vignette piéton coûtera 50 F par an et 75 F pour ceux dont le poids excède 80 kilos.

LE DROIT DE PEAGE. — Dans une ville comme Paris, où la majorité des voitures sont crachées par la banlieue, il est urgent de rétablir le droit de péage aux portes de la capitale. Exiger 15 F par voiture pour entrer dans Paris et 10 F pour en sortir semble, non seulement raisonnable, mais assez rentable.

LA TAXE AIR PUR. — Dans un monde où l'on paie l'eau, le gaz, l'électricité, on se demande pourquoi l'air est gratuit. Il serait peu opportun de demander aux citadins de payer l'air pourri qu'on leur envoie dans les narines, mais l'air pur et richement tonique des campagnes, comme des montagnes, sera tarifié. La taxe annuelle sera proportionnelle à la teneur en oxygène de l'air.

LE PARI FRUCTUEL. — Il ne reste plus beaucoup de Français qui ne jouent ni au tiercé, ni au Loto, ni à la Loterie nationale. Mais il reste quand même des réfractaires à ce genre d'attrape-nigauds. Il semble normal de créer, à l'intention de ces asociaux, d'ailleurs suspects, une taxe de non-joueur que l'on pourrait fixer à 300 F par an.

LA REDEVANCE SOBRIETE. — Nous vivons dans un pays où, au comptoir des bistrots, l'eau minérale est plus chère que le coup de rouge ou de blanc. Ce qui signifie plus précisément qu'il faut avoir des moyens pour demeurer sobre. Ce signe extérieur de richesse peut se monnayer et profiter à l'Etat. Il suffit de demander aux irréductibles buveurs d'eau une redevance annuelle de 400 F.

LE DROIT AU TRAVAIL. — Tout est payant dans la vie, sauf le boulot. On peut aller au bureau pour rien, aucun droit d'entrée n'est exigé. Ce qui peut surprendre à une époque où trouver du travail n'est pas tellement facile. Désormais, chaque employé, en franchissant le seuil de l'entreprise où il travaille, sera tenu à payer un droit d'entrée de 5 F (pour toute la journée). Les cadres paveront le double. Les P.-D.G. toucheront 2 % du montant de ces droits d'entrée. Le reste ira évidemment au ministère des finances.

Modestes recettes pour faire recette, de quoi prouver que penser éternellement à augmenter les impôts directs ou indirects, c'est avouer que vraiment l'imagination ne sera jamais au pouvoir. Et les gouvernements, à force de penser à mettre du beurre dans leurs épinards, oublient qu'on peut également penser à des variantes et mettre des épinards dans le beurre. Pour changer, dans l'optique du changement dans la mome continuité.

JACQUES STERNBERG.

GÉNÉALOGIE

Des livres sur la noblesse? Pas tout à fait et pas seulement...

DEPUIS le 3 mars 1974, date de naissance de cette rubrique généalogique, près de cinquante chroniques ont été publiées dans « le Monde aujourd'hui ». Or, aucune, jusqu'à présent, n'a été consacrée à la noblesse. Tout au plus quelques lignes ont-elles signalé telle ou telle étude familiale bien faite.

Il faut donc relever aujourd'hui une initiative intelligente qui mérite de faire école dans tous les milieux : un annuaire familial, l'*Annuaire Dieuleveult* (1), donnant, après indication des filiations, le « carnet d'adresses » de tous les descendants contemporains d'un aïeul éloigné. Le récit historique de cette famille — *« Dieu le veult ! Un cri, un nom, une famille »* (2) — ne se résume pas à un panégyrique, mais se risque à indiquer également les vicissitudes et les soucis, les échecs et les fautes des membres de cette famille, c'est-à-dire qu'il réalise une étude généalogique vraie.

Il faut bien considérer que la proportion des familles nobles est absolument infime dans l'ensemble de la population française. De plus, l'isolat qu'elles forment est beaucoup plus fermé, même encore de nos jours, que pour n'importe quel autre groupe. C'est ainsi que l'abbé Jacques Dupont, — vrai spécialiste de la question, puisqu'il publie chaque trimestre une nouvelle partie de la descendance de Saint Louis (3) — rappelle, dans le *Bulletin de liaison du Centre généalogique de l'Ouest* (4), qu'au dixième degré, *« au lieu de 1 024 aïeux, Frédéric le Grand n'en a que 357, l'actuel comte de Paris 181 et le roi Alphonse XIII d'Espagne 111 »*.

En conséquence, la chance, pour le chercheur de famille modeste, de se retrouver une ascendance noble est extrêmement réduite. Beaucoup plus faible en tout cas, par exemple, que celle de découvrir, parmi ses aïeux, un pupille de l'Assistance publique (5). D'autre part, la confusion créée dans l'esprit de beaucoup entre le terme « généalogie » et l'idée de recherche vaniteuse et farfelue de quartiers de noblesse (comme elle le fut si souvent au dix-neuvième siècle) fait qu'il y a un certain respect humain, une sorte de gêne à parler de « noblesse » pour qui veut conserver son image de chercheur scientifique.

Toutefois, la toute récente parution du premier tome du *Répertoire de généalogies françaises imprimées* (6) d'Etienne Arnaud se présente comme un fait trop important (conjointement à la *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France* (7), de Gaston Saffroy, parue ces dernières années, auquel il fait constamment référence) pour ne pas mériter de commentaires. Et cela, quoique ne soit donnée qu'une proportion très faible de familles qui ne soient pas nobles, car la généalogie de très peu de familles modestes a été publiée jusqu'à présent et que cet ouvrage ne se propose théoriquement que de colliger dans le détail les références d'œuvres imprimées.

Aucune chance pour le roturier

En effet, dans le cas général de la recherche de l'ascendance de tout un chacun, les situations sociales retrouvées (au moins, depuis trois ou quatre cents ans, période maximale de recherche normalement possible) ne quittent guère leur milieu. Si le noble le plus authentique se découvre souvent des quartiers de bourgeoisie, si le bourgeois aisé a parfois des aïeux nobles (c'est ce que démontre l'étude sur *les Ancêtres d'Albert Schweitzer* (8) du Centre généalogique d'Alsace et de Christian Wolff), le roturier, lui, à moins que ce soit relativement récent, — n'a pratiquement aucune chance d'apprendre que les parents d'un de ses aïeux manouvrier, maçon, tisserand ou maréchal-ferrant, journalier, vigneron ou... épinglier, étaient nobles. C'est pourquoi ce répertoire, et cette bibliographie qu'il complète, ne concernent pas la majorité d'entre nous.

La *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France* recense plus de cinquante mille titres de publications manuscrites et imprimées ayant un caractère généalogique, héraldique et nobiliaire, et concernant la France. Le tome premier, consacré aux généralités, donne le catalogue des périodiques, les bibliographies étrangères et françaises, la science du blason, l'histoire de la chevalerie et celle de la noblesse, etc.

Un premier pas

Le deuxième tome donne la bibliographie des travaux relatifs à l'histoire des familles, des institutions et des charges anoblissantes par province ou ancienne colonie.

Quant aux monographies familiales elles-mêmes, répertoriées par ordre alphabétique des patronymes, elles composent, après un classement méthodique et chronologique des recueils généalogiques généraux, la plus grande partie du troisième tome.

Toutefois, les généalogies contenues dans les recueils généraux (ceux du P. Anselme, de Moréri, par exemple), dans les nobiliaires provinciaux, sur quelques pages d'un ouvrage de tout autre ordre (monographie d'une paroisse...), ne figurent pas nommément ici.

Afin de combler cette importante lacune, Etienne Arnaud a alors réalisé son *Répertoire de généalogies françaises imprimées*.

Y sont donnés, en ordre alphabétique, tous les noms patronymiques pour lesquels une généalogie, ou un fragment généalogique d'au moins trois générations consécutives, a été publiée. Les références précises des sources sont fournies sous chaque nom, soit à l'aide d'un sigle (la liste en occupe les cinquante premières pages), soit directement par description de l'ouvrage (auteur, titre, lieu et date d'édition..., cote à la Bibliothèque nationale de Paris), soit par renvoi à la bibliographie de Gaston Saffroy (lettre S suivie d'un numéro) ou au *Grand Armorial de France*, de Jougla de Morenas.

L'auteur n'a pas voulu faire un travail critique. Tous les ouvrages sont acceptés sans discrimination, qu'ils soient sérieux et honnêtes ou notoirement suspects de complaisance ou de mensonge. C'est au chercheur qu'il revient d'opérer le tri nécessaire.

De la même façon, aucun critère de classe (noble, bourgeoise, ouvrière ou paysanne) ni de religion (catholique, protestante, israélite) n'entre en ligne de compte. Malheureusement, il s'agit ici d'un dénombrement de généalogies publiées et, si le répertoire est réellement exhaustif, il ne peut porter par définition que sur ce qui a été publié : presque exclusivement des généalogies nobles ou de grande bourgeoisie.

Dans l'avenir, avec le développement massif de la généalogie dans tous les milieux, ce ne sera plus quelques dizaines d'ouvrages qui auront été publiés sur la généalogie de familles modestes, mais des milliers. Alors, la nouvelle édition mise à jour du répertoire sera d'un intérêt considérable. Dès maintenant, il est primordial pour les familles nobles, car il serait ridicule de ne pas prendre connaissance de travaux déjà réalisés lorsqu'on dresse une généalogie ; mais, dès maintenant aussi, il est de grande valeur pour tous, car il est le premier pas d'un état exhaustif et permanent de toutes les généalogies imprimées réalisées dans tous les milieux.

PIERRE CALLERY.

(1) Alain de Dieuleveult, Le Bois-Garreau, Marigné-Laillé, 72220 Ecommoy.

(2) Colette de Dieuleveult, 85, rue du Maréchal-Leclerc, 35800 Dinard.

(3) *Les Cahiers de Saint-Louis* (J. Saillot), 34, rue Dupetit-Thouars, 49000 Angers.

(4) 3, rue des Bons-Français, 44000 Nantes.

(5) Voir *le Monde* daté 27-28 novembre 1977, 9-10 avril, 30 avril-2 mai et 30-31 juillet 1978.

(6) Editions Berger-Levrault. Un volume (tome I : A-F), 19×26 cm., relié pleine toile, 600 pages, 490 F.

(7) Librairie Gaston Saffroy, 4, rue Clément, 75006 Paris. Trois volumes, 19×26 cm., reliés pleine toile, 734 p., 872 p. et 832 pages, 900 F.

(8) Une brochure, 21×29,5 cm., 98 pages, 10 planches de photographies. Publications du C.G.A., 5, rue Fischart, 67000 Strasbourg.

SISYPHE

Les militants sont de retour

LES militants sont de retour. Reposés, bronzés. Les premières discussions s'engagent, détendues mais déjà passionnées. Ils ont compris que l'année politique sera décisive et qu'elle ne se fera pas sans eux. Epoque incertaine pour les dirigeants des partis, le temps de la réflexion a succédé à celui de la discipline. Tantôt, les militants ont effectué leur devoir jusqu'au bout de leur déconvenue, écouté ensuite les rapports officiels démontrant que c'était chez les autres qu'il fallait rechercher les causes de l'échec.

Ils ont pris le temps de lire, observé que l'ex-président des radicaux de gauche avait décidé d' « *avoir raison trop tôt* », que la situation portugaise suivait son cours, qu'Edmond Maire avait confirmé que « *le programme commun était dans la trappe* » et qu' « *il fallait refuser l'incantation verbale* », qu'André Henry avait découvert que « *la situation de l'emploi était préoccupante* ». Ils ont parcouru quelques éditoriaux de Jean Daniel dans *le Nouvel Observateur*, essayé — sans succès — de se plonger dans le livre d'un « nouveau philosophe », relu l'histoire tragique du « printemps de Prague », suivi les péripéties des procès des dissidents, appris que le président Carter s'intéressait beaucoup aux droits de l'homme, conformément aux conclusions du rapport de la Trilatérale sur la « crise de la démocratie ».

Ils ont été instruits, par des professionnels de la nouvelle pensée, des méfaits de l'Etat et des nationalisations, sur le lien fatal entre le marxisme et le goulag, sur le poids des contraintes internationales, sur la fin de l'eurocommunisme - qui - n'a - d'ailleurs - jamais - été - qu'une - tactique - du - mouvement-communiste-international. Sur bien d'autres choses encore qu'ils n'avaient pas bien saisies, comme le besoin de sécurité des Français et comme le désir d'un certain nombre d'entre eux d'innover à l'ombre de l'ordre giscardien. S'ils ont bien reçu le « message », la société de rêve sera libérale sur le plan économique (multinationales contre « canards boiteux »), libertaire sur le plan des mœurs (l'exemple nous vient d'Amérique), social-démocrate sur le plan politique (il reste à trouver un Helmut Schmidt pour la France, si Giscard d'Estaing ne suffit pas à la tâche).

Bref, les militants sont avertis : ils ne pourront compter que sur eux-mêmes. Ils ont compris que leur parti était encore trop lié aux communistes pour plaire à l'ensemble de la nouvelle petite-bourgeoisie salariée et aussi à l'oligarchie financière, qu'il dérangeait tous ceux qui refusent un « changement social » qui soit autre chose que la nouvelle adaptation de l'impérialisme dans les vieux pays capitalistes. Plus que jamais, ils sentent que ce parti qui les a parfois tant déçus est le leur, plus que jamais ils sont prêts à le défendre pied à pied contre les offensives convergentes menées contre lui de tous bords (gauche américaine, néostalinisme, giscardisme, droite archaïque). Courage, militants Sisyphes !

HENRI GOMEZ.

TÉMOIGNAGE

Vacances excentriques

CENT kilomètres de Paris. Campagne normande. Mme la marquise meurt en faisant don de son château aux « bonnes œuvres ». Vingt ans après, les bâtiments menacent ruine. Ils sont alors vendus pour un prix modique. Ils échoient à Denis et Mariane, qui apprécient les hasards insolites et les grains de folie dans les mondes programmés ou rentabilisés vite fait.

Les premières vacances, ils bouchent les plus gros trous des toits et montent se coucher à la bougie.

Au début des deuxièmes vacances, ils prennent en stop un étudiant anglais qui propose, en échange de leur hospitalité, de venir travailler avec eux. Ils installent alors quelques commodités d'usage dans une partie habitable et construisent une cheminée.

Les vacances suivantes, l'étudiant anglais revient avec deux de ses camarades. Tout un pan de toit est refait. Aucun des participants n'est professionnel. Sur les échafaudages, Shakespeare est à l'honneur aussi bien que les explications techniques.

Quelque chose de nouveau s'est donc passé, un changement de niveau, une mini-mutation. Les échanges, le travail en commun, ont créé entre les participants de tous âges, six adultes, trois enfants, un état d'esprit qui rend précieuses ces vacances actives, loin du tout fait et du tout cuit ; nouvelle réalité grâce à laquelle les conseils, les critiques ou les bonnes paroles inefficaces des amis aux investissements plus étroitement individualistes deviennent inopérants ou étranges.

Cette année, le château, futur centre culturel dans l'esprit de Denis et de Mariane, où le travail manuel a déjà sa place, manque de bras. N'y a-t-il que les Anglais pour s'intéresser à une idée, ma foi, fort simple : travailler, manger, parler ensemble dans l'inconfort et le plaisir d'une œuvre originale ? Denis et Mariane s'interrogent.

JULIE TERREAU.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TELEVISION

Les nouvelles grilles de programmes sur TF 1, A 2 et FR 3

Une certaine prudence

LES grilles de programmes, qui entreront en application (autonomie oblige !) le 11 septembre sur TF 1, le 18 sur A 2 et le 23 sur FR 3, introduisent, plus que les années précédentes, un incontestable renouvellement dans les émissions des trois chaînes. Les responsables nommés ou reconduits il y a huit mois bénéficient, il est vrai, pour 1979, d'un budget plus favorable, grâce à une sensible augmentation (+ 16,4 %) du produit de la redevance.

Chacune des sociétés a choisi de mettre l'accent sur quelques thèmes particuliers qui correspondent à son image de marque ou à sa vocation propre. TF 1 attire l'attention sur ses nouveaux magazines (littéraire, économique, actualité du spectacle, information sur la télévision, reportages européens) et sur ses soirées à thème (cinéma, musique). A 2 souligne son effort en faveur de la création (fiction ou documentaire), de la réflexion et de la jeunesse. FR 3 insiste sur ses émissions régionales et sur ses programmes de cinéma.

En dépit de ces orientations positives, et dont les effets ne pourront être jugés qu'au vu des émissions elles-mêmes, une certaine prudence, dictée par les tout-puissants sondages d'écoute, semble cependant continuer à prévaloir dans la conception même des nouveaux programmes. C'est ainsi que les mêmes formules se retrouvent apparemment d'une chaîne à l'autre. L'émission de Jean d'Ormesson répond évidemment à celle de Bernard Pivot. Entre les variétés du lundi soir, sur A 2, et, celles, du samedi, sur TF 1, où sera la différence ? « L'invité du jeudi », sur A 2 le jeudi, ressemble à « L'invité de FR 3 », le dimanche. A une ou deux exceptions près (citons « Le portrait d'un travailleur immigré » de Daniel Kantin, sur A 2), les documentaires annoncés manquent singulièrement d'audace, et le magazine « économique et social » de TF 1 sera, nous dit-on, beaucoup plus économique que social. Rappelons également la décision d'A 2 de créer en janvier un journal de 13 heures et celle de FR 3 de diffuser un bulletin national à 19 h. 10 : tout se passe comme si l'on cherchait plus à se copier qu'à se distinguer...

Procès d'intention ou redoutable enchaînement d'une concurrence mal comprise ?

THOMAS FERENCZI.

LES APRÈS-MIDI

TF 1 renouvelle ses après-midi, orientés chaque jour vers des publics différents : le lundi, « D'hier et d'aujourd'hui », de Marc Briones et de Claudine Kirgener, présenté par Jean Bertho, s'adresse principalement aux personnes âgées ; le mardi, « Le regard des femmes », d'Eve Ruggieri, propose « une optique féminine et féministe sur le monde » ; le mercredi, « Les visiteurs du mercredi », de Christophe Izard, fait appel successivement aux six-dix ans et aux dix-quinze ans ; le jeudi continue d'être réservé à la télévision scolaire et le vendredi d'être inoccupé ; le samedi, l'émission de Denise Fabre et P. Douglas donnera lieu à un nouveau concours (Découvertes TF 1), ouvert aux auteurs - compositeurs - interprètes, aux duos ou aux groupes, aux interprètes et à un nouveau jeu ; le dimanche, le nouveau magazine de télévision TF 1-TF 1, préparé par M. Bruzeck, sera présenté à 12 h 30. En semaine, à 19 h 45, « Eh bien raconte » cède la place à un nouveau jeu.

A 2 propose toute la semaine « Aujourd'hui madame », suivi d'un programme de fiction, puis, le lundi, d'un documentaire ; le mardi, des programmes éducatifs ; le mercredi, d'une émission pour la jeunesse ; le jeudi, de « L'invité du jeudi » (A. Sinclair, H. Vida, J. Lanzi) ; le vendredi, le nouveau magazine « Delta » (H. Vida, M. Lefevre, J.-P. Berrand, B. Etienne, D. Lecat) précède une émission quotidienne pour les jeunes, et « C'est la vie » ; le samedi mêlera le sport, les animaux, l'aventure et les spectacles. Le dimanche est marqué notamment par la création de « Chorus », émission de rock, d'A. de Caunes, à 12 heures, suivie de « Cinémalices », de D. de Galard, et par une fin d'après-midi réservée aux très jeunes (« Les Chocolats du dimanche », de J. Alexandre, à 17 h. 30, et une série Walt Disney, à 18 heures.

FR 3 ouvre son antenne à 18 h 30, du lundi au samedi, par ses émissions pour la jeunesse, suivies de la Tribune libre (sauf le samedi), des actualités nationales, puis régionales, d'un dessin animé et des jeux de 20 heures. Le dimanche, après l'émission musicale (16 h 30-17 h 30) et un documentaire régional, dans la tranche 18 h-19 h 45, confiée à J.-P. Alessandri, une nouvelle émission, « L'invité de FR 3 », alternera, une fois par mois, avec « Le magazine du rire et du sourire ».

D'UNE SOIRÉE A L'AUTRE

	TF 1	A2	FR 3
LUNDI	Film, suivi, en alternance : — D'un débat lorsqu'il s'agira, une fois par mois, d'un film de science-fiction. — D'une émission de cinéma, ce qui permettra la composition de soirées à thème. — De « Questionnaire », de J.-L. Servan-Schreiber. — De « Plein feu », nouveau magazine de l'actualité du spectacle, présenté par José Artur.	Emission de variétés, produite en alternance par différentes équipes (M.-F. Brière, J.-C. Pelletier et D. Sanders, P. Tchernia, G. Bontempelli, etc.), suivie du magazine d'actualité de J.-P. Elkabbach « Question de temps » et d'un documentaire de création (« Bande à part », « Zig-zag », etc.).	Film : « Cinéma public ». En septembre : *Comme un boomerang* (J. Giovanni), *les Mariés de l'an II* (J.-P. Rappeneau), *Chobizenesse* (J. Yanne). En octobre : *la Mort aux trousses* (A. Hitchcock), *Armaguedon* (A. Jessua), *le Dernier des géants* (D. Siégel), *le Casse* (H. Verneuil), *Sans mobile apparent* (Ph. Labro).
MARDI	En alternance : Documentaire, suivi de « Les livres en tête », mensuel littéraire de Jean d'Ormesson et Jacques Paugam, ou d'une émission de variétés. Dramatique ou téléfilm, (*la Ronde de nuit*, de P. Moustiers, réal. G. Axel, le 19 septembre, le troisième épisode d'*Aurélien*, de M. Favart, d'après Aragon, le 17 octobre, etc.), suivi d'un documentaire.	Les « Dossiers de l'écran », d'A. Jammot et G. Darbois. Une douzaine de dramatiques originales seront écrites et réalisées spécialement, parmi lesquelles *Ney* (A. Decaux), *Darlan* (Y. Courrière), *les Canuts* (J.-D. de La Rochefoucauld), *Trotski* (J. Elleinstein, Y. Ciampi), *les Surdoués* (C. Klotz), *le Mai français* (A. Peyrefitte, J.-F. Delassus), *Jaurès* (A. Castaj).	Film : « Cinéma pour tous ». En septembre : *Au-delà du Missouri* (W. A. Wellmann), *Sissi* (E. Marischka), *Vaquero* (J. Farrow). En octobre : *Sissi impératrice* (E. Marischka), *Ville sans loi* (J.-H. Lewis), *Sissi face à son destin* (E. Marischka), *Trois heures pour tous* (A. Werker), *la Fabuleuse Aventure de Marco Polo* (D. de La Patellière, N. Howard).
MERCREDI	Dramatique (*la Main coupée*, de J. Kerchbron, d'après Cendrars, le 20 septembre ; *l'Herbe claire*, de C. Dumas, réal. M. Frydland, le 27 septembre ; les deux premiers épisodes d'*Aurélien*, de M. Favart, d'après Aragon, le 4 et 11 octobre, etc.), suivie, en alternance, du magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller, ou d'une émission scientifique, médicale ou philosophique.	*Le Muppet show*, suivi d'une émission pour les jeunes, *Mi-fugue, mi-raison*, de P. Laffont. En fin de soirée, un documentaire, en alternance avec le magazine « Voir » et le magazine médical de P. Desgraupes.	Film : « Cinéma d'auteurs ». En septembre : *Alice ou la Dernière Heure* (C. Chabrol), *Monsieur Klein* (J. Losey). Une fois par mois, en fin de soirée, les créations de « Cinéma 16 » (auteurs : O. Descamps, C. de Givray, R. Martial G. Chouchan, D. Moosman, M. Hartmann, C. Dubreuil, etc.).
JEUDI	Série française (jusqu'au 19 octobre, *Allegra*, de M. Wyn, d'après le roman de F. Mallet-Joris), suivie du magazine « l'Evénement », qui cédera la place une fois par mois à « Euro 9 », nouveau magazine préparé par les télévisions des Neuf En fin de soirée « Ciné-première » ou, une fois par mois, un film.	En alternance : Un film, suivi d'un magazine de cinéma. Une émission de théâtre (retransmission ou réalisation originale), suivie d'une émission musicale. Une émission de variétés : « Le grand échiquier », de Jacques Chancel. Une dramatique suivie d'un film.	Film : « Cinéma d'auteurs ». En septembre : *Don Angelo est mort* (R. Fleischer), *L'aigle s'est envolé* (J. Sturges), *Terreur sur le Britannic* (R. Lester). En octobre : *Satyricon* (F. Fellini), *le Piège* (J. Huston), *la Party* (B. Edwards), *Rosebud* (O. Preminger).
VENDREDI	En alternance : « Au théâtre ce soir » (trois fois par mois), retransmission théâtrale ou diffusion d'un concert qui pourra donner lieu à une soirée à thème musical (Mahler, le 28 septembre ; Schubert, les 28 octobre et 5 novembre ; Vivaldi...). En fin de soirée, les magazines « Expressions » ou « A bout portant ».	Série française : A partir du 22 septembre *Médecins de nuit*, six « reportages-fictions », de Bernard Kouchner, réalisés par Ph. Lefèvre, P. Kassovitz et N. Ribowski. Cette série sera suivie de l'émission littéraire « Apostrophes », de B. Pivot, puis du « Ciné-Club » (avec un cycle Ingmar Bergman, à partir du 22 septembre).	Magazine « le Nouveau Vendredi ». Prochains sujets : les cambriolages de l'été, l'alcoolisme, la Pologne, la décentralisation du secteur tertiaire, le trafic des animaux sauvages, les greffes d'organes, la défense de l'Europe, les jeux, et cartes blanches à Juliette Boisriveaud, Claude Imbert, Jean d'Ormesson. Ce magazine est suivi d'une émission régionale de fiction ou de divertissement.
SAMEDI	Emission de variétés (« Numéro 1 » trois fois par mois), suivie d'une série étrangère *les Hommes d'argent*, avec K. Douglas, à partir du 23 septembre, et de « Télé-Foot 1 ».	Dramatique : outre les *Maigret* et les *Cinq dernières minutes*, on verra, à partir du 30 septembre, *le Temps d'une République*. Six épisodes de l'histoire de la IIIe, dont deux seront programmés aux « Dossiers de l'écran ». Cette dramatique sera suivie d'une émission de Philippe Bouvard, « Sur la sellette », ou, une fois par mois, de « Alain Decaux raconte », puis de programmes de musique ou de cabaret.	Une dramatique historique (*les Grandes Conjurations*, puis *le Cardinal de velours*, de P. Cardinal), une retransmission d'œuvre lyrique ou dramatique (*la Damnation de Faust*, *le Bossu*, *le Cid*, *On ne badine pas avec l'amour*, *Lohengrin*, etc.), une production de fiction étrangère, une rediffusion d'œuvre françaises. En fin de soirée, en alternance, le « Magazine Thalassa », le « Magazine du cheval » ou un choix de courts métrages.
DIMANCHE	Film, suivi d'une émission musicale ou chorégraphique. Ensuite viendra un documentaire.	Série étrangère, soit achetée, comme *Kojak*, *la Vie de Shakespeare*, *Rubens*, *Adam's chronicle*, soit coproduite (*Vie de Verdi* ou *Martin Eden*, avec la RAI ; *La mort est mon métier*, avec l'Allemagne.). Ensuite viendra un documentaire.	— « Histoires de France », d'Arthur Conte (jusqu'à la fin de l'année). Documentaire : cinq « Dossiers noirs », du 24 septembre au 22 octobre, réalisés par J.-M. Charlier. « Encyclopédie du cinéma », de Claude-Jean Philippe (qui commencera par une histoire du cinéma français), suivi du magazine « Ciné-Regards », puis du « Cinéma de minuit » (« les Stars féminines », jusqu'à la mi-octobre, le « Cinéma fantastique américain », jusqu'à la fin novembre, le « Cinéma italien, ensuite.).

Écouter-voir

● **ENQUETE : L'ORDINATEUR. — « C'est la vie », du lundi 11 au vendredi 15, A2, 18 h. 35, et « Question de temps », mercredi 13 septembre, A2, 22 h. 15.**

L'ordinateur, ce monstre inquiétant qui fait peser sur nos libertés la menace de sa toute-puissance malfaisante, peut-il être apprivoisé ? Depuis la publication du rapport de Simon Nora et d'Alain Minc sur l'« informatisation de la société », le cauchemar a reçu la caution des sages, et la fiction a pris figure de science. La machine, pourtant, n'a pas encore détrôné l'homme.

Noël Mamère et Alain Doubesky consacrent cette semaine le magazine « C'est la vie » aux applications domestiques de l'informatique des cuisines aux centres hospitaliers, de Rungis à l'automobile. Pour « Question de temps », de Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot, Yves Gounot et Georges Leclerc sont allés enquêter respectivement au Japon et aux Etats-Unis pour y découvrir un autre visage de l'ordinateur.

● **DOCUMENTAIRE : CONCORDE, HISTOIRE D'UN AVION. — Mardi 12 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

André Turcat, le premier à avoir fait voler Concorde et donc le plus fameux des pilotes d'essai (soyons chauvins !), a écrit le livre des aventures du supersonique franco-britannique. Ce récit d'un rêve national — prouesse technique et désastre financier — sert de trame au huitième des films que Daniel Costelle a réalisés dans la série « Histoire de l'aviation ».

Reprises pour la plupart de documents d'actualité des années 60, les images ne sont guère « objectives ». Le téléspectateur se fâchera contre les Soviétiques, ces copieurs, dont le Tupolev s'est écrasé en France. Contre les Américains, avec toutes leurs chinoiseries. Contre les Anglais un peu, en revoyant une colère du général de Gaulle à leur endroit. Contre « la fatalité », qui fait qu'après le paquebot France et La Villette, Concorde, objet de fierté, fait payer cher son prestige sans espoir d'être jamais rentable. Mais qu'il est beau cet avion-oiseau ! Regardez-le.

● **PORTRAIT : MARIA CALLAS. — Dimanche 17 septembre, TF 1, 22 heures.**

Il est trop court, ce Maria Callas d'Alain Ferrari, produit par Brigitte Carreau. Et pourtant il parvient à en dire et en montrer beaucoup : la vie de la diva, son art, les passions contraires que l'une et l'autre ont suscitées, le petit monde de l'opéra, ses manies belles ou agaçantes...

La Callas s'y dessine lentement au travers de photos anciennes et de témoignages filmés, souvent émouvants. Pour se découvrir en chair et en os assez tard dans le film. Lorsqu'elle apparaît — après sa voix — le mystère de la Callas est noué : plus immatérielle lorsqu'elle se met à vivre que lorsqu'on soupçonnait sa vie

La Callas, aujourd'hui, c'est un peu comme Edith Piaf : il y a ceux qui l'ont vue, connue et entendue, et ceux qui ont maintenant l'âge d'en regretter le souvenir. Ce film les consolera peut-être.

Les films de la semaine

● **CONDAMNÉ AU SILENCE, d'Otto Preminger. — Lundi 11 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

L'histoire vraie d'un général d'aviation américain qui, dans les années 20, se dressa contre l'état-major et le gouvernement pour défendre la cause de l'armée de l'air négligée et avait même prévu l'attaque japonaise de Pearl-Harbor.

● **NANA, de Christian-Jaque. — Lundi 11 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

On peut refuser ce film au nom de Zola trahi. On peut aussi le voir pour comprendre comment le mythe cinématographique alors triomphant de Martine Carol pouvait se substituer à un mythe littéraire aussi puissant que celui de Nana.

● **HANTISE, de George Cukor. — Mardi 12 septembre, TF 1, 16 h. 10.**

Atmosphère victorienne de Londre en 1870. La flamme de l'éclairage au gaz baisse inexplicablement dans la maison du crime où rôde la crainte de la folie. Charles Boyer incarne le mal avec élégance.

● **AU-DELA DU MISSOURI, de William Wellman. — Mardi 12 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Chasseurs de castors et tribus indiennes dans les Rocheuses, en 1830. Un des plus beaux films d'aventures de William Wellman, qui avait le sens de l'épopée et du romanesque. Ici, il y a ce qu'on appelle de grands moments de cinéma et un émouvant plaidoyer antiraciste.

● **LES ESCLAVES DE BABYLONE, de William Castle. — Mercredi 13 septembre, A 2, 15 h.**

Cyrus fut berger avant d'être roi de Perse, et le prophète Daniel l'amena à libérer les Hébreux en détruisant Babylone. William Castle n'a pas réalisé que des films d'épouvante. Le peu qu'on sait de ce mélodrame antiquo-biblique, inédit en France, excite la curiosité.

● **DON ANGELO EST MORT, de Richard Fleischer. — Jeudi 14 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Une histoire de Mafia inspirée par le colossal succès du *Parrain*. Avec une efficacité toute hollywoodienne, Fleischer a animé un récit touffu, dans l'esprit du « film noir » traditionnel. Les cadavres s'accumulent comme dans une pièce de Shakespeare. Anthony Quinn et Frédéric Forrest donnent certaines nuances psychologiques à leurs personnages.

● **COURRIER DU CŒUR, de Federico Fellini. — Vendredi 15 septembre, A 2, 22 h. 40.**

Satire des « fumetti » (photo-romans) de la presse du cœur italienne. Comédie de mœurs d'un humour corrosif, le véritable point de départ du cinéma de Fellini, qui, tout en menant deux actions parallèles sur un rythme cocasse, installe son univers : petits-bourgeois et acteurs minables en proie au même vide spirituel, paysages réels teintés d'insolite, déambulations nocturnes et prostituées.

● **LA RACE DES SEIGNEURS, de Pierre Granier-Deferre. — Dimanche 17 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

Les servitudes de l'ambition politique à laquelle il faut sacrifier l'amour. Un homme aux idées de gauche se rallie à la majorité pour un portefeuille de ministre. Tout cela, inspiré d'un roman de Félicien Marceau, ne fait pas un pamphlet dans les images académiques de Granier-Deferre. Même si avec charme, force et magnétisme, Alain Delon exprime la volonté de puissance d'un « jeune loup ».

● **LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, de Tay Garnett. — Dimanche 17 septembre, FR 3, 22 h. 40.**

Etrange destin d'un roman de James Cain. Il a d'abord été adapté en France par Pierre Chenal sous le titre *le Dernier Tournant* et en Italie par Visconti (l'admirable *Ossessione*) avant de devenir un film noir hollywoodien. Cette troisième version restitue l'atmosphère lourde et moite d'une société minée par l'érotisme et l'argent.

● **CINE-FOLLIES, de Philippe Collin. — Lundi 18 septembre, TF 1, 16 h. 30.**

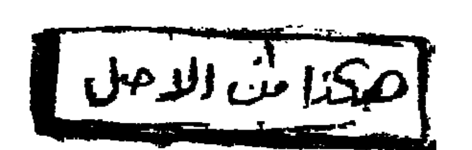
Les scènes de boîte de nuit, de théâtre, de music-hall, les chansons et les numéros de danse, du cinéma français des années 30 (cinéma populaire du samedi soir) rassemblées dans un montage construit comme un récit de fiction avec intrigues qui se recoupent et personnages qui ont tous un air de famille.

● **LA GRANDE BOURGEOISE, de Mauro Bolognini. — [L]undi 18 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

L'affaire Murri, qui scandalisa l'Italie de Victor-Emmanuel III, au début du siècle (un frère meurtrier par amour et sa sœur mal mariée et adultère, tous deux étant les enfants d'un chirurgien athée et socialiste) est reconstituée avec un extraordinaire raffinement esthétique.

● **LES MARIES DE L'AN II, de Jean-Paul Rappeneau. — Lundi 18 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Folles poursuites, bagarres endiablées et rebondissements rocambolesques dans une comédie qui se situe à Nantes et dans les environs, en 1793...



RADIO-TELEVISION

Samedi 9 septembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Drôle de numéros).

Avec Coluche, Jane Birkin, Michel Jonas, Eddy Mitchell, Julien Clerc, Catherine Allégret, Jacques Villeret, Alain Souchon.

21 h. 35, Série américaine : Starsky et Hutch ; 22 h. 25, Histoire de la musique populaire : Rythm and blues ; 23 h. 15, Ciné-première (avec Yves Berger).

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Les Héritiers (Le Quincaillier de Meaux), de J.-P. Petrolacci et P. Lary, réal. P. Lary. Avec P. Le Person, J. Berto, S. Rougerie.

Le Quincaillier de Meaux fait partie d'une série (la Fête au village, Adieu l'héritière, l'Oncle Paul, le Codicille), qui se propose d'exploiter les réactions très particulières que provoque un héritage. L'héritage révèle parfois des réactions insoupçonnées, dévoile des conflits, jette la lumière sur la véritable personnalité des individus. Ici la mort de Violette Voltoo transforme un quincaillier quinquagénaire et paisible.

22 h., Variétés : Show Bing Crosby, réal. M. Pasetta ; 22 h. 50, Reportage : Molière, vu par A. Mnouchkine.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : La Compagnie de la nuit. Scénario : M. Rodgers, réal. G. Nelson. Avec : Don Murray, W. Pidgeon, Y. de Carlo, G. Grahame, etc.

Qui a voulu tuer Bill Martin pendant qu'il enquêtait sur la disparition de Carolyn Parker, célèbre vedette des années 50 ?

21 h. 40, Aspects du court métrage français : Territoires de l'enfance, d'E. Vercel ; 22 h. 10, Championnat du monde d'échecs aux Philippines.

FRANCE-CULTURE

20 h., Derrière la nuit, la nuit, de C. Semprun-Maura, avec D. Colas, N. Borgeaud, P. Perney, Y. Clech, R.-J. Chauffard, P. Crauchet, P. Trabaud. Réalisat. C. Roland-Manuel (rediff.) ; 21 h. 50, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Royal Albert Hall de Londres : « Symphonie n° 23 en sol majeur » (Mozart), « Diversion pour piano (main gauche) et orchestre » (Britten), « Symphonie n° 4 en ut mineur » (Chostakovitch), par le B.B.C. Symphony Orchestra, dir. G. Rojdestvensky, avec V. Postnikova, piano ; 23 h., Jazz forum : les dossiers du jazz (Dizzy Gillespie et James Moody) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Chopin, Mozart, Brahms.

Dimanche 10 septembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : La fête de Thonon-les-Bains ; 11 h., Messe célébrée avec la Communauté chrétienne des forains au milieu de la Fête de Crête sur un scooter d'auto-tamponneuse, préd. Père Bernard Quillard.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (Un amour volcanique ; 16 h. 25, Sports première.

17 h. 45, Télé-film : Qu'il est bon d'être vivant, de M. Landon, avec P. Winfield, R. Dee, L. Gossett, J. Burton, etc.

Le combat d'une victime de la route pour retrouver le goût de vivre.

19 h. 25, Les animaux du monde : Les animaux et le monde moderne.

20 h. 30, FILM : LES QUATRE MALFRATS, de P. Yates (1971), avec R. Redford, G. Segal, R. Leibman, P. Sand, M. Gun, Z. Mostel.

Quatre truands entreprennent de dérober, pour le compte d'un ambassadeur africain, un bijou exposé dans un musée de New-York.

22 h. 10, Mus. : Carmina Burana, de C. Orff.

Avec le chœur de la radiodiffusion bavaroise, dirigé par Gregor Eichhorn et les petits chanteurs de Tölz, l'orchestre de la radiodiffusion de Munich, dirigé par K. Eichhorn et cinquante danseurs et chanteurs.

CHAINE II : A 2

15 h., Sports : Championnats du monde de pelote basque ; 16 h. 5, Opéra : Didon et Enée, de Purcell, avec le Scottish Chamber Orchestra, dir. C. Makerras, et les chœurs et ballets du Scottish Opera, chroréographie J. Hastie (en liaison avec France-Musique, une production du festival d'Aix-en-Provence).

Avec J. Baker (Didon), *Norma Burrowes* (Belinda), *Alan Titus* (Enée), *P. Esswood* (l'Esprit), *Cl. Livingstone* (la Magicienne), *Marie Slorach* (première sorcière), *L. Armiston* (deuxième sorcière), *S. Ross* (deuxième dame), *D. O'Neil* (le Marin).

17 h. 10, Série : Têtes brûlées ; 18 h. 5, Cirques du monde (Centrum de Prague) ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Document de création : Les chemins de l'imaginaire (La pensée souterraine), réal. C. Brabant.

Dans la première partie, Charles Brabant évoquait l'éveil de la pensée humaine. Dans la seconde, celle-ci, il se penche sur la christianisation de la Gaule archaïque.

CHAINE III : FR 3

16 h. 50, Documentaire : Comment Yu Kong déplaça les montagnes. Une femme, une famille. (Rediffusion de l'émission du 9 septembre) ; 17 h. 50, Documentaire : Tatin circus ; 18 h. 50, Les animaux et leur survie ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte. Réal. J.-L. Mage : Le procès de « la Méduse ».

Inspira un tableau célèbre. La Méduse était l'un des quatre navires partis pour le Sénégal après les traités de 1815 qui attribuent cette colonie à la France. Il fit naufrage, son commandant fut déclaré coupable.

20 h. 30, Alors... chante.

21 h. 20, L'homme en question : Yannis Xénakis.

Le compositeur a rencontré S. Gualda, percussionniste, M. Tabachnik, directeur de l'Orchestre philharmonique de Lorraine, Cl. Helffer et M.-F. Bucquet, pianistes, L. Claret, violoncelliste, G. Médigue et C. Samuel, directeur du Centre Acanthes.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : KATIA, de M. Tourneur (1938), avec D. Darrieux, J. Loder, M. Simon, A. Clariond, M.-H. Dasté, M. Carpentier, T. Dorny. (N., rediffusion.)

Les amours du tsar Alexandre II et d'une jeune princesse aux idées libérales, Catherine Dolgorouki.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Protestantisme ; 9 h. 5, Disques ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 9 h. 55, Disques ; 10 h., Messe à la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon ; 11 h., Regards sur la musique : « l'Enfant et les Sortilèges », de M. Ravel ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretiens avec Roger Peyrefitte ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « le Baladin du monde occidental », de J.-M. Synge, réal. J. Rollin-Weisz, avec C. Laborde, J. Magre, C. Piney, O. Hussenot, etc. (rediff.) ; 16 h. 5, Concert du Quatuor Vegh à la Maison de Radio-France : « Quatuor en la mineur n° 1 opus 41 » (Schumann), « Quatuor n° 2 opus 17 » (Bartok), « Quatuor en fa majeur n° 1 opus 18 » (Beethoven) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : « Elen », de Villiers de L'Isle-Adam ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h., Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani ; 20 h. 40, Musique : « la Damnation de Faust », de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Davis ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Jean Jouve.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

14 h., La tribune des critiques de disques : sonate « les Adieux », pour piano en mi bémol majeur ; 17 h., Le concert égoïste de Jean Lacouture : Purcell, Mozart, Schubert, Verdi, Bizet, Ohana, Genet ; musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant... le saxophoniste-soprano : Loc Coxhillet Don Pullen et Chico Freeman ;

20 h. 30, Chansons et pièces de Dowland et Purcell, par le Deller Consort, avec H. Sheppard, soprano ; A. Deller, haute-contre ; M. Deller, haute-contre ; A. Lester, clavecin ; R. Spencer, luth, etc. ; 22 h. 30, XXXIIIe Jeux d'automne et Fêtes internationales de la vigne ; 23 h. 30, Musique de chambre : Quatuor opus 13 (Mendelssohn) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : les méridiens de septembre.

Lundi 11 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 13 h. 55, Série : 14-18, première guerre mondiale (premier épisode).

16 h. 30, FILM : LE GARDIAN, de J. de Marguanat (1945), avec T. Rossi, L. Vetti, L. Bellon, Delmont, C. Fonteney, R. Patorni (N.).

Une gitane jette un sort et séduit le gardian qu'elle devait épouser.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (1er épisode) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

Un nouveau jeu. Il se présente comme faisant appel à l'imagination, au sens de l'observation et à l'humour des téléspectateurs...

20 h. 30, FILM : CONDAMNÉ AU SILENCE, d'O. Preminger (1955), avec G. Cooper, C. Bickford, R. Bellamy, R. Steiger, E. Montgomery.

Dans les années 20, un général d'aviation, écœuré du peu de cas que l'on fait de l'armée de l'air, accuse publiquement ses chefs d'incompétence. Il est traduit en cours martiale.

22 h. 10, Magazine : Questionnaire, réal. A. François.

Me Badinter parle de la peine de mort.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : Les grandes voyageuses ; 16 h., Série : Moïse ; 16 h. 55, Sports : Rugby ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Spécial Question de temps : débat sur la communication du gouvernement du 6 septembre consacrée aux problèmes de l'emploi.

Avec Robert Boulin, ministre du travail, et les représentants des quatre groupes parlementaires.

21 h. 35, Alain Decaux raconte... La marche sur Rome.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'Union des athées ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h. : Les jeux.

20 h. 30, FILM : NANA, de Christian-Jaque (1955), avec Martine Carol, Ch. Boyer, J. Castelot, D. Doll, E. Cegani, W. Chiari, N. Roquevert.

Une fille de théâtre se hausse jusqu'à la courtisanerie de luxe, séduit et mène à la déchéance l'austère chambellan de Napoléon III.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre-Jean Jouve (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : société et expression politique de la France aujourd'hui ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales : Boulez, Henry, Portal, Taylor, Tudor ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Orgie perpétuelle », de M. Vargas Llosa ; 14 h. 47, L'invité du lundi : Patrick Modiano ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, La musique et l'amour : ineffables ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne, d'après « la Légende des chevaliers de la Table ronde » ; 19 h. 25, Présence des arts : la peinture en Provence au dix-septième siècle ;

20 h., Théâtre de l'étrange : « Vie et Mort d'Untel », de S. Martel, avec J. Leuvrais, G. Wallery, P. Trabaud, H. Buthion, R. de Baecker, O. Poisson et G. Mnich (redif.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Narcisse et Goldmund » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour détours ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 40, Jazz classique ;

14 h., Divertimento : Copland, Gershwin ; 14 h. 30, Triptyque : Haydn, Chostakovitch ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Albert Roussel ; 17 h., Postlude : Mendelssohn, Elgar ; 18 h. 2, Musique magazine : musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time ; jeu de plages ; 19 h. 35, Kiosques ; 19 h. 40, XXe concours international de guitare : Hinojosa, Dowland ; 20 h., Les grandes voix ;

20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Soirée Gilbert Amy : « Laetentur coeli, Vigilate » (Byrd), « Lux aeterna » (Ligeti), par le B.B.C. Singers, dir. J. Poole ; « la Main heureuse » (Schoenberg), par l'Orchestre national de France, dir. Amy ; « Strophes » et « Stretto » (G. Amy) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Méridiens de septembre.

Mardi 12 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes.

16 h. 10, FILM : HANTISE, de G. Cukor (1944), avec C. Boyer, I. Bergman, J. Cotten, A. Lansbury, Dame M. Whitty, B. Everest, E. Rameau. (N. Rediffusion.)

Pour s'emparer de bijoux cachés dans une maison où il a commis autrefois un meurtre, un homme essaie de faire croire à sa femme qu'elle devient folle.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 2) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Reportage : Concorde... Histoire d'un avion.

Lire nos « Ecouter - voir ».

22 h., Sports : Tennis (Flushing-Meadow).

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame ; 16 h., Série : Moïse ; 16 h. 55, Sport : Rugby ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : A TOUS LES COUPS L'ON GAGNE, téléfilm de P. Bogart (1975), avec S. Jones, S. Groon, L. Luckinbil.

Une joueuse acharnée, après avoir dilapidé les économies de son mari, essaie de reconstruire sa vie, aidée par les Joueurs anonymes.

Vers 22 h., Débat : La passion du jeu.

Le professeur Serge Leibovici, médecin psychiatre, M. Jacques Gilbert, président du Syndicat des casinos, et d'anciens joueurs guéris parlent de cette passion où l'on peut tout « flamber ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le club des quatre ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions regionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : AU-DELA DU MISSOURI, de W. Wellman (1951), avec C. Gable, R. Montalban, J. Hodiak, A. Menjou, M.-E. Marques, J. Holt. (Rediffusion.)

Un trappeur des montagnes Rocheuses qui a épousé une Indienne se trouve pris dans une guerre sanglante.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P.-J. Jouve (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : les Baoulés de Côte-d'Ivoire ; le symbolisme de l'eau dans l'Islam ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « Notre ferraille en or », d'Axionov ; 11 h. 2, La musique et l'amour : Fauré, Gounod, Berlioz, Offenbach, Verdet, Saint-Saëns, Chausson ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Partenaire inconnu », de J. Kosinski ; 14 h. 47, Géométrie variable : la presse féminine ; 16 h., Match : le rôle de l'architecte dans la société ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, La musique et l'amour : Prederique, Liszt, Rossini, de Falla, Massenet, Alkan, Ibert ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne : « L'enfance de Merlin » ; 19 h. 25, Jules Verne : le pacifiste ;

20 h., Dialogues : « Le croire, le craindre », avec F. Deligny et F. Guattari ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour, détours ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 40, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

14 h., Divertimento : Sibert, Strauss, Sandauer, Eysler, Perstl, Ziliner ; 14 h. 30, Triptyque : Brahms, Fauré ; 13 h. 32, Musiques d'autrefois : Tallis, Schein, Vivaldi, Scarlatti ; 17 h., Postlude : Mozart, Schumann ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra-européenne ; 19 h., Jazz time : « les Défricheurs » ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg : « Symphonie n° 27 en sol majeur », « Concerto pour piano n° 26 en ré majeur », « Airs », « Symphonie n° 28 en ut majeur » (Mozart), par le Mozarteumorchester de Salzbourg, dir. P. Maag, avec E. Tappy, ténor ; J. Demus, piano ; 23 h., Jour « J » de la musique, œuvres pour guitares classiques ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Neusidler, Bulman, Molinaro, Besard, Bach ; 0 h. 5, Méridiens de septembre.

Mercredi 13 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 3) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 30, Jeu : L'inspecteur mène l'enquête ; 22 h., Histoire des gens, de P. Dumayet, réal. J.-M. Meurice (les Galériens du roi).

Lire nos « Ecouter, voir ».

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LES ESCLAVES DE BABYLONE, de W. Castle (1953), avec R. Conte, L. Christian, M. Schwartz, T. Kilburn.

Deux Israélites, esclaves du roi de Babylone, découvrent que le berger Cyrus est l'héritier légitime du trône perse et en font le libérateur du peuple juif.

16 h. 20, Dessins animés ; 16 h. 35, Des compagnons pour vos songes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Sport : Football (Coupe d'Europe) : Nantes-Benfica Lisbonne (en direct de Nantes).

22 h. 15, Magazine : Question de temps (L'ordinateur et votre avenir).

Lire nos « Ecouter-voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association des chrétiens témoins dans leurs entreprises ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Point commun. D'après un roman de M. Cury. Adapt. et réal. : O. Descamps. Avec : M. Dubois, A. Simono, J. Serres, A. Roux, J. Ferrière, J. Jeanson, M. Verret, F. Vercuyssen.

Adolphe voudrait être l'ami de Lucien, qui est l'amant de sa femme. Destruction d'une liaison sur fond de vie provinciale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-P. Jouve (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Sandra et les chevaux sauvages », de M. Ellis ; 11 h. 2, La musique et l'amour : Jadis et naguère ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Soliste : Marta Deyanova interprète Schubert et Rachmaninov ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Moi, Claude », de R. Graves ; 14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Mercredi jeunesse : L'évolution de la sexualité chez les adolescents ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, La musique et l'amour : Des mots qui chantent ; 18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne : « Merlin et Viviane » ; 19 h. 25, Jules Verne et le capital ;

20 h., Musiques de la nostalgie et de l'inachevé : avec V. Jankelevitch ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Aller-retour, détours ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 40, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ;

14 h., Variétés de la musique légère : Pouly, Baselli, Bus, Popp, Walberg ; 14 h. 30, Triptyque : prélude : Tchaïkovski, Fauré ; 15 h. 32, Le concert du mercredi, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse : Leclair, Campra, Corelli, Durante, Haendel, Vivaldi ; 17 h., Postlude : Haydn, Martinu ; 18 h. 2, Musiques magazine : Les musiques électroniques et de studio ; 19 h., Jazz time : Les hommes du président ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, En direct du Royal Albert Hall de Londres... « Symphonie n° 9 en mi bémol majeur » (Haydn), « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur » (Beethoven), « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Tchaïkovski), par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. W. Susskind, avec C. Curzon, piano ; 22 h. 40, Sortilèges du flamenco ; 23 h. 10, France-Musique la nuit : méridiens de septembre.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., L. Bozon et J.-M. Brosseau ; 9 h., Oxygène, de C. Chebel ; 11 h. 30, Salut la parenté, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 16 h., Radioscopie ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard, M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, d'H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir.

Dimanche, 5 h., Au saut du lit ; 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Les projecteurs de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. 15 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

RADIO - MONTE - CARLO (informations toutes les heures) : 6 h. 50 et 8 h. 50, Horoscope ; 11 h. 45, Le Carloto ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 15 h. 40, Toute la vérité ; 17 h., Radio plus ; 21 h., Un livre par jour.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec Pierre Crisol) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les histoires d'amour ; 14 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'Or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 24 h., Station de nuit.

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-P. Allain ; 5 h. 20, Les comiques ; 5 h. 40, Y. Arribard ; 6 h. 45, Madame Soleil ; 6 h. 50, Vive la vie ; 9 h. 10, C. Morin ; 11 h. 30, Vingt millions cash ; 13 h. 30, Les aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Récital ; 15 h. 30, P. Péchin ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe-music.

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., François Ceyrac (le 10).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 16 h., Jacques Chancel reçoit Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand (lundi), Ariane Mnouchkine (mardi), Pierre Bataille (mercredi), Thérèse Jolly (jeudi).

ÉDUCATION

Les deux priorités de M. Beullac

- Réaliser le collège unique
- Reconstituer les responsabilités

De notre envoyé spécial

Nice. — « Réaliser le collège unique et reconstituer les responsabilités sont les deux priorités qui nous guident », a déclaré M. Christian Beullac, *ministre de l'éducation*, qui s'adressait, le vendredi 8 septembre, aux militants et cadres giscardiens réunis à l'université d'été du P.R., à Nice. Il a mis l'accent sur la nécessaire « rénovation importante de la formation des instituteurs », sans laquelle l'objectif du collège unique ne peut être atteint. Dans ses réponses aux questions des participants, M. Beullac a prononcé à plusieurs reprises des mots d'estime pour « les responsables du Syndicat national des instituteurs, qui sont des hommes excellents ». Cette attitude laisse bien augurer des négociations en cours entre le syndicat et le ministère sur la formation des maîtres (« le Monde » du 9 septembre).

M. Beullac espère à coup sûr gagner la confiance des maître ; il se dit frappé par leur générosité et entend se concilier à tout le moins la FEN (Fédération de l'éducation nationale) et le SNI (Syndicat national des instituteurs). Stratégie politique qui s'inscrirait dans les vues présidentielles d'ouverture à gauche, sens de l'efficacité, conception nouvelle des rapports entre le ministère et les enseignants ? Tout cela à la fois, probablement. En tout cas, à une semaine de la rentrée scolaire, qu'il compte « *assurer dans des conditions honorables* », M. Beullac est un « *ministre heureux* ». Il l'a dit à son auditoire de Nice. A ses yeux, « *il n'y a pas de mission plus politique que celle du ministre de l'éducation et plus exaltante que celle de préparer une France unie et forte pour les années 2000* ». Et puis ce polytechnicien, qui fut chef d'entreprise et « *espère le redevenir* », se trouve à la tête de la première entreprise du pays, celle qui emploie près d'un million de personnes et fonctionne avec un budget de 80 milliards de francs, qui, annonce-t-il, « *augmentera en 1979 plus que la moyenne du budget de l'Etat* ». Une entreprise dans laquelle il affirme avoir pris goût à restaurer la confiance et introduire le pragmatisme.

« *Le collège unique*, a déclaré M. Beullac, *est la pièce maîtresse de la réforme de 1975 pour faire en sorte que notre école ne reproduise pas les discriminations qui subsistent dans notre société.* » Le ministre de l'éducation ne cache pas les difficultés constatées dans l'application de cette réforme. Une des raisons de ces difficultés se situe « *en amont du collège* ». « *Il faut donner à l'enseignement maternel et élémentaire sa pleine efficacité pour amener les élèves sortant du cours moyen deuxième année au niveau convenable. Cela passe par une rénovation importante de la formation des instituteurs.* »

Il n'y a pas, au dire du ministre de l'éducation, « *de tâche plus importante et plus urgente : les instituteurs formés en 1980 seront encore en fonctions en 2010 et formeront des jeunes qui seront encore dans la vie active en l'an 2050 et au-delà...* » M. Beullac pense que les difficultés de mise en place du collège unique, dues à la trop grande différence de niveau des élèves entrant en sixième, à la nécessité de rénover la préparation des instituteurs et des professeurs de collèges, « *ne sont pas insurmontables, à deux conditions : que la volonté politique existe, et elle existe ; que les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les enseignants, participent activement à ces adaptations, à ces reconversions qui ne sauraient être assurées par de simples instructions ministérielles* ».

La seconde priorité du ministre de l'éducation consiste à « *donner à toutes les capacités d'initiative la possibilité de s'exprimer* ». Ainsi, observe-t-il, la circulaire de rentrée parue au *Bulletin officiel de l'éducation* en juin dernier à propos du soutien dans les classes de sixième et cinquième « *ne couvre qu'une page et demie ! Elle se contente de donner les objectifs, de recommander le recours à tel ou tel moyen, mais elle laisse aux chefs d'établissement, aux équipes éducatives, aux professeurs la plus large marge d'initiative pour aider les élèves en difficulté* ».

La décentralisation « *ou plutôt la déconcentration* » doit s'appliquer également à la gestion du système éducatif car « *la machine éducation ne peut s'administrer exclusivement de Paris* ». Pour utiliser au mieux « *les moyens considérables dégagés par la collectivité nationale depuis vingt ans, chacun, à tous les échelons et à commencer par les établissements, doit se sentir responsable de la gestion. (...) Là encore, il faut veiller à ce que des textes réglementaires ou des instructions ministérielles n'encadrent pas de façon excessive les initiatives des responsables locaux* ».

CHARLES VIAL.

LE IV[e] CONGRÈS DES CEMEA

Au fil du courant socialiste

De notre correspondant régional

Toulouse. — Un « congrès pas comme les autres », non statutaire, organisé à la demande de la base, vient de réunir à Toulouse, au lycée Bellevue, plus d'un millier de membres des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). Placé sous le signe de la « clarification », le congrès avait axé l'essentiel de ses travaux de commissions sur la spécificité des pratiques pédagogiques, la place des centres d'entraînement dans la société actuelle, le rôle des centres de vacances dans le contexte social.

Pour les mille deux cents instructeurs venus à Toulouse, il s'agissait de déterminer la stratégie des CEMEA placés au cœur des enjeux économiques et politiques, de savoir si le centre de vacances est un lieu priviligié d'application des méthodes des centres d'entraînement ou bien l'élément d'une politique globale de loisirs. Il leur fallait aussi choisir leur rôle et leur place pour une véritable éducation permanente. Ces définitions avaient déjà été abordées lors des précédents congrès. Toulouse allait permettre de proposer des solutions aux instances régulières du mouvement.

Dans son discours d'ouverture, M. Denis Bordat, délégué général, a défini l'identité des CEMEA : un mouvement à la recherche d'un meilleur fonctionnement démocratique, à l'heure où toutes les associations se réclament de la démocratie. Mais toutes aussi s'interrogent sur l'accord entre les idées qu'elles affirment et leur mise en pratique dans leur propre fonctionnement.

Le thème le plus largement évoqué par M. Bordat a été celui de la formation des moniteurs des centres de vacances et des équipes de la santé mentale ; la réflexion sur leur action éducative et sociale, raison d'être des CEMEA. Cela a permis de soulever les questions importantes débattues au cours du congrès : comment, par exemple, se placer dans le courant socialiste affirmé en 1971 au congrès d'Orléans ? Dans leur réponse, les CEMEA n'ont pas voulu poser le problème du socialisme dans les mêmes termes que les organisations politiques. Le domaine dans lequel ils interviennent est celui de l'éducation, de l'épanouissement de l'individu à travers ses rapports de groupe. Les centres d'entraînement aux méthodes actives souhaiteraient que les partis et les syndicats ne voient plus dans les centres de vacances un reste du passé, mais au contraire un moyen de préparer l'avenir.

Etre instructeur en 1978, c'est pour les CEMEA une certaine forme de militantisme. Encore ce militantisme doit-il être constant, ne pas se limiter aux stages et déborder dans la vie quotidienne. Ce thème a ouvert le débat sur les problèmes de l'autogestion, du centralisme et de la décentralisation.

LÉO PALACIO.

Un rapport de la FEN

L'ENTRÉE DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE SUPPOSE UN EFFORT SOUTENU DE FORMATION

Le conseil national de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a examiné, vendredi 8 septembre, un rapport présenté par sa direction sur « *le rôle des diplômes et des qualifications pour l'entrée des jeunes dans la vie active* ».

La FEN estime que le niveau de formation et l'obtention d'un diplôme augmentent les chances de trouver un emploi qualifié mais que la moitié des jeunes sortent encore du système scolaire sans formation professionnelle sanctionnée par un niveau de qualification. La FEN rappelle en conclusion ses principales revendications pour « *une formation initiale véritable donnée à tous les jeunes sous le contrôle du service public, formation générale et professionnelle débouchant sur un métier. (...) Une formation qui permette les reconversions, adaptations et évolutions ultérieures, la poursuite de la formation et le bénéfice des chances de formation continue. (...) Une formation qui débouche à chaque niveau sur une qualification reconnue attestée par un diplôme.* »

SCIENCES

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Un espoir pour les pays du Sahel

Le Niger commence à s'intéresser à l'héliotechnique

De notre envoyé spécial

Niamey. — « *J'estimais tout à fait ridicule que nous ne puissions que souffrir du soleil et que rien ne soit tenté pour en utiliser les effets bénéfiques* », dit M. Abdou Moumouni, directeur de l'Office de l'énergie solaire (ONERSOL) de Niamey.

L'homme qui préside aux destinées de l'Office installé dans la banlieue de la capitale du Niger, n'est pas un inconnu. Agrégé de physique, il a écrit un ouvrage sur *l'Enseignement en Afrique*, dont la publication par les éditions Maspéro fit quelque bruit et contribua à lui donner une large audience auprès de la jeunesse africaine. S'étant exilé volontairement au Mali, il enseigna pendant cinq ans à l'école normale de Bamako, interrompant momentanément ses activités scientifiques.

Aujourd'hui, M. Moumouni, qui dispense divers enseignements à Niamey, Lomé et Brazzaville notamment, est revenu à l'héliotechnique et à ses applications pratiques. Après avoir travaillé avec le professeur Trombe, du laboratoire pyrénéen de Montlouis, près de Font-Romeu, M. Abdou Moumouni avait obtenu, en 1967, le titre de docteur ès sciences à Paris après avoir soutenu deux thèses, l'une sur l'énergie du rayonnement, l'autre sur la captation du rayonnement solaire par des dispositifs utilisant l'effet de serre.

« *L'ONERSOL*, explique M. Moumouni, *dispose de deux sections, dont les activités sont très nettement différenciées. La première s'occupe exclusivement de recherche. La seconde, créée en 1975, fabrique et commercialise des prototypes d'appareils qu'elle a mis au point.* »

Dans le domaine de la recherche, les activités — encore modestes — de l'ONERSOL sont concentrées sur trois projets actuellement en cours : la réalisation d'un moteur solaire à vapeur de Fréon-113 ; celle d'un four solaire, comportant un miroir fixe de forme parabolique et deux héliostats mobiles ; une étude pour tester des cellules photovoltaïques destinées à l'alimentation en électricité de relais de faisceaux hertziens de télécommunications. D'autre part, des études sont envisagées, à court terme, sur le séchage solaire de certains produits vivriers et sur la climatisation solaire des habitations. Enfin, deux pompes solaires ont été installées à proximité de la capitale du Niger, afin d'irriguer l'une des rizières, l'autre des champs de cultures maraîchères.

Grâce à l'appui financier de plusieurs organismes, dont l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.C.T.), la section de recherche de l'ONERSOL a pu dispenser, à Niamey, en avril de cette année, un cours de formation post-universitaire de haut niveau en héliotechnique à des chercheurs venus de toute l'Afrique occidentale et d'Algérie.

La section fabrication dispose, au centre même de Niamey, d'une petite usine inaugurée en septembre 1977, qui fabrique des chauffe-eau solaires. La silhouette cylindrique caractéristique de cet appareil posé sur le toit des habitations a tendance à faire désormais partie du paysage urbain des zones résidentielles de la capitale. C'est ici que sont également manufacturés des distillateurs solaires, vendus surtout aux laboratoires, dont certains installés dans des pays voisins. Enfin, en collaboration avec la Société française d'études techniques et d'énergie solaire (SOFRETES), l'usine participera à la réalisation de trois stations solaires de pompage, notamment en assemblant des capteurs.

« *Les applications actuelles de l'énergie solaire au Niger*, nous dit M. Moumouni, *concernent essentiellement le chauffage, la distillation qui intéresse la santé publique et le captage des eaux indispensable à l'irrigation. Mais des études sont en cours dans le domaine de la réfrigération et dans celui de la climatisation...* »

Pour le profane, le directeur de l'ONERSOL tient à insister sur les avantages de l'energie solaire qui, indique-t-il, « *ne nécessite aucun transport, n'est pas polluante, ne coûte rien — après réalisation des investissements nécessaires à son captage, — et constitue la plus sûre des énergies dans la mesure où elle durera aussi longtemps que la vie se maintiendra sur notre planète. C'est-à-dire environ deux milliards d'années, selon les astrophysiciens...* »

En revanche, M. Moumouni admet que les investissements initiaux sont plus coûteux que pour l'utisation des énergies « *classiques* » et que l'énergie solaire présente le grave inconvénient de ne pouvoir être employée que de manière intermittente, durant les périodes d'ensoleillement. Mais, selon notre interlocuteur, le principal obstacle à un développement rapide des installations solaires se situe ailleurs : « *Il y a de trop puissants intérêts en jeu pour que se développent librement les nouveaux moyens de production d'énergie...* »

Est-ce à dire que dans un pays sahélien, où la couverture forestière est à peu près inexistante, les petites industries, comme les fours à chaux ou les briqueteries vont, ainsi que la cuisson domestique des aliments, rester tributaire du bois, matériau rare ? Alors qu'une briqueterie consomme quotidiennement 15 tonnes de bois, elle pourrait à partir d'un four solaire épargner un combustible de plus en plus onéreux...

PHILIPPE DECRAENE.

DEUX RÉALISATIONS FRANÇAISES

Une serre qui économise le fuel

« *Qu'est-ce qu'on va faire de toute cette énergie ?* ». La question n'est pas banale par les temps qui courent ! Déjà, dans la chaudière que surchauffent les capteurs solaires, « *ça va bouillir* ». L'équipement de la nouvelle serre « solaire » d'Hyères fonctionne au-delà des besoins : ambiance assurée par aéro-thermes et réchauffement du sol, à 25 degrés, par circulation d'eau chaude en tubes enterrés à 35 centimètres de profondeur. Des plants qui grimpent allègrement, les tomates rouges retombent comme d'une treille. Ça promet.

Appliquer le chauffage solaire à des serres — qui par définition se chauffent au soleil — a quelque chose de paradoxal pour le profane, surtout en ce pays d'ensoleillement maximal. C'est oublier deux impératifs : d'une part la nécessité de maintenir une température constante — d'où un recours au fuel — et d'autre part les exigences de la concurrence. Dans cette plaine hyéroise, depuis toujours vouée aux primeurs, il s'agit maintenant d'être encore plus précoce pour résister aux nouveaux pays exportateurs, tels qu'Israël. Question de survie. La surface des serres ne cesse de s'étendre. Le paysage en est changé.

Quand une compagnie pétrolière a proposé à un agriculteur dynamique du quartier de la Loube de tester chez lui cette installation expérimentale il a accepté d'enthousiasme, et les cultivateurs des environs (et d'ailleurs) viennent voir « *comment ça marche* ». L'expérience est en cours depuis le 10 avril, sur 400 m2 de serres, la plus grande surface à ce jour. Sur le terrain, le cultivateur hyérois surveille le comportement de ses plants et recherche, pragmatiquement, les meilleures températures souhaitables et le rapport idéal air-sol. Il fait part de ses besoins aux ingénieurs électroniciens qui viennent périodiquement de Paris. A leur tour, pragmatiquement, les ingénieurs demandent à la machine de s'adapter aux besoins avec toujours plus de souplesse. *A priori* c'est simple ; 140 m2 de capteurs envoient leur eau chaude au réservoir qui la répartit, puis retourne l'eau refroidie. Mais il faut à cela tout un système de thermostats, sondes-sol, sondes-air, pompes, horloges pour répondre aux exigences de la plante. On a même requis les services d'un artisan chauffagiste local.

Course de vitesse

L'objectif de la compagnie pétrolière est d'obtenir une économie de 80 % de fuel. « *Mais à 50 % ce serait déjà intéressant.* » La production d'énergie, en tout cas, ne fait pas problème. On va dériver les surplus de la serre pour l'eau chaude sanitaire du mas, pour son chauffage, pour les pompes qui puisent l'eau profonde — richesse, avec le soleil, de ce pays.

Si l'agriculture de la Loube ne trouve pas d'avantage immédiat à sa participation il ne s'en passionne pas moins, et les organisations professionnelles sont parties prenantes. Le préfet est venu saluer cette réalisation « *dans un département où le solaire doit jouer un rôle capital* »... non sans regretter peut-être qu'une entreprise privée soit allée plus vite que l'administration qui a organisé l'expérience en cours au Lycée agricole d'Hyères. Là, les serres sont construites, mais des obstacles politico-administratifs ont ralenti le mouvement : le « solaire » n'est pas encore en place. On veut faire de ce retard une avance, en expérimentant parrallèlement deux procédés, en accord avec l'Institut national de la recherche agricole, le Groupe d'études de recherche pour l'énergie solaire, la Délégation aux énergies nouvelles, etc. Ce sera la plus importante station expérimentale de France : 525 m2 de serres chauffées par panneaux extérieurs, et 525 m2 par « *capteurs en faîtage* » où l'eau circule dans des panneaux semi-transparents.

Que le meilleur gagne ! On le saura prochainement. A suivre...

JEAN RAMBAUD.

La « maison sur galets » de Saint-Cyr

Venue du fond de la Rome antique, une idée revue et corrigée aux Etats-Unis, puis réaménagée à Londres par un laboratoire spécialisé (1), va fournir à la Provence... du soleil.

A Saint-Cyr-sur-Mer (Var), une maison « tout-solaire » vient de sortir du sol. Une autre est en cours de construction, à Lioux (Vaucluse), équipée elle aussi par le laboratoire britannique. Il n'est certes plus rare, en Provence, de lire sur les panneaux de villas ou d'immeubles en construction la mention « *eau chaude par énergie solaire* », mais, à Saint-Cyr comme à Lioux, c'est autre chose, trois fois :

● La construction de la villa été conçue « *de la cave au grenier* » en fonction du solaire qui n'est plus un simple additif fournissant l'eau chaude, mais un complexe commandant l'ensemble du chauffage.

● Les capteurs ne réchauffent pas un fluide envoyé vers des radiateurs, mais, directement, un air pulsé. Le stockage de la chaleur est obtenu au moyen de galets accumulés dans les vides sanitaires aménagés à cet effet. C'est, transposé, le procédé romain. A Saint-Cyr, il s'agit de 80 tonnes de galets de la Durance : coût, transport compris, 2 500 francs (la « *matière première* » étant presque aussi bon marché que le soleil) ;

● Une « centrale intelligente », de faible volume, distribue la chaleur au collecteur, à l'espace et au stockage en obéissant, notamment, à des thermostats. Elle régit également la climatisation d'été.

En fait, c'est la combinaison d'un ensemble de solutions très élaborées qui donne son caractère à la « maison sur galets ». Un autre procédé à air pulsé — déjà utilisé ailleurs, notamment dans le Vaucluse — donnait à la façade sud de la construction le rôle de capteur et d'accumulateur et réduisait du même coup les ouvertures, portes et fenêtres. Ici, l'architecte a pu intégrer à la toiture 35 mètres carrés des fameux « panneaux noirs » dont l'aspect inesthétique rebute souvent. L'obtention du permis de construire en a été relativement facilitée.

Au départ, le coût de la construction « globalement solaire » se trouve majoré par des aménagements spéciaux. Le cuvelage contenant les galets est indépendant des murs extérieurs pour éviter une déperdition de chaleur. (Cette disposition qui fait reposer les planchers sur un berceau autonome présente d'ailleurs un autre intérêt dans cette région où les souvenirs des précédents tremblements de terre fait — parfois ! — prendre au sérieux la menace de prochains séismes. « *Pour 1982* », dit-on de bouche à oreille.) Si les nouveaux clients du solaire ont souvent un goût prononcé pour l'écologie, les économies éventuelles ne les laissent pas indifférents. Ils font leurs comptes : de la majoration (de 6 à 10 %) ils soustraient dans l'immédiat le coût des radiateurs éliminés (et les risques de corrosion avec eux), et, pour l'avenir, celui de l'énergie (« *au prix du fuel !* »), dès lors totalement et indéfiniment gratuite.

Si aujourd'hui on parle beaucoup des énergies nouvelles, les réalisations sont finalement assez rares. Aussi, autour de la « maison pionnière » de Saint-Cyr, les rendez-vous se succèdent : chauffagistes, ingénieurs, architectes et représentants de collectivités locales où le solaire est mis en exergue. Sur le terrain, le constructeur de Saint-Cyr et celui de Lioux échangeaient récemment leurs expériences en présence de l'ingénieur venu de Londres. Moins avancé le programme de Lioux est plus ambitieux : architecture plus élaborée — et plus coûteuse — chauffage de serres et d'une piscine, 120 tonnes de galets et, surtout, « panneaux noirs » non intégrés à la construction — ce qui libère des problèmes esthétiques — et repoussés à 10 mètres. Bien que l'un vienne des techniques du cinéma et l'autre du bâtiment traditionnel, les deux constructeurs — l'un de Lauris (Vaucluse), l'autre de La Seyne (Var) — ont désormais une passion commune : pionniers eux aussi, ils veulent se consacrer totalement au solaire, tant au nom de l'écologie que des techniques nouvelles et de l'avenir.

J. R.

(1) Solar Energy Developments (Londres).

RELIGION

En Grèce

L'Église orthodoxe est secouée par une affaire de mœurs

De notre correspondant

Athènes. — L'Eglise grecque orthodoxe est actuellement secouée par une nouvelle affaire de mœurs dans laquelle est compromis un évêque de soixante-six ans, Mgr Stylianos, métropolite de Preveza et de Nicopoleos.

A l'origine du scandale : des photos en couleurs publiées dans plusieurs journaux du 1er septembre dernier montrant l'évêque en compagnie d'une femme non identifiée. Les photos sont sans ambiguïté aucune.

Tout aurait commencé il y a quelques années, sous la dictature militaire, dont Mgr Stylianos ne fut pas le plus farouche adversaire. Un mari trompé et mécontent lui infligea une correction, mais l'affaire fut étouffée. Ne tenant pas compte de cet avertissement, Mgr Stylianos, qui, en tant que métropolite, est tenu a ucélibat, multiplia ses conquêtes amoureuses. Il y a trois mois, une photo fut remise à deux métropolites, qui la transmirent au ministre de l'éducation nationale et des cultes. Fort embarrassé, le ministre la transmit à son tour à Mgr Seraphim, archevêque d'Athènes et primat de Grèce.

Le Saint-Synode a ouvert une enquête et invité Mgr Stylianos à s'expliquer. Le métropolite de Preveza affirme qu'il s'agit d'un photo-montage et qu'il est victime à la fois d'un sordide chantage et d'une manœuvre politique. Cependant, les services de l'identité judiciaire estiment que cette photo n'est pas truquée, et, un pope défroqué depuis juin dernier, a raconté dans quelles conditions, en novembre 1975, il l'avait prise.

L'émotion est vive dans les milieux orthodoxes grecs, où l'Eglise était déjà très critiquée, depuis fort longtemps. Il lui est reproché : de mal gérer son immense fortune, de sacrifier à un byzantinisme anachronique, de ne pas s'ouvrir aux réalités sociales et nationales, de ne pas se séparer de prélats qui ne sont pas particulièrement attachés aux institutions démocratiques et de se cramponner à des privilèges abusifs. Tous ces griefs font que de plus en plus nombreux sont ceux qui réclament une séparation de l'Eglise et de l'Etat.

MARC MARCEAU.

Le Monde

culture

Rock

Le retour du groupe Chicago

« Le rock, disent Robert Lamm et Danny Seraphine, n'est plus ce qu'il était à la fin des années 60 et au début des années 70, c'est-à-dire à une époque où, autour de la musique, on assistait incontestablement au développement spontané, non intentionnel, d'un mouvement politique, social. La première fois que le rock est apparu aux Etats-Unis, il a été combattu, dénigré par tout le monde, sauf la jeunesse. Puis il y a eu l'histoire des cheveux longs : on se faisait rembarrer parce qu'on avait les cheveux longs — seulement les gars qui vous repoussaient ont, eux aussi, les cheveux longs aujourd'hui. Il y a eu la guerre du Vietnam, il y avait beaucoup de causes pour lesquelles nous luttions alors et qui se sont concrétisées. Nous prenions la musique très au sérieux, nous voulions même transmettre des messages qui étaient importants à nos yeux. Aujourd'hui, c'est très différent.

» Le rock s'est enrichit de tellement d'influences, tant sur le plan musical que dans le choix des textes, qu'il est devenu très fragmenté, qu'on ne peut plus déceler d'objectif précis, de tendance générale. Autrefois, c'était beaucoup plus défini, c'était l'expression de quelque chose... mais il est vrai que la musique est une fuite affective, elle permet de vous évader... Actuellement, il y a un retour au simple plaisir d'écouter de la musique, de faire de la musique, il y a une tendance générale à ne pas se prendre au sérieux — l'humour tient maintenant une grande place — et la jeune génération refait ce que nous avions entrepris dans les années 50 et 60. Il y a bien sûr ce qui se passe en Grande-Bretagne avec le punks et qui est plus ou moins politique, mais cela n'exerce pas d'influence sur le mode de vie aux Etats-Unis. Les Américains écoutent le punk et en tirent ce qu'ils peuvent, mais cela n'a pas grand-chose à voir avec la musique d'ici.

● *Vous avez participé à tous les grands festivals de la fin des années 60, ceux qui rassemblaient trois cent mille ou quatre cent mille personnes.*

— A tous, sauf à Woodstock. C'étaient des expériences pour déterminer si une forme de coopération pouvait réunir tous les jeunes, les rassembler... Parfois cela marchait, d'autres fois non. Depuis, nous avons joué dans tous les endroits possibles, du night-club au stade de base-ball. Mais plus le lieu est vaste, moins on est libre de réaliser une bonne prestation musicale. Maintenant, nous pensons qu'il vaut mieux jouer dans des endroits plus petits, quitte à jouer plusieurs jours de suite — le résultat est plus satisfaisant pour le public et pour les musiciens.

» D'une certaine manière, les festivals ont été remplacés par les films musicaux, qui constituent une nouvelle technique de vente pour développer le marché du disque. Il y a dix ans, les 45 tours simples étaient utilisés pour faire augmenter la vente des albums. Aujourd'hui, il y a ces films musicaux comme *Saturday Night Fever* et *Sgt Pepper's Lonely Hearts Club Band*. Chacun, dans le show business, essaie de faire de 'argent, cherche ce qui aura le plus de succès, s'efforce de trouver le meilleur moyen de lancer un produit sur le marché. Ce qui se fait actuellement n'est pas très différent de ce qui se pratiquait en Amérique il y a trente ans. Simplement, le rock a remplacé les « merry melodies ». Il n'y a pas tellement de différence entre *Grease* et une comédie musicale comme *Show Boat*, qui marchait très fort au début des années 50.

● *La musique rock a-t-elle fondamentalement changé ?*

— A la base, non. La batterie, par exemple, joue toujours avec le même type de rythme. Le rock est une musique faite pour la jeunesse — c'est pour cela que les mélodies des Beatles sont éternelles, — à moins qu'un autre type de musique venue d'une autre planète n'apparaisse. Le rock, comme toutes les musiques, permet aux gens d'une communauté d'avoir une vision globale des choses, de voir ce qui se passe dans le monde entier, de ne pas se limiter à l'Amérique. Mais pour ce qui est de la réalité, je n'en ai aucune idée...

» La chose la plus réelle qui me soit arrivée m'a semblé être du domaine du rêve : c'était le jour de la naissance de ma petite fille, lorsque j'ai aidé à la faire sortir du corps de ma femme. C'est tout ce qu'il y a de plus réel, mais cela ne me paraissait pas réel sur le moment. Je pense que très souvent les musiciens ne savent pas ce qu'est la réalité.

● *Comment fonctionne le groupe Chicago ? Y a-t-il une responsabilité collective ?*

— Les décisions très importantes se prennent à l'unanimité. Pour les questions plus secondaires, c'est la majorité qui décide, et c'est comme cela que ça a marché jusqu'ici. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

Festivals

Marvejols à l'heure occitane

L'œuvre littéraire des troubadours est considérable, mais mal connue. Elle n'a pas place dans les littératures françaises, cela va de soi puisqu'il s'agit d'un dialecte différent, roman certes, donc frère, mais ayant suivi une voie autre au cours des siècles de formation. Elle a perdu aussi bon nombre de ses œuvres majeures. Ainsi du troubadour Bernat Sicart, de Marvejols, il ne reste en tout et pour tout qu'un *sirventès* (pamphlet) contre les Français au moment de la guerre des Albigeois.

Pourtant, la langue reste encore parlée, tout spécialement en milieu rural. Il n'est pas rare en Lozère d'entendre des familles s'exprimer en dialecte gévaudanais quand elles sont groupées autour du foyer. A l'extérieur, elles passent presque automatiquement au français, même entre elles.

Pour tenter de redonner au patois sa noblesse d'échange, la ville de Marvejols, qui a déjà apporté sa contribution au cours des années précédentes par des soirées occitanes à une meilleure connaissance d'une culture autochtone, à une redécouverte de traditions en voie de disparition, a organisé cette année, au cours de la deuxième semaine d'août, une *Festo de la lengo*. Elle en a confié la réalisation à M. Bernat Connac, de l'association du Sauveterre dont l'objectif est de développer une action culturelle spécifique à cette région.

Le maire de Marvejols, M. Gilbert de Chambrun, comme le président de l'association pour l'animation de la ville, M. Pierre Gazo, se gardaient, en plaçant pendant une semaine Marvejols à l'heure occitane, de vouloir imposer des opinions ou des convictions. « *Notre but*, disaient-ils, *est avant tout de divertir et d'intéresser aussi bien les gens du pays que les visiteurs.* »

Sur le plan pratique, l'organisation s'est traduite par des stages (musique et danse) groupant quatre-vingt-cinq jeunes, des soirées, des chants, des rencontres, du théâtre, dans les rues, places et cours de la ville, et même du cinéma. Avec le film de Gérard Guérin, *lo Païs*, le petit cinéma local a fait sa meilleure recette de l'année. « Radio-Marvejols » diffusait par haut-parleur dans la cité de la musique, des chants et des interviews en langue d'oc.

La veillée de poésie *(velhada poesia)*, dans la cour de la Coustarade pratiquement pleine, terminée par un vin chaud collectif, a permis de concilier l'histoire, avec des chants du Moyen Age, et le présent, plus engagé dans le mouvement occitan culturel, politique, économique, ou plus traditionnel avec Emile Trichet, poète lozérien, président de la revue *Loui Païs* et directeur de l'*Armanac de la Losera*.

C'était montrer que, des troubadours à aujourd'hui, l'itinéraire est long, mais que la flamme n'est pas morte. Son message, au terme des soirées marvejolaises, a suspendu le temps et, selon les beaux vers de Léon Cordes, poète du Minervois héraultais,

« *A retardat d'une beluga*
» *La nueit crentosa al ras del jorn...* » (1)

ROGER BÉCRIAUX.

(1) A retardé d'une étincelle la nuit craintive au ras du jour.

CORRESPONDANCE

A propos du second centenaire de la mort de Voltaire

M. Georges Le Rider, administrateur général de la Bibliothèque nationale, nous écrit :

J'ai lu l'article de M. Garry Aspar dans le numéro du « Monde » du 8 septembre 1978, et je voudrais contribuer à atténuer son amertume en vous donnant les précisions et informations suivantes.

Le plâtre original de Voltaire a été retiré des locaux administratifs de la Bibliothèque nationale, où il n'était pas à sa place, pour être exposé dans un endroit de la Bibliothèque de l'avis général beaucoup plus approprié, où il peut être admiré chaque jour par de nombreux lecteurs et visiteurs.

La grande exposition que prépare la Bibliothèque nationale sur Voltaire sera inaugurée en janvier prochain, comme l'annonce du reste le numéro de votre journal à la page 16.

La Bibliothèque nationale, en outre, va publier en novembre deux volumes de son catalogue général qui sont consacrés tout entiers à Voltaire. Ces deux volumes, qui constitueront un événement bibliographique, fourniront aux voltairistes un instrument de travail incomparable.

Jazz

Nouvelles pulsions africaines

Monama est un de ces nouveaux groupes de musique moderne électrifiée venus d'Afrique, qui font poindre à l'horizon quelque chose comme les prémices d'une vague qui pourrait déferler prochainement sur la scène musicale. Mais laquelle ? Toutes les tentatives de récupération sont en cours sous des étiquettes qui s'essoufflent. Le problème n'est évidemment pas de savoir quel nom on donnera à ces nouvelles pulsions, mais plutôt de prémunir contre les agressions du marketing musical une expression qui se cherche encore à travers, non seulement l'Afrique francophone mais encore dans tous les territoires et départements français d'outre-mer. Monama est composé de deux Zaïrois, un Réunionnais, un Camerounais et un Antillais, et leur musique est un métissage des influences reçues de leurs frères d'Amérique. Leur choix rythmique, dérivé direct de la musique traditionnelle zaïroise, et les textes en langue locale sont là pour affirmer qu'au-delà d'une attirance marquée pour le *jazz-rock* et le *rythm and blues*, ils n'entendent pas brader l'identité de leur art.

La jeunesse noire de l'actuelle ou ancienne France d'outre-mer a besoin, pour se libérer de l'ethnocentrisme culturel, pour s'exprimer d'une musique populaire, qui remplisse la fonction de l'*Afrobeat* au Nigeria, en Rhodésie, etc., ou du *reggae* en Jamaïque.

Jusqu'à présent peu unifiée, mal distribuée ou dans les casiers des disquaires au rayon « doudou », cette musique en appelle à la confiance du public, demande à être considérée. En caution, elle nous offre cet espace sonore violent et quelque peu rugueux, plate-forme privilégiée d'improvisations.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ Jusqu'au 10 septembre à 18 h., Théâtre Campagne-Première.

Musique

LE POLYTOPE DE MYCÈNES :

Xénakis chez les Atrides

La tribune est dressée face à cette colline fauve hérissée de murailles en tumulte que gravit le jeune Oreste au front couronné de ténèbres avant de franchir la porte des Lions du palais des Atrides et d'y poignarder sa mère, la meurtrière du roi des rois, tapie dans ce nid d'aigle, maintenant noyé dans l'ombre. Au-delà, la montagne du prophète Elie flanquée du mont Zara. A notre gauche, la tombe de Clytemnestre. Derrière nous, sous son tumulus, le formidable tombeau d'Agamemnon.

Sur le dernier gradin de bois est assis, derrière une tablette couverte d'appareils mystérieux, un homme au visage d'aigle dévoré par le feu qui s'apprête à déchaîner sur ces lieux illustres entre tous, hantés de plus de monstres et de poètes qu'aucun autre au monde, l'ouragan maîtrisé de la création. Walkie-talkie en main, Iannis Xénakis, architecte de sons, mathématicien d'harmonies, combattant de formes, ordonne le grand cérémonial : c'est le polytope de Mycènes.

Dix-huit lieux dramatiques et sonores, un langage oublié, les récits d'Homère, les chœurs d'Eschyle, les hymnes de Sophocle, les versets d'Euripide, les pinceaux lumineux gigantesques de douze projecteurs de D.C.A., les ressources sans limite de l'électro-acoustique — seule capable de faire entendre les rugissements des dieux, — cent chèvres escaladant, torches au vent, clochettes sonnantes, ces pentes où elles sont familières aux héros, le peuple d'Argolide, l'Orchestre de Lorraine et la chorale formée au centre Acanthe d'Aix-en-Provence, dirigés par Michel Tabachnik, les percussionnistes de Silvio Gualda aux prises avec les déchaînements de Psappha et de Persephassa, *une lente procession d'enfants de Mycènes et de Nauplie dessinant dans la nuit des formes agréables aux anciens Achéens : c'est un hymne géant aux puissances nocturnes de la Grèce de l'âge mycénien, à ses deux chthoniens, à ses irrépressibles violences, aux raffinements barbares de ses formes, de ses masques d'or, de ses appareils de pierres manipulées par les Cyclopes.*

Cette Grèce mère des éléments, antérieure d'un millénaire aux épanouissements de l'âge classique, riche d'un désordre dionysiaque, un écolier nommé Iannis la découvrait voici quarante-trois ans dans les collines d'Argolide. Retrouvant sa patrie après vingt-cinq ans d'exil, c'est à cette Grèce-là, primordiale, que Xénakis se sent le plus profondément, le plus violemment accordé, à cette terre et à cette civilisation des Achéens, hommes en proie à leurs dieux bégayants mais tentant, en dépit d'eux, d'organiser le monde. L'horrible festin de Thieste, l'expédition suicidaire des rois pillards aux rivages d'Asie, le crime de Clytemnestre, la justice de deux adolescents couverts de sang, l'affrontement chaotique et créateur entre l'individu-roi et ses principautés divisées qui tentent de lui imposer leurs lois, c'est là que le grand musicien-architecte de Nomos Gamma *voit la source de la civilisation grecque, de toute la culture occidentale. Ce qu'il proclame ici, peuplant les escarpements sacrés de cette musique d'agression, de défi, qui sonne comme la foudre et les gémissements indignés des mortels divisés par les dieux.*

Nous étions quelques milliers chaque soir à vivre, face aux étoiles, cette fête tragique, dont le directeur du tourisme grec, M. Lambrias, souhaite qu'elle devienne une « institution », et qui n'a été célébrée cette année que cinq fois. Encore que Xénakis ait peu de goût pour les institutions, on peut espérer que, dans les années à venir, d'autres foules seront roulées dans cet orage de sons, de feu et de mémoire.

JEAN LACOUTURE.

Formes

Sous les pavés la plage

Lorsqu'une quarantaine d'artistes, pour la plupart indiscutables, ont été soulevés par le même souffle l'espace d'un printemps qui nous paraît fabuleux ou dérisoire, est-ce vraiment obligatoire que leur œuvre conçue dans l'instant et pour l'instant sorte de l'ombre à date fixe ?

Son intérêt, sa valeur, dépassent la stricte actualité : en l'occurrence le dixième anniversaire de mai 68 — largement célébré d'ailleurs dans ce journal. Ces peintres, ces dessinateurs, polémistes, humoristes au premier ou au second degré, croyaient travailler pour l'éphémère. Comme il arrive souvent, c'est l'éphémère, entre autres les affiches, denrée périssable s'il en fut, qui ont survécu.

La rare collection que je compulse aujourd'hui seulement pour vous a été exposée en son temps. Par une fatalité qui se renouvelle avec une insistance crispante, justement pour les annonces de manifestations que je juge importantes, l'invitation ne m'est jamais parvenue. Les plis ont pourtant été timbrés et postés. Puis ils ont disparu. Qui incriminer ? Le hasard a bon dos.

Le dommage est en partie réparé puisque, à partir de mardi prochain, les affiches originales qui firent alors hurler les murs, ainsi que les gravures et lithographies datées et signées, vendues au profit des étudiants — plus de cent soixante-cinq œuvres exécutées à chaud et tirées dans la fièvre, — sont à nouveau visible près d'un Odéon calme maintenant en regard d'un passé tumultueux (1).

En prise directe sur l'événement, pour peu que celui-ci le mérite, l'art retrouve une vigueur dont sa gratuité menaçait de le dépouiller. Et le texte — la légende brève et nécessaire — renforce encore la portée du graphisme. Il ne s'agit, sauf exceptions, que de slogans, ces slogans proliférants qui fleurissaient comme les parterres du Luxembourg. Les exceptions, ce sont tel poème d'André Pieyre de Mandiargues, *Rose pour une révolution*, dessinée par Bona, ou de Michel Butor, *Aurore, le temps s'éveille*, illustrée par Bernard Dufour.

Oui, *L'imagination prend le pouvoir*, n'est-ce pas, Alechinsky ? Segui lui répond : *On ne matraque pas l'imagination*. Elle inspire une série de violentes estampes à Ipousteguy : *Aux soirs de mai entre chiens et loups*, *Mon sang vertical* qui ruisselle du Lion de Belfort, *le Temps des cerises*, etc. Elle a mobilisé les artistes chevronnés, Picasso (sur le Vietnam, avec Vasarely, Masson et Soulages), Bazaine, Cremonini *(Mille et Une Nuits pour le pavé)*, Hélion, Jorn, Matta, Messagier *(le Mai de l'Europe)*, Pichette, Pignon, Rebeyrolle, Luc Simon *(Dessous les pavés, c'est la plage)* Zao Wou-ki, Velickovic avec son allusion sans mystère : *Ceci n'est pas une vache*...

... Et Jean Degottex, auteur de trouvailles plus calculées, *Feu la culture* par exemple avec le collage d'un texte de Bacon léché par l'autodafé — Degottex dont le cheminement obstiné vers toujours plus de dépouillement jalonné par un choix de plus de cent œuvres, c'est long, un quart de siècle, — s'est étalé tout l'été, mais personne ne l'a su, à l'ARC 2 (2).

Il en est beaucoup d'autres, plus jeunes, ou qui l'étaient. Je tire de la liste au petit bonheur Couchat *(Requiem pour le général moteur)*, Daniel Milhaud *(Assez R.S. Trop de violence ! et Chienlit Parade)*, P.A. Gette *(la Mer)*. Et Wolinsky, et Jean Effel *(Pas de rectangle blanc pour un peuple adulte)* et Sempé *(Société de consommation)*.

Une espèce de nostalgie — du temps des cerises, ou des crises : c'est si loin ! — embrume des images authentifiées par les photographies prises « quand les murs faisaient la parade ». Heureusement. Ecrire l'histoire sans elles, serait la déshabiller de sa chair, la vider de son sang.

Merveilleuse coïncidence. On jurerait que c'est à cette flambée d'enthousiasme que Claire Etcherelli répond : « Il n'y a sans doute pas de plage sous les pavés et nos rêves sont morts de soif quand l'imagination est devenue marchandise. » Ces lignes (et d'autres moins désabusées) présentent le quatuor réuni jusqu'à la fin du mois à Saint-Germain-des-Prés (3) : Gérard Alemann, J.-J. Gardenier, Camilo Otero, Alkis Pierrakos. Au moins trois de ces noms ont paru sous ma plume, qui les a bien traités.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Séraphine, 22, rue de l'Odéon.
(2) L'abstraction analytique, Musée de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.
(3) Galerie Viennet, 11, rue Guisarde.

En bref

■ Keith Moon, le batteur du groupe The Who, a succombé à une dose excessive de drogue, a révélé l'autopsie pratiquée vendredi à Londres (« le Monde » du 9 septembre).

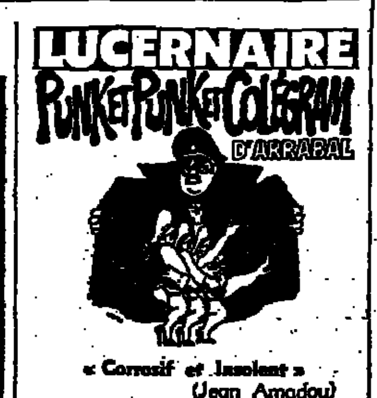
■ Alain Lombard, directeur de l'Opéra du Rhin, a accepté de prolonger d'un an le contrat qui le lie avec le théâtre lyrique alsacien et qui devait normalement arriver à échéance à la fin de cette saison 1978-1979. D'autre part, Alain Lombard a rappelé qu'il resterait jusqu'en 1983 à la tête de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, selon lui, « le plus international des orchestres français », et qu'il avait tenu à signer cet engagement de cinq années supplémentaires afin de rester « jusqu'à la fin du mandat de M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, qui a tant fait pour la musique ».

■ Le douzième Festival international du théâtre d'avant-garde (BITEF), qui s'est ouvert le jeudi 7 septembre à Belgrade, accueillera, d'ici à la fin du mois, treize troupes étrangères, parmi lesquelles, pour la première fois, des compagnies chinoises et norvégiennes (le Peking Puppet Ensemble, dans une œuvre du XVIe siècle, et le Rogaland Teater qui interprète « Peer Gynt », d'Ibsen). Les comédiens du Théâtre des quartiers d'Ivry, dirigés par Antoine Vitez, représenteront la France avec Molière. Participent également à cette manifestation organisée par Mira Trailovic le Théâtre populaire de Bruxelles, le Volksbuhne de Berlin-Est, le Théâtre des marionnettes de Budapest, le Schillertheatre et la Schaubuhne de Berlin-Ouest. Le Japon et la Pologne seront aussi présents, tandis que, pour la Yougoslavie, quatre troupes se produiront.

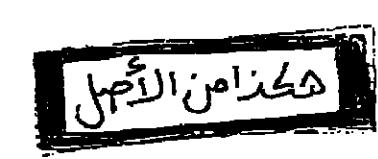
■ La huitième Fête de la négritude et des droits de l'homme sera célébrée à Champagney (Haute-Saône), le dimanche 10 septembre, en présence du représentant du directeur général de l'UNESCO. Une grande fête populaire clôturera la journée.

■ Le vingt-huitième Concours international des jeunes chefs d'orchestre s'est achevé le 6 septembre à Besançon. Le prix Emile-Vuillermoz a été décerné à l'Israélien Yoël Levi, âgé de vingt-huit ans, ainsi qu'une récompense de 10 000 francs offerte par le ministère de la culture et la Lyre d'or, récompense du Festival de Besançon. Une première mention a été attribuée à Francesco Leonetti (Italie).

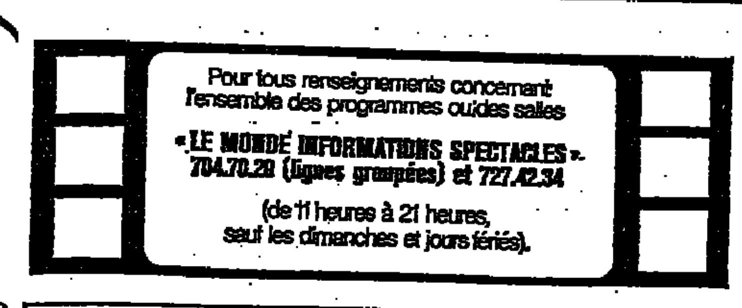




« Corrosif et insolent »
(Jean Amadou)



SPECTACLES


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 9-Dimanche 10 septembre

théâtres

Aire libre : Faustino, mime (sam., 18 h. 30).
Bouffes du Nord : Prends bien garde aux zeppelins (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45; dim., 15 h.).
Daunou : les Bâtards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Eglise Saint-Merri : les Derniers Hommes (sam., 20 h. 30, dernière).
Essaïon : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) ; Punk et Punk et Collegram (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : le Fauteuil (sam., 18 h. 30) ; Lady Pénélope (sam., 20 h. 30) ; la Musica (sam., 22 h.).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : la Dernière Bande.
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre (sam., 21 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle sam., 21 h. ; dim., 17 h.), dernière.
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Breteuil, château : Grand orchestre de la police nationale (Rossini, Haendel, Orff) (dim., 15 h.).
Eplais-Rhus, église Saint-Didier : Ensemble instrumental Monteverdi (Torelli, Vivaldi, Telemann, Haydn) (sam., 21 h.).
Sceaux, château : Ensemble Guillaume de Machaut (les musiciens de la cour de Bourgogne (sam., 17 h. 30) ; Quatuor de clarinettes de Paris (Ibert, Haendel, Arima, de Boismortier, Mozart, Nicolas) (dim., 17 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Y a du va-et-vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : R. Siegel, clavecin ; P. Gabard, violoncelle (Vivaldi, de Boismortier, Telemann) (sam., 19 h.) (Bach) (dim., 19 h.) ; J.-C. Dalzon, flûte ; A. Bartelloni, mezzo soprano ; P. Grapeloup-Salicetl, piano (Telemann, Beyts, Ravel, Gaubert, Ibert, Sciortino) (sam., 21 h.). (Mozart, Fauré, Bach, Roussel, Ibert, Sciortino) (dim., 21 h.).
Esplanade de la Défense : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Gershwin, Ascione, Tchaïkovski, Orff (sam., 22 h.).

Festival estival

Radio-France : Colin Tilney, clavecin (Couperin, Geoffroy, Bach, Froberger, Jacquet de la Guerre) (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : M.-A. Nicolas, violon ; E. Rigollet, piano (Brahms, Isaye, Franck) (sam., 18 h. 30). Musica Antiqua d'Amsterdam (Vivaldi, Telemann, Bach).
Notre-Dame : Récital J.-M. Drake (Cundick, Boyce, Bach, Widor, Weitz) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : Benny Waters (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Air (dim., 20 h. 30) ; J. Thollot, D. Lazro (sam. et dim., 22 h.).
Théâtre Campagne-Première : Monama (sam. et dim., 18 h.) ; Sugar Blue's Band (sam. et dim., 20 h. 30) ; Sugar Blue (sam. et dim., 22 h. 30).
Golf Drouot : Mistral, rock (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Guest et Synchro Rythmic (sam. et dim., 18 h. 30).
Palais des Arts : Chemin blanc, country music (sam. et dim., 18 h. 30).

La danse

Palais des Arts : Kol Aviv, chants et danses d'Israël (sam., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : Hatari, d'H. Hawks ; 18 h. 30 : le Crâne maléfique, de F. Francis ; 20 h. 30 : L'homme qui rétrécit, de J. Arnold ; 22 h. 30, le Retour de Godzilla, de M. Oda. — Dim., 15 h. : l'Appel du silence, de L. Poirier ; la Croisière jaune, d'A. Sauvage ; 18 h. 30 : Les Daleks envahissent la Terre ; 20 h. 30, les Monstres de l'espace, de R. Baker ; 22 h. 30, Frankenstein, de J. Whale.
Beaubourg, sam., 15 h. et 17 h., Hommage à King Vidor, 15 h. : la Foule ; 17 h. : la Bohème ; 19 h., Hommage à R.W. Fassbinder : la Roulette chinoise. — Dim., Hommage à King Vidor, 15 h. : Show people ; 17 h. : Scènes de la rue ; 19 h. : H.M. Pulman esquire.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
UN CANDIDAT AU POIL (A.), v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) jusqu'à jeu. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CONVOI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., **), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'à jeu. ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) jusqu'à jeu. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

L'EMPIRE DE LA PASSION, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bonaparte, 6e (326-12-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Balzac, 8e (359-52-70).

CRIS DE FEMMES, film américain de Jules Dassin (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39.36).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de vendredi : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-83-11) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
MERCREDI APRES-MIDI (A., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MERDIER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MŒURS CACHÉES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Gaumont-sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-13) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
RÊVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-93-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), jusqu'au jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (523-37-41).
TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi : Clichy-Pathé, 18e (532-37-41), jusqu'à jeudi.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Théâtre de la cité internationale, lun. 21 h.
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) 19 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57 34), 12 h., 24 h.
LES DAMNES (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
ICI ET AILLEURS (Fr.) : Action République, 11e, 18 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PARIS VU PAR... (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TROMPE-L'ŒIL (Fr.-Belg.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), le Parnassien, 14e (329-83-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORSAIRE ROUGE (A., v.f.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), mer., sam.
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.f.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), ven., mar.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), matinée.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MAMA ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), jusqu'à jeu., à partir de ven : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), dim., mar.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à partir de 18 h.
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), mer., lun.
UN ETE 42 (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : le Parnassien, 14e (329-83-11).
LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : la Règle du jeu (sam.) ; la Belle et la Bête (dim.).
FILMS OUBLIES DES GRANDS METTEURS EN SCENE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Un Américain bien tranquille (sam.) ; Vivre libre (dim.).
I. BERGMAN (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Persona (sam.) ; le Septième Sceau (dim.).
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99). — I : 12 h. 30 (sf dim) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Cool (sam.) ; les Yeux bandés (dim.).
MARILYN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 15, 20 h. 15 : Marilyn ; 18 h. 15 : Niagara ; 18 h. 30 : la Rivière sans retour ; 22 h. : les Misfits.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97). 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30 : Docteur Folamour ; 19 h. : Nos plus belles années ; 22 h. 30 : (V., S. + 24 h.) : Phantom of the Paradise.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Passagers de la nuit (sam.) ; Casablanca (dim.). — Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : le Faucon maltais (sam.) ; le Port de l'angoisse (dim.).
J. FORD (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : le Convoi des braves (sam.) ; la Prisonnière du désert (dim.).
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Janis Joplin (sam.) ; Propriété interdite (dim.).
COMEDIE MUSICALE AMERICAINE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Roberta (sam.) ; Broadway Melodie (dim.).
CARLOS SAURA (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Jardin des délices (sam.) ; la Cousine Angélique (dim.).
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot (sam.) ; Jour de fête (dim.).
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I, 3 h. 10 : Frankenstein Junior ; 15 h. : la Flûte enchantée ; 17 h. 30 : le Miroir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam., 23 h. 30 : The Song remains the Same. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : Panique à Needle-Park ; 16 h. 20 : Qui a tué le chat ? ; 18 h. 15 : Cabaret ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; vend., sam., 24 h. : l'Ile du docteur Moreau.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I, 14 h. : Jour de fête ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 (vend., sam. + 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 15 : le Droit du plus fort. — II, 14 h. 10 (+ sam., 24 h.) : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 10 : Citizen Kane ; 20 h. 15 : Providence ; 22 h. (+ vend., 24 h.) : Aguirre, la colère de Dieu.

Ile-de-France

LA REPRISE DES TRAVAUX DU CONSEIL DE PARIS

• Améliorer la condition des personnes âgées • « Humaniser » l'est de la capitale • Quinze mille places au nouveau Vel' d'Hiv'

M. Jacques Chirac a présenté vendredi 8 septembre, au cours d'une conférence de presse, l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Paris. Lundi 11 septembre, les élus de la capitale seront saisis de plusieurs projets qui s'ordonnent autour de deux principes : d'une part, le maire souhaite que Paris devienne la ville qui protège le mieux les personnes âgées ; d'autre part, il entend « humaniser » l'est de la capitale.

Pour justifier le choix des anciens entrepôts de Bercy pour l'implantation d'un centre omnisports comportant un vélodrome d'hiver, M. Jacques Chirac a indiqué : « *Il y a désormais un impératif fondamental pour la gestion de la Ville qui est de l'humaniser à l'est. J'ai donc décidé d'accorder la priorité aux arrondissements situés dans cette partie de la capitale, car les conditions de vie y sont notoirement plus difficiles qu'à l'ouest (...). Le quartier de Bercy a donc été choisi parce qu'il nous fallait un terrain vaste, appartenant à la Ville, une très bonne desserte, tant par la route que par les transports en commun, et parce que c'est un élément essentiel au rééquilibrage des activités vers l'est.* »

Selon le projet présenté par M. Chirac, le nouveau « Vel' d'Hiv' » disposera de dix à douze mille places pour le cyclisme, de treize à quinze mille places pour la boxe et d'autres manifestations, et d'une série d'équipements annexes (salles d'entraînement, bureaux pour les fédérations sportives, restaurant, parc de stationnement). Le nouvel ensemble sportif, également prévu pour accueillir des activités culturelles ou politiques, sera géré par une société d'économie mixte dans laquelle la Ville de Paris sera majoritaire. L'opération, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 1982, sera conduite par M. Maurice Doublet, directeur de cabinet du maire, qui a été nommé commissaire général à l'aménagement du centre omnisports. Cet équipement sera installé dans un cadre de verdure (neuf cents arbres centenaires répartis sur 45 hectares) ouvrant sur un parc public qui se prolongera jusqu'à la Seine.

La propreté du fleuve et son aménagement feront également l'objet d'un débat lundi. Le maire doit en effet présenter une délibération qui, à ses yeux, fait figure de « *charte de l'utilisation et de l'aménagement à long terme des berges de la Seine* ». Ce texte propose une action immédiate : l'aménagement du bassin de l'Arsenal par la création d'un port de plaisance de cent places, entouré d'un jardin de 15 000 mètres carrés et d'un parc de stationnement. A terme, il s'agit d'une part d' « *affirmer la vocation de lieu de promenade des rives du fleuve* » par la mise en valeur de certains sites (abords des îles, place de l'Institut, pont des Arts, quai du Louvre, etc.), et d'autre part de rationaliser les installations portuaires de la Ville.

La remise en valeur du bois de Vincennes fera également l'objet d'une communication, de même que l'extension de l'espace vert de l'ancien hôpital Villemin, dans le dixième arrondissement.

M. Chirac a également présenté plusieurs projets destinés à améliorer le sort des personnes âgées, à savoir, notamment, le relèvement de l'allocation Ville de Paris et la suppression de l'obligation alimentaire pour l'attribution de cette allocation. Au total, les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus titulaires de cette aide percevront 1 700 F par mois. Les trente-six mille personnes qui la perçoivent bénéficieront de l'installation gratuite du téléphone.

L'annonce de ces mesures a suscité une réaction favorable des élus communistes, car elles comportent « *certaines améliorations non négligeables* ». Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville a en effet précisé qu'il se « *réjouit d'autant plus que ces mesures font partie d'un ensemble de propositions qu'il avait faites lors du vote du budget, mais que le maire de Paris avait alors rejetées les qualifiant de « démagogiques* ».

D'autre part, le groupe communiste a affirmé avoir reçu de M. Chirac des « *assurances sur la démocratisation de la gestion de la capitale* ». Selon le groupe, dont une délégation conduite par son président, M. Henri Fiszbin, a été reçue par le maire, M. Chirac a fait des « *réponses positives* » sur quatre points :

— Vie associative : les salles des mairies annexes seront ouvertes aux associations, et des panneaux d'affichage mis à leur disposition. Un débat aura bientôt lieu au Conseil de Paris sur la vie associative ;

— Commissions d'arrondissement : leur avis sera obligatoirement sollicité sur tout projet de délibération concernant l'arrondissement ;

— Commissions extra-municipales : « *Il sera mis fin aux discriminations concernant la représentation de certaines associations.* » Des représentants des syndicats ouvriers feront partie de la commission extra-municipale pour la réanimation des activités industrielles et artisanales de Paris ;

— Fonctionnement du Conseil : le maire s'est engagé à examiner la possibilité de rétablir la pratique des questions écrites, ainsi qu'à tenir régulièrement des réunions consultatives des présidents de groupe.

J.-M. COLOMBANI.

LE CONSEIL RÉGIONAL FAVORABLE A LA PROLONGATION DE LA LIGNE DE MÉTRO N° 7

Le bureau du conseil régional d'Ile-de-France s'est réuni le jeudi 7 septembre afin d'étudier la décision du gouvernement de ne pas inscrire dans son budget, contrairement à ce qui avait été promis au début de l'été, le prolongement de la ligne n° 7 (porte de La Villette-mairie d'Ivry) vers le Val-de-Marne et de n'engager en 1979 que la ligne S.N.C.F. Ermont-Pereire.

« Le conseil régional est bien décidé à engager dès 1979 ce prolongement de métro prioritaire », a affirmé M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional. « En effet, la population du Val-de-Marne est importante, modeste et mal desservie. Le bureau a donc décidé de demander aux pouvoirs publics de partager les sommes qu'il a affectées à la liaison S.N.C.F Ermont-Pereire entre cette opération et le prolongement de la ligne n° 7. »

Bretagne

● *Collision maritime au large de Brest.* — Le cargo norvégien qui était entré en collision le vendredi 8 septembre avec un cargo grec au large de l'île d'Ouessant (Finistère), a sombré. Les trente-quatre hommes du *Bandeirante* (32 000 tonnes) avaient été recueillis peu de temps après l'accident par une vedette des douanes de Brest. Le *Bandeirante*, qui gagnait Rotterdam, a été percuté par le cargo grec *Maroudio*, à 9 milles au nord de l'île d'Ouessant, alors que la visibilité était très réduite en raison du brouillard.

Corse

LES AUTONOMISTES : non à la Légion dans l'île.

(De notre correspondant.)

Bastia. — « *Si M. Xavier Colonna s'est exprimé en qualité d'ancien militaire, on peut dire que sa déclaration est d'ordre sentimental. Mais s'il s'est exprimé en tant qu'élu, est-il sûr de bien traduire l'état d'esprit des populations de Balagne ? En sa qualité de conseiller général, il devrait savoir que de nombreuses pétitions demandent le départ de la légion. En sa qualité de maire, il devrait constater que treize de ses conseillers municipaux sur vingt et un ont signé pour le départ de la légion. Quant aux commerçants de Calvi, à 80 % au moins ils sont également favorables au départ.* » Tel est le commentaire apporté par M. Xavier Belgodère, secrétaire général du mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.), aux déclarations du maire de Calvi, qui, pour résoudre le problème posé par les déserteurs de la légion, proposaient notamment que les légionnaires puissent quitter leur unité légalement avant la fin de leur engagement (*le Monde* du 8 septembre).

Lors d'une conférence de presse réunie le jeudi 7 septembre, à Bastia, l'U.P.C. a posé une nouvelle fois le problème de la présence en Corse de la légion étrangère. Après avoir constaté que le démenti apporté par le général Philipponat, commandant la 5e division militaire territoriale en Corse, « *n'était en fait qu'une confirmation déguisée des informations données* » par M. Edmond Simeoni sur la présence dans l'île de légionnaires déserteurs armés, les responsables de l'U.P.C. ont communiqué une seconde liste de vingt-deux déserteurs avec le commentaire suivant : « *Le fait que quelques-uns de ces déserteurs aient été repris en Corse ou sur le continent ne modifie en rien la gravité d'un problème permanent, qui ne peut plus être traité par des demi-mesures, des échappatoires ou des contre-vérités.* »

TONY GRAZIANI.

Pays de la Loire

La Baule n'est pas au bout de ses peines

Après notre article intitulé « La Baule-les-Pins à l'ombre des tours » (le Monde du 3 septembre), nous recevons de M. Olivier Guichard, maire de La Baule, la mise au point suivante :

Titrer « La Baule-les-Pins à l'ombre des tours » est audacieux pour une ville qui en comporte quatre en tout sur 650 hectares urbanisés ; et toutes construites avant le POS qui les a ensuite interdites. Mais l'auteur a peut-être recherché un effet qui m'a échappé.

Peut-on écrire qu'il eût été facile « si l'on avait voulu » de ménager des créneaux verts sur le front de mer ? Je rappellerai que partout où ils existaient les créneaux verts ont été maintenus (le POS les garantit) et que pour en créer de nouveaux, il aurait fallu acheter des immeubles du bord de mer à des prix qui ont été jugés par les municipalités successives incompatibles avec les moyens financiers de la ville.

Vous écrivez : « Le POS de 1975 qui a prétendument stoppé la construction en hauteur autorise encore, sous couvert de chiffres abstraits (?) des densités impressionnantes. » Je rappellerai : 1) que le POS a diminué non seulement les hauteurs autorisées, mais aussi les C.O.S. par rapport aux règlements d'urbanisme précédents ; 2) qu'il a interdit la construction des collectifs sur des parcelles de moins de 5 000 mètres carrés ; 3) qu'il a donc « dédensifié » par rapport au passé, contrairement à ce que vous écrivez. Personne ne le conteste plus.

C'est la raison pour laquelle il a été voté à l'unanimité par le conseil municipal et approuvé par le gouvernement qui n'a donc pas dû le trouver contraire à sa politique d'aménagement du littoral.

Aujourd'hui on est, en effet, obligé d'harmoniser avec le POS le cahier des charges de 1923. Qui s'en étonnera ? Je ne lui trouve qu'un défaut, c'est d'avoir cinquante-cinq ans et de mettre tant de nos administrés dans l'embarras.

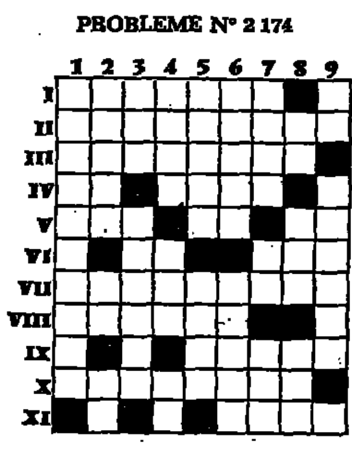
Pour ce qui est du POS, nous le modifierons peut-être un jour, nous, conseillers municipaux ; mais c'est notre responsabilité. Nous ne sommes donc pas « au bout de nos peines ». C'est bien vrai, mais n'est-ce pas le cas de tous les élus municipaux ? »

[N.D.L.R. — Est-il sûr que les municipalités successives n'auraient pu dégager — si elles l'avaient voulu — les crédits nécessaires à l'achat de villas sur le bord de mer pour aménager des créneaux verts dans le « mur de béton » de l'Atlantique ?]

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 174



HORIZONTALEMENT

I. Moins dure lorsqu'elle a bien été mâchée. — II. Traitée comme de la chicorée. — III. A parfois besoin d'être éclairée. — IV. Bonne couverture ; S'élèvent à grand renfort de taloches. — V. Un petit grain ; Préposition ; N'est jamais pressé. — VI. Est largement à la hauteur de sa tâche ; Simple. — VII. En Angleterre, peuvent servir à mettre des livres. — XIII. Comme certains bâtons. — IX. Pas avertie. — X. Plus fort qu'un as. — XI. Mémoire.

VERTICALEMENT

1. Descendent quand ça va se gâter. — 2. Peut être assimilé à de la poudre à gratter ; Porta une bavette bien longtemps après avoir quitté sa nourrice ; Détenu. — 3. Est bon à conserver ; Coulent plus vite quand elles sont chaudes. — 4. Ancien registre ; Pièce de charrue ; Pas annoncé... — 5. Grande, c'est un échalas ; Beau sujet d'observations pour des amateurs de croissants. — 6. Comme des desseins perfides ; Ignore le vertige. — 7. Il taquinait volontiers les plus hauts placés de ses divins collègues ; Cité ; Bas, s'oppose au ciel. — 8. Pronom ; Ne sait pratiquement rien ; Va ventre à terre. — 9. Utile pour le lever ; Somme modeste.

Solution du problème n° 2 173

Horizontalement

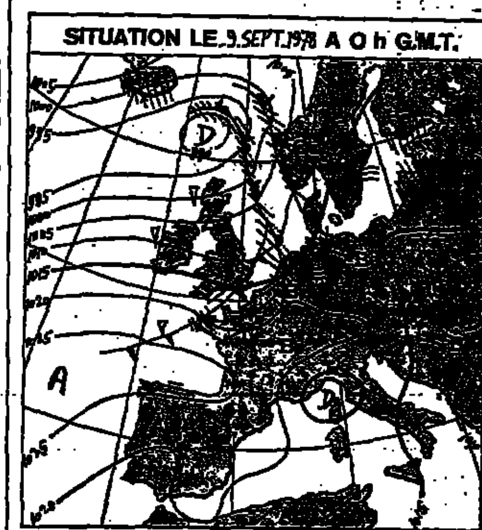
I. Enchérisseurs. — II. Bilan ; Rua ; Sueur. — III. Laine ; Embase ; Te. — IV. Eternelles ; In. — V. Urne ; Aérée ; Ile. — VI. Té ; Ré ; Is. — VII. Sieste ; Age ; Lis. — VIII. Sol ; Usage ; Rêvas. — IX. Atèle ; Ur ; Tourbe. — X. Na ; Austères ; Elu. — XI. Curiosités ; El. — XII. Eparses ; Curées. — XIII. Sari ; Ain. — XIV. Item ; Abstinent. — XV. Aneries ; Egée.

Verticalement

1. Eblouissantes. — 2. Nia ; Iota ; Pain. — 3. Clientèle ; Carte. — 4. Hantées ; Laurier. — 5. Enée ; Tueurs ; Mi. — 6. Rares ; Sien. — 7. Irénée ; Autos ; As. — 8. Sumer ; Agrès ; Ob. — 9. Sable ; Gé ; Ric ; Si. — 10. Alêne ; Têtu. — 11. Ussé ; Roseraie. — 12. Rues ; Bleu ; Seing. — 13. Se ; Ivre ; Enée. — 14. Utilisables ; Ne. — 15. Arènes ; Seul ; Ut.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 9 SEPT. 1978 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10-IX 78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 septembre à 0 heure et le dimanche 10 septembre à 24 heures :

Des perturbations pluvieuses continueront à circuler rapidement de l'océan Atlantique au nord de l'Europe. La France, dans un champ de pression qui restera assez élevé, sera en bordure sud atténuée de ce courant, avec des masses d'air maritime doux et humide.

Dimanche, le temps restera bien ensoleillé sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, où les températures varieront peu. Les vents resteront assez forts à forts, de nord-ouest, près du golfe du Lion.

Sur le reste de la France, la matinée sera assez brumeuse, avec des nuages bas ou des brouillards. Quelques faibles pluies éparses tomberont de la Bretagne au nord du Bassin parisien et aux Flandres, ainsi que sur le nord des Alpes. Ces précipitations s'atténueront l'après-midi et des éclaircies se développeront ; elles seront peu nombreuses près de la Manche et, au contraire, assez belles sur le quart sud-ouest. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront faibles à modérés et les températures diurnes varieront peu.

Samedi 9 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 23 et 18 ; Brest, 18 et 17 ; Caen, 21 et 18 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 24 et 18 ; Dijon, 23 et 15 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 20 et 15 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille, 27 et 21 ; Nancy, 21 et 12 ; Nantes, 21 et 18 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 22 et 17 ; Pau, 23 et 18 ; Perpignan, 28 et 22 ; Rennes, 23 et 18 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 24 et 18 ; Toulouse, 25 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 30 et 19 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 22 et 12 ; Bruxelles, 21 et 18 ; îles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 24 et 13 ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 10 et 6 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 2. et 16 ; Stockholm, 16 et 6.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 9 septembre 1978 :

DES DECRETS

● Portant règlement d'administration publique relatif aux modalités d'application du régime de travail à mi-temps des fonctionnaires de l'Etat ;

● Complétant le décret n° 65-1069 du 6 décembre 1965 relatif à la nomination et à la gestion des fonctionnaires et des agents des établissements nationaux de bienfaisance, des hôpitaux psychiatriques autonomes et des thermes nationaux d'Aix-les-Bains, modifié par le décret n° 72-379 du 2 mai 1972 ;

● Concernant l'appellation contrôlée « châteauneuf-du-pape » ;

● Portant classement parmi les sites ;

● Portant classement parmi les monuments historiques ;

● Portant homologation de permis exclusifs de recherches de mines d'uranium.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

FOOTBALL

Le championnat de France

STRASBOURG CREUSE L'ÉCART

Alors que le championnat de première division est déjà largement entamé, Strasbourg a profité de la dixième journée et de la venue d'Angers pour réussir son plus gros score de la saison (6-0) et creuser l'écart sur ses suivants immédiats qui se déplaçaient : Saint-Etienne et Metz ont été battus respectivement par Laval (2-1) et par Nîmes (2-0). Bordeaux, qui a fait match nul à Reims (0-0), est désormais seul second à quatre points. La dixième journée a confirmé le retour en force des meilleures équipes de la saison dernière : Monaco a dominé Nice (6-1) ; Nantes a battu Paris Football-Club (2-0), et Marseille s'est imposée en déplacement à Valenciennes (2-0). Paris-Saint-Germain a enfin obtenu sa première victoire au Parc des Princes contre Bastia (4-0).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (dixième journée)

*Strasbourg b. Angers	6-0
*Nantes b. Paris F.C.	2-0
*Nîmes b. Metz	2-0
*Laval b. Saint-Etienne	2-1
Sochaux b. *Nancy	2-1
*Monaco b. Nice	6-1
Marseille b. *Valenciennes	2-0
*Lyon b. Lille	4-0
*Reims et Bordeaux	0-0
*Paris-Saint-Germain b. Bastia	4-0

Classement. — 1. Strasbourg, 17 pts ; 2. Bordeaux, 13 ; 3. Sochaux, Lyon, Saint-Etienne, Metz, 12 ; 7. Monaco.

TENNIS

A Flushing-Meadow

PAM SHRIVER FINALISTE A SEIZE ANS

Pam Shriver, une Américaine de seize ans et deux mois, a manqué la rentrée des classes à Baltimore (Maryland) mais disputera, dimanche 10 septembre à Flushing-Meadow, la finale du championnat open des Etats-Unis. Classée tête de série numéro 6, elle a successivement dû battre l'Australienne Dianne Lee Fromholtz, la Tchécoslovaque Regina Marsikova, l'Australienne Kerry Reid et en dernier lieu l'apatride Martina Navratilova, pour devenir la plus jeune finaliste de tous les temps d'un tournoi comptant pour le grand chelem.

Parente lointaine de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, grande (1,80 m pour 66 kg), et jouant avec une raquette « géante », Pam Shriver a dominé Martina Navratilova à son propre jeu en se montrant supérieure au service et à la volée. Prenant tous les risques sur ses deux services, elle a fait six doubles fautes mais a réussi cinq aces et huit services gagnants pour s'adjuger les deux sets au tie-break (7-6, 7-6). En finale, elle rencontrera la gagnante de la rencontre entre l'Américaine Chris Evert et l'Australienne Wendy Turnbull, interrompue par la pluie alors que Chris Evert menait 3-1 dans le premier set.

Le Monde

économie

La situation de l'emploi

APRÈS LA LIQUIDATION DU GROUPE TERRIN

Marseille, La Ciotat, ports « sinistrés »

De notre correspondant

Marseille. — Les syndics du règlement judiciaire ont annoncé, vendredi 8 septembre, aux délégués du comité d'entreprise de la Société provençale des ateliers Terrin leur décision de licencier collectivement les salariés de cette société, l'une des treize qui composent le groupe de réparation navale Terrin (« le Monde » du 9 septembre). Pour attendue qu'elle soit, cette décision concrétise, d'une part, l'échec de tous les espoirs placés dans une possible relance des activités du groupe ; d'autre part, la perspective d'une prochaine liquidation de biens ordonnée par le tribunal de commerce de Marseille, qui en avait fixé la date limite au 15 septembre prochain.

Elle signifie, aussi, le démantèlement progressif des entreprises constituant le secteur de la réparation navale au sein de Terrin, ce qui suppose, au bas mot, mille sept cents licenciements. La décision a provoqué une vive émotion parmi les salariés du groupe qui ont laissé éclater leur colère puisqu'ils se sentent abandonnés, ainsi que parmi les responsables économiques, politiques et syndicaux de la région qui savent quel coup cette décision va porter à l'activité portuaire de Marseille et des environs.

Les salariés du groupe Terrin ont décidé d'occuper les locaux des entreprises. Des manifestations de masse, conjointement organisées avec les travailleurs des Chantiers navals de La Ciotat, sont prévues pour le 14 septembre, lors de la venue de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et la C.F.D.T. va proposer aux autres organisations syndicales une opération « ville morte » à l'occasion de laquelle sera organisée une marche sur la préfecture.

Depuis des jours, plus personne, sur le port de Marseille, ne se faisait d'illusions sur l'avenir du groupe Terrin, après seize mois d'une agonie qui avait débuté le 9 mai 1977 par l'annonce d'une série de « restructurations d'urgence » et qui vient de connaître son terme le 8 septembre 1978 par l'annonce de la décision prise par MM. Jean Astier, René Bellot et Jean Benazeth, syndics du règlement judiciaire.

De plans de redressement en prolongations d'autorisation d'exploitation, d'allègements d'effectifs en propositions de rachat aussitôt avortées, de démissions successives de ses dirigeants en hypothèses de relance, on n'espérait plus, ces temps derniers, que dans les propositions de rachat contenues dans le plan Fournier, mis au point à la demande du gouvernement par le P.-D.G. des Ateliers et Chantiers du Havre, qui offrait de racheter les actifs des sociétés SPAT, Ateliers provencaux Sud-Marine et Mécanique-Etang pour 40 millions de francs ; cela sous condition de 1 312 licenciements sur 3 071 salariés et la renégociation des conditions de travail et de salaires. Ces propositions aussi ont tourné court.

Lorsque, le vendredi 8 septembre, à 9 heures, le secrétaire général du comité d'entreprise M. Jean-Marie Unali, annonça au personnel mobilisé sur place la décision prise par les syndics de ne conserver que 86 personnes pour expédier les affaires courantes sur les 1 156 salariés, la décision, pour grave qu'elle fut, ne surprit pratiquement personne. Mais la longue tension subie pendant des jours par les personnels, ballottés de sursis en sursis, éclatait en brusque accès d'une colère mal contenue. Une occupation de l'entreprise était aussitôt décidée. Cependant, la tension qui régnait faillit provoquer un incident grave lorsque, à la mi-journée, craignant sans doute pour la sécurité des syndics présents dans les locaux, l'autorité préfectorale, mal inspirée, dépêcha sur place des effectifs de police. Ceux-ci, fort heureusement, se retirèrent rapidement sans incident.

Il appartient à présent au tribunal de commerce de prononcer, dès qu'il aura été officiellement saisi de la décision de licenciements collectifs, la liquidation des biens. Son président, M. Raymond Tessor, n'a pas jugé utile de précipiter le mouvement et de se saisir d'office d'une conversion du règlement judiciaire en liquidation.

Dans l'immédiat, les délégués élus des comités d'entreprise et les syndics vont tenter de s'entendre sur les conditions matérielles des licenciements. Celles-ci ont fait l'objet de discussions serrées tout au long de la journée de vendredi, portant notamment sur les modalités de règlement aux salariés licenciés, sur les retraites complémentaires, ainsi que sur le paiement d'une augmentation de 3,5 % pour les salariés de la réparation navale marseillaise, décidée depuis le 1er juin, et qui n'a jamais été effective (1).

Les syndics s'étant engagés à régler les dépenses depuis la date du 2 mai 1978 (le solde revenant aux assurances garanties des salaires), ils ont pu librement quitter les locaux de la SPAT vers 18 h. 30, tandis qu'un piquet de grève se mettait en place, prélude à une « guerre de tranchée » qui peut durer des mois.

L'annonce de la fin prochaine de celui qui fut le premier groupe français de réparation navale, a provoqué une vive inquiétude dans une ville où les activités du port constituent une espèce de bulletin de santé.

Aujourd'hui, la situation des deux cent soixante-treize entreprises sous-traitantes n'est guère plus enviable que celle de leur mère nourricière. « *Nous avons tout perdu*, précise M. Maurice Jauffret, président du comité des sous-traitants, *et nous n'avons aucune chance de recouvrer une créance de l'ordre de 30 millions de francs.* »

Tout en déplorant le drame humain qu'implique ce démantèlement, et la répercussion sur l'économie régionale, M. Lucien Vochel, préfet de région, a souligné la nécessité d'inévitables sacrifices pour remettre en place une entreprise de réparation navale compétitive : « *L'Etat est prêt à mettre de l'argent dans une entreprise compétitive ; il ne peut le faire dans le seul but de prolonger une agonie.* » « *Je suis persuadé*, a-t-il ajouté, *qu'il peut y avoir des emplois sains dans la réparation navale marseillaise, mais chez Terrin, on a longtemps vécu dans la facilité et l'illusion.* »

JEAN CONTRUCCI.

(1) Ces négociations, souvent tendues, ont été marquées par une note d'humour qui détendit un peu l'atmosphère. A l'heure du déjeuner, on proposa aux syndics trois bols de riz avec des baguettes. L'allusion était claire aux propos de M. Fournier, P.-D.G. des Ateliers et Chantiers du Havre, qui, pour souligner la non-compétitivité de la réparation navale marseillaise, précisait : « *A Singapour, on ne travaille que pour quelques grains de riz.* »

Seize mois pour s'effondrer...

1977

9 MAI. — Le groupe Terrin annonce une « série de mesures de restructuration d'urgence » pour faire face à ses difficultés financières. Il demande auprès du tribunal de commerce de Marseille à bénéficier de la procédure de suspension provisoire des poursuites (S. P. P.).

12 MAI. — Le tribunal de commerce prononce la S. P. P. au bénéfice de l'ensemble des treize sociétés du groupe.

8 JUIN. — L'administrateur provisoire et les curateurs désignés par le tribunal de commerce annoncent d'importantes mesures d'allégement des effectifs : 220 licenciements, 179 mises à la retraite, 300 salariés mis en stage de formation professionnelle. Le passif du groupe s'élève à 360 millions de francs.

11 AOUT. — Les trois curateurs déposent leur rapport sur le redressement économique et financier de Terrin.

6 SEPTEMBRE. — Le plan de redressement établi est homologué par le tribunal de commerce de Marseille.

29 OCTOBRE. — Signature à Paris, sous l'égide du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), d'un protocole d'accord entre les représentants du pool bancaire de Terrin et les chantiers navals de La Ciotat. Ces derniers doivent prendre dans un délai d'un an une participation majoritaire dans le groupe Terrin.

1978

17 AVRIL. — Démission de M. Jacques Bojin, vice-président-directeur général de la Société provençale des ateliers Terrin et directeur général du groupe, qui était en fonctions depuis septembre 1977.

2 MAI. — Le tribunal de commerce de Marseille prononce la *mise en règlement judiciaire* du groupe Terrin après une déclaration de cessation de paiement déposée le 29 avril. Le jugement permet provisoirement la poursuite de l'exploitation sous la responsabilité d'un juge commissaire et de trois syndics.

3 MAI. — Le personnel du groupe se met en grève.

6 MAI. — Le groupe saoudien TAG étudie la possibilité d'une reprise des activités de Terrin.

10 MAI. — Les syndics licencient 825 salariés appartenant principalement à la SPAT.

12 MAI. — Opération « port mort » à l'initiative de la C.G.T. Démission de M. Claude Peyrot, président de la société holding SOMEGEP.

23 MAI. — Le personnel reprend le travail « sans abandonner la lutte ».

18 JUIN. — Le groupe britannique Appeldore s'intéresse à son tour à Terrin.

2 AOUT. — Le tribunal de commerce prononce l'autorisation d'exploitation du groupe jusqu'au 15 septembre.

17 AOUT. — Démission de M. Guy Pérès de la présidence du directoire de la SPAT.

29 AOUT. — Les comités d'entreprise de la SPAT, des Ateliers provençaux et de Sud-Marine sont informés des propositions du plan de M. Gilbert Fournier : reprise de 1 759 salariés appartenant à quatre sociétés du groupe sur les 3 071.

30 AOUT. — Rejet de ce plan par le personnel.

31 AOUT. — Début des discussions avec le représentant de M. Fournier, P.-D.G. des Ateliers et Chantiers du Havre.

4 SEPTEMBRE. — Assemblée générale du personnel des sociétés concernées par la reprise d'activité prévue par le plan Fournier. Celui-ci est rejeté.

5 SEPTEMBRE. — A quarante-huit heures de l'échéance, reprise des discussions, mais la situation demeure sans issue.

6 SEPTEMBRE. — Nouvelle assemblée générale du personnel, qui rejette le plan Fournier par 1 161 voix contre 34.

8 SEPTEMBRE. — Les syndics annoncent le licenciement collectif de 1 150 salariés de la SPAT.

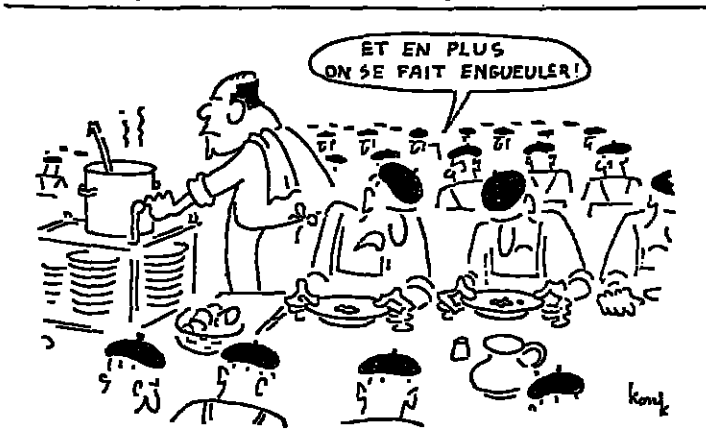
● *Une usine occupée près de Lyon.* — Les quatre-vingt-dix salariés de l'usine Pont-à-Mousson de Rillieux-la-Pape (Rhône) — une fabrique de compteurs d'eau — ont comencé une grève-occupation pour une durée indéterminée, à l'appel de la C.G.T., pour les salaires et les garanties d'emploi.

● *R.A.T.P. : Arrêts de travail, lundi 11 septembre, sur la ligne de Sceaux.* — L'ensemble des syndicats du réseau ferré de la R.A.T.P. (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et autonomes) appellent la totalité du personnel travaillant sur la ligne « B » du R.E.R. (ex-ligne de Sceaux) à des arrêts de travail, lundi 11 septembre. Une grève d'une heure est prévue à chaque prise de service, à partir de 5 heures du matin. Les syndicats exigent « *la mise en place immédiate de moyens d'alarme et de deux agents de service R.A.T.P. minimum par service et par gare* ».

M. Barre : les rémunérations ne sont pas à l'origine des difficultés de la plupart des entreprises

Visitant à Lyon, le vendredi 8 septembre, une petite entreprise qui fabrique des prothèses articulaires, M. Raymond Barre s'est élevé contre « *l'irresponsabilité et la revendication générale qui règne dans de nombreux milieux* » en ce qui concerne les problèmes d'indemnisation du chômage.

M. Bare, citant en exemple l'entreprise qu'il visitait, qui paie « *des salaires très convenables* », a déclaré : « *Ce ne sont pas les rémunérations qui sont à l'origine des difficultés de la plupart des entreprises. Il y a une gestion d'ensemble. Evidemment, lorsque les rémunérations croissent de manière plus globale, on en paie les conséquences, mais l'efficacité et le profit d'une entreprise ne sont pas inconciliables avec une situation avantageuse pour les travailleurs.* »



LE DROIT DE RÉPONSE A LA TÉLÉVISION

MM. Mitterrand et Fiterman estiment que le chômage est une conséquence du capitalisme

Dans le cadre du droit de réponse faisant suite à la communication de M. Robert Boulin, ministre du travail, le 6 septembre sur Antenne 2, MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., se sont exprimés vendredi 8 septembre sur cette même chaîne de télévision. Un débat d'une heure réunira M. Boulin et un représentant de chacun des groupes de l'Assemblée nationale lundi 11 septembre à 20 h. 30. M. Bernard Pons représentera le R.P.R., M. Roger Chinaud l'U.D.F. et M. Claude Estier le P.S. Le P.C.F. souhaite, quant à lui, déléguer Mme Rolande Perlican, sénateur de Paris et candidate à l'élection législative partielle qui se déroulera le 24 septembre dans la 16e circonscription de la capitale.

Le débat étant organisé sous la responsabilité d'Antenne 2, la direction de la chaîne insiste auprès du P.C.F. pour qu'un autre porte-parole soit désigné afin de ne pas peser sur le déroulement de ce scrutin.

Dans son intervention, M. Mitterrand a souligné que « *le chômage est le cancer de notre société* ». « *Quelles sont les raisons de ce mal ?* a-t-il ajouté. *Le chômage est lié aux structures du système capitaliste. Les grandes sociétés cherchent à faire de plus en plus de profit. Pour cela, elles redéploient leurs activités sans se soucier du cortège de misères qu'elles entraînent (...).* »

A titre d'exemple, M. Mitterrand a cité le cas de l'aciérie de Neuves-Maisons, près de Nancy, dont la construction est presque terminée et qui devait profiter des fonds publics importants engagés à cet effet. « *J'ai vu la canalisation de la Moselle, payée par les contribuables de la région, du département, de la commune... Et voici que soudain, par la seule décision des grands trusts privés, on prétend installer l'usine ailleurs, vider la région de substance, remettre en cause trois mille emplois, et cela sans que le gouvernement intervienne. C'est un scandale plus grand que celui de La Villette.* »

« *Que propose le gouvernement pour réduire le chômage ?* a ajouté M. Mitterrand. *Des demi-mesures et des faux-semblants. Si j'ai bien compris M. Boulin, son raisonnement est de dire : « On a échoué, on continue. » On continue à ignorer la relance de la consommation, on continue de favoriser les riches, d'écraser les P.M.E., de bloquer les salaires et de laisser monter les prix.* »

M. Mitterrand a ensuite résumé les propositions socialistes portant sur la réduction de l'horaire de travail, sur la création d'emplois d'utilité publique, sur la régionalisation (*le Monde* du 8 septembre). Il a noté : « *Cet ensemble ne peut être plaqué sur la politique officielle ; rien ne sera possible si l'on ne redonne pas un élan au puissant mouvement populaire hors duquel il n'y aura pas de changement.* »

M. Charles Fiterman a, quant à lui, indiqué que les mesures présentées par le ministre du travail ont suscité chez les communistes « *l'inquiétude et l'indignation* ».

« *Nous sommes inquiets parce que le chômage est un problème très grave qui devrait être une priorité nationale* », a-t-il déclaré. « *Les mesures gouvernementales sont dérisoires et mesquines, ou nocives. L'indignation des communistes vient de ce que cette politique n'est pas normale, pas acceptable.* »

Il a ensuite énuméré les propositions communistes : relance de la consommation, réduction du temps de travail, extension des droits des travailleurs, avant de noter : « *Tout cela peut être fait sans relance de l'inflation. Le mal ne vient pas de la hausse du pétrole, dont on nous parle depuis cinq ans. Il n'a pas augmenté depuis un an et l'inflation n'a pas fléchi. Les causes de ce mal sont ailleurs. MM. Giscard d'Estaing et Barre servent les intérêts des multinationales, la caste qui domine le pays.* »

M. Fiterman a ensuite critiqué le parti socialiste : « *C'est parce que le P.S. n'a pas voulu d'un bon accord d'union, qui aurait permis d'apporter un changement réel, parce qu'il continue dans cette voie, dont M. Robert Fabre constitue en quelque sorte l'aile avancée, que le gouvernement actuel peut appliquer sa politique avec tant de cynisme* », a-t-il expliqué.

M. André Bergeron n'a guère d'espoir de voir aboutir les négociations avec le patronat sur l'indemnisation du chômage

Pas de surprise dans le discours de rentrée prononcé vendredi après-midi 8 septembre à Paris par M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui a réaffirmé les deux thèmes traditionnels de sa centrale : indépendance syndicale à l'égard des partis, nécessité de la politique contractuelle qui est « une fin en soi ». M. Bergeron a souligné que le chômage était « la préoccupation dominante de F.O. » et a préconisé, entre autres remèdes, une réduction progressive de la durée du travail, notamment par l'octroi d'une cinquième semaine de congés payés.

Les meetings syndicaux se suivent et se ressemblent. Après MM. Georges Séguy (C.G.T.) et Maire (C.F.D.T.), salle comble à son tour pour M. Bergeron, qui a réuni lui aussi ses militants dans les anciens abattoirs de La Villette, comme l'avait fait l'avant-veille son homologue de « *l'autre C.G.T.* » (*le Monde* du 9 septembre, dernière édition). Deux heures durant, les mots d'ordre défileront sur un écran au-dessus de la tribune tendue de rouge, où M. Bergeron fait d'abord applaudir la veuve de Léon Jouhaux, « *fondateur du syndicalisme libre* », et M. Irving Brown, venu apporter le salut de la centrale américaine A.F.L.-C.I.O.

Après avoir rappelé les positions de sa centrale, « *depuis toujours favorable aux Etats-Unis d'Europe* », le secrétaire général a abordé les thèmes qui lui sont chers : durée du travail, préservation de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives, problèmes du chômage et du financement de la protection sociale, prix et fiscalité. Il a déclaré en substance que la politique contractuelle était « *une fin en soi* » dans la mesure où « *l'action syndicale demeure une nécessité, quel que soit le gouvernement ou même le régime* ». Tout en reconnaissant que « *les solutions ne sont pas faciles à trouver à la crise économique* » et que pour l'essentiel « *il n'existe plus de solution nationale* », il a proposé comme remède au chômage la réduction progressive de la durée maximale du travail et la suppression des équivalences.

Quant aux négociations engagées avec le C.N.P.F. en vue de modifier les conditions actuelles d'indemnisation du chômage, il estime peu vraisemblable qu'elles aboutissent. « *Mais, quoi qu'il arrive, une solution sera trouvée,* a déclaré M. Bergeron, *et je veux, du haut de cette tribune, dire aux chômeurs, à l'opinion et à vous-mêmes qu'il est exclu que les Assedic ferment leurs guichets.* »

Souvent acclamé par ses fidèles, notamment quand il réclame une cinquième semaine de congés payés, M. Bergeron a d'autre part souhaité l'heureuse issue des entretiens Sadate-Begin sur la Palestine. Les seuls coups de sifflet entendus au cours de ce meeting répondaient à « *quelques réflexions personnelles* » de M. Bergeron approuvant l'instauration de l'alcootest. A 17 heures, le meeting se termine dans le calme, tandis que des affiches jaunes, marquées du sigle F.O., apparaissent sur le grand écran.

Dans les haut-parleurs retentit *l'Internationale*. Elle est beaucoup moins langoureuse que la version à la Jean Ferrat entendue la veille au meeting de M. Maire, à la Mutualité. La C.G.T., pour sa part, avait remplacé l'hymne traditionnel par des disques de pop'music. C'est peut-être la seule vraie différence de ton dans le concert des désapprobations exprimées cette semaine à l'égard de la politique du gouvernement par les trois plus grandes centrales ouvrières. — J. B.

CONJONCTURE

LE VIIe PLAN ET L'ORIENTATION ÉCONOMIQUE

par ALFRED SAUVY

Au milieu du VIIe Plan, la nécessité d'une mise au point a paru plus impérieuse encore qu'à l'ordinaire. Non seulement le rythme de progression n'a pas obéi aux prévisions, quelque peu normatives, mais l'évolution de la politique économique, avant et depuis les élections, commande un nouvel examen.

C'est l'objet du rapport sur l'adaptation du VIIe Plan qui vient d'être remis au gouvernement. Il ne s'agit pas de plan quantitatif, ni de prévision chiffrée, mais d'orientation économique.

Tout à fait remarquable, cohérent, est le texte qui nous est présenté ; depuis le départ de Pierre Massé, nous n'avions pas vu pareille clarté, pareille franchise, même dans l'analyse. Certes, sur le fond, chacun peut juger selon ses idées : certains voudraient une politique basée largement sur l'intervention, d'autres un plan totalitaire, prenant en main tous les rouages. Bornons-nous à faire observer qu'aucun des projets proposés ou appliqués en aucun pays, dans ces deux directions, n'a paru jusqu'ici bien convaincant. Quoi qu'il en soit, dès l'instant que la route libérale est choisie, voyons comment elle doit être suivie.

Dès l'abord, l'accent est mis avec force sur les comptes extérieurs ; la vigueur est ici particulièrement nécessaire ; n'est-il pas frappant, ce paradoxe de la grande majorité de l'opinion se crispant sur les problèmes intérieurs à l'Hexagone, tout en misant à fond sur l'essence, venue du dehors, mais considérée comme une consommation de droit divin ? Or un point de croissance supplémentaire équivaut, nous est-il précisé, à une perte de 10 milliards sur l'extérieur et inversement.

C'est donc de l'extérieur que viennent les forces de dépression interne ; non seulement le prix tionniste (en termes de productionniste (un terme de production), mais il en est de même des disparités entre pays de l'O.C.D.E. C'est cette cruauté qu'il s'agit de faire cesser.

Première illusion à dissiper, celle des « capacités de production apparemment excédentaires » ; il faut, en effet, introduire ici le facteur de compétitivité. Sans doute aurait-il été utile d'ajouter une dimension supplémentaire, au moyen d'un tableau d'échanges interindustriels, car ces capacités ne s'additionnent pas, comme il est fait naïvement, même par des experts de l'O.C.D.E. De toute façon, la méthode de la « relance » qui a donné en Europe tant de déconvenues est délibérément rejetée.

Après une remarquable page sur la protection, nous abordons le fond, c'est-à-dire la position de la France dans le monde, et particulièrement devant ce qu'on appelle encore le tiers-monde. Ces pays montants nous créent certes une difficulté supplémentaire, mais une difficulté créatrice, facteur de progrès. Loin de maudire ces humbles qui ont l'audace de s'industrialiser et de vouloir vivre, nous devons, est-il indiqué, prendre, en quelque sorte, appui sur eux pour notre propre élévation.

Dès lors, la facilité étant désormais reniée, nous voilà assez loin des désastreuses années 1974-1976, encore que l'esprit inflationniste des Français reste intense. Si remarquable que soit l'effort vital accompli depuis dix-huit mois, en termes d'exportations, il reste encore un long chemin à parcourir. Le nombre d'entreprises exportatrices est bien trop faible, presque trois fois inférieur à celui de l'Allemagne fédérale, est-il précisé.

Cet effort qui doit l'accomplir ? L'Etat, penseront religieusement tant de Français. Son rôle prévu doit être limité à six secteurs-clés, parmi lesquels l'agro-alimentaire, si attardé, donc plein de possibilités, les économies d'énergie et l'ingéniérie, associée à l'innovation.

Si l'extérieur commande l'ensemble de nos mécanismes, encore reste-t-il à déterminer leur fonctionnement. Une dévaluation monétaire étant désormais privée du pouvoir de libération qu'elle a eu en d'autres temps (peut-être une réserve pourrait-elle être faite sur le franc vert), c'est sur l'esprit d'entreprise et d'innovation qu'il faut compter.

La clinique d'assistance aux canards boiteux est-elle désormais fermée ? Non, il arrivera de soigner des pattes malades, mais une aide sans discrimination ne ferait que consolider la position de dirigeants insuffisants. S'agit-il, dès lors, d'une sélection darwinienne impitoyable ? Quelques dérogations bien précises doivent voir le jour. Une « agence » est prévue à cet effet.

∴

La nécessité de l'adaptation industrielle ne peut plus être contestée. Mal aimée d'une population qui, déplorablement informée sur ce point, rejette l'usine et rêve, en rose, de tertiaire et de société postindustrielle, l'industrie reste la source fondamentale de richesse. Avec une population peu supérieure à la nôtre, l'Allemagne a 40 % d'emplois industriels en plus que nous (la différence serait plus forte encore pour les manuels). L'adaptation se fera sans immigration et comportera une forte promotion technique, facilitée par le Fonds national de conversion industrielle et les conseils d'experts qualifiés. La condition ouvrière sera améliorée, une compensation financière doit être accordée à leur insécurité et les conseils d'administration seront ouverts aux cadres d'abord, puis à l'ensemble du personnel.

Vient ensuite la partie plus « romantique » du rapport : une série d'objectifs, parmi lesquels l'exploitation des océans sans allusion aux nodules, mais citant par contre l'inattendue énergie thermique des mers. Sur les économies d'énergie, aucune allusion à l'accroissement constant du trafic routier, grand gaspilleur d'énergie, ni à l'encombrement urbain.

∴

Une attention, combien méritée, est enfin accordée à l'emploi, la partie traditionnellement la plus faible des plans successifs, en rapport avec le retard considérable de la théorie économique dans ce domaine. Non seulement les illusions traditionnelles sont dénoncées (encore que persiste un peu l'idée arithmétique de nombre), mais la distorsion, appelée ici incohérence, entre emplois offerts et emplois demandés est enfin mise en évidence, tandis que le sophisme de la sous-productivité est proprement récusé, ainsi que l'inflationniste « relance ».

Un problème bien posé est-il, comme le disait Henri Poincaré, à demi résolu ? Il reste pour les problèmes sociaux, comme l'emploi, la résistance des hommes, inévitablement attirés par la rutilante facilité. Un pas est fait enfin vers la connaissance, mais trop profonde encore est la distorsion fondamentale pour pouvoir être attaquée de face avant le VIIIe Plan. En attendant, le Fonds de conversion industrielle jouera dans le sens favorable, ainsi que l'assouplissement de l'emploi, notamment par facilités données au travail partiel, souhaité par beaucoup) et l'amélioration de la condition des travailleurs manuels.

Un oubli regrettable : les professions fermées (cependant dénoncées au début du rapport) et, à leur suite, la famine de taxis, dont le remède spécifique donnerait en peu de temps et sans frais vingt mille emplois par surcroît.

Saluons ce premier pas, à la fois audacieux et timide, tant la malconnaissance du problème par l'opinion, même dans les sphères les plus éclairées, s'oppose à une marche décisive vers le plein emploi.

Et nous voici sur le point essentiel : éclairer, c'est-à-dire supprimer le fossé qui sépare les hommes et les choses. Ce divorce ne permet, en démocratie, aucune politique favorable. Non seulement un effort sera fait dans l'entreprise, non seulement les organisations professionnelles seront consultées, mais une innovation considérable est annoncée : la naissance d' *« organismes d'analyse et de prévision indépendants du pouvoir et de l'administration »*. Telle est, en ce domaine, la carence de l'Université que tout changement sera un progrès.

En conclusion, un pas important est franchi. Il reste à appliquer ce programme si « violent » dans sa franchise qu'il trouble les plus mignons de nos préjugés. Si brutale est la lumière qu'elle peut aller fort loin. Si même les circonstances politiques changeaient, elle pourrait aussi favoriser le socialisme éclairé, informé, que nous n'avons encore jamais vu.

Le jour où les Français seront pénétrés de la quasi-identité de la lumière et de la démocratie, le chariot embourbé depuis près de deux siècles trouvera sa route, à l'étonnement même de son conducteur.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

UNE ENQUÊTE DE « QUE CHOISIR ? » SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA POSTE

Des retards au pied de la lettre

Une enquête réalisée par la revue « Que Choisir ? » sur le fonctionnement de la poste en France vient de déclencher de vives réactions de la part de l'administration des P.T.T. qui, dans un communiqué, affirme que les informations de l'organe de l'Union fédérale des consommateurs sont « dépourvues de toute valeur significative et les conclusions qui pourraient en être tirées, dénuées de tout fondement ». Et pourtant.

Fidèle à sa politique de tests, la revue Que choisir ? *a expédié quatre cent dix-sept lettres au départ de quatorze villes ou arrondissements parisiens en direction de cinquante-six destinations. Pour avoir un panel complet des prestations postales, les enquêteurs ont expédié des lettres non urgentes timbrées à 1,20 franc dépourvues du normales timbrées à 1,20 franc, déposées dans une boîte aux lettres située sur la voie publique, des lettres normales timbrées à 1,20 fran dépourvues du code postal, des lettres recommandées, enfin, avec accusé de réception et des lettres express.*

Les résultats ne sont guère brillants. Sur soixante plis timbrés à 1,20 franc et déposés dans un bureau de poste, quatorze ont mis un jour (délai théoriquement normal pour être acheminées) ; vingt-neuf ont mis deux jours ; onze, trois jours ; une, quatre jours, et cinq, six jours et plus. La revue titre un de ses paragraphes : « Les lettres express. A la limite de l'escroquerie. » Pourquoi ? Sur cinquante-sept lettres expédiées, quarante seulement sont parvenues le lendemain à leurs distinataires ; douze, deux jours après leur départ ; cinq, trois jours plus tard et même six jours sur le trajet Rueil-Draguignan et Nanterre-Draguignan. Rappelons que la lettre express de moins de 20 grammes doit être affranchie à 10,20 francs...

Les conclusions de Que choisir ? *sont sévères. L'affirmation officielle selon laquelle, pour 83 % ou 84 %, le courrier serait distribué le lendemain de son expédition est* « pour le moins utopique ». *Une lettre convenablement codée ou déposée directement au bureau de poste n'arrive pas plus vite ; le timbre à 1,20 franc n'accélère pas vraiment le courier : la revue appelle à le boycotter.*

La réponse des P.T.T. n'a pas tardé. « Quatre cent dix-sept lettres-tests pour juger un trafic quotidien de trente-cinq millions d'objets de correspondance, ce n'est pas sérieux, *dit-on à l'avenue* de Ségur. Nous réalisons chaque jour des sondages portant sur trente-cinq mille lettres. Ceux-ci nous ont permis en juillet de constater que 70 % des lettres arrivaient le lendemain de leur expédition et 92 % deux jours plus tard. Le code postal jouera pleinement son rôle lorsque tous les centres de tri seront automatisés. Nous faisons bénéficier le courrier non urgent de la plus grande rapidité chaque fois que nous le pouvons. Nous restons une poste remarquée par sa régularité et sa rapidité. La preuve? Nous venons d'exporter notre savoir-faire au Portugal. »

Personne ne contestera aux postiers que l'enquête de Que choisir ? *est dépourvue de valeur statistique. Toutefois, elle fournit des illustrations tout à fait parlantes de la dégradation du service postal que tous les usagers ressentent d'année en année. Qui n'a pas un récit d'aberration postale à tirer de sa propre expérience ?*

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

Au Danemark

Le gouvernement réussit à obtenir l'approbation parlementaire d'une hausse de la T.V.A.

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement danois, réuni en session extraordinaire depuis le 31 août, a voté, vendredi 8 septembre, en troisième lecture, une loi qui porte, à partir du 1er octobre, la T.V.A. de 18 % à 20,25 % pour toutes les marchandises et les services. Le gouvernement bipartite minoritaire social démocrate-libéral, entré en fonctions le 30 août dernier a joué son existence — précaire — sur ce texte. Le vote n'a pas été acquis sans mal par 86 voix contre 84, grâce à l'appui — un peu inespéré — d'un des députés du Groenland et d'un non-inscrit (un dissident du centre démocratique) et à l'abstention — volontaire et calculée — des deux députés chrétiens populaires (en accord avec le président du groupe).

Les chrétiens populaires avaient, en effet, décidé d'éviter provisoirement une crise à tout prix afin de donner à la nouvelle constellation *« la chance de montrer dans l'immédiat de quoi elle était capable »*, ce qui ne signifie pas toutefois, ont souligné leurs responsables, un engagement pour les mois à venir. En revanche, un député social-démocrate s'est joint, pour ce scrutin, à ses collègues de l'opposition. Il s'agit de M. Henry Grünbaum, ancien ministre des finances (de 1965 à 1968 et de 1971 à 1973), sur la recommandation duquel la T.V.A. avait été introduite au Danemark en 1967.

Depuis, la taxe est passée à 12,5 % en 1968 ; 15 % en 1970 et 18 % en 1977, à chaque fois avec le soutien d'une majorité parlementaire extrêmement mince. Cette fois, les orateurs de l'opposition ont surtout vivement critiqué le « taux bancal » choisi par le cabinet Joergensen en arguant — non sans raison — qu'un tel chiffre imposerait aux commerçants un travail et des tracas supplémentaires et jetterait le désarroi parmi les consommateurs. Ces fameux 0,25 % ajoutés aux 20 % initialement prévus sont, en réalité, destinés à procurer au Tresor les fonds nécessaires qui permettront de verser des compensations aux retraités et aux familles ayant des enfants mineurs.

La Chambre unique, qui a également, ce même jour, adopté une loi sur le blocage des prix et des salaires pour six mois, s'est ensuite séparée. Ses membres ne se retrouveront maintenant qu'au début d'octobre pour l'ouverture de la prochaine session parlementaire ordinaire.

CAMILLE OLSEN.

LA FRANCE APPUIERA L'ITALIE DANS SA DEMANDE D'UN ACCROISSEMENT DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE

Bergame (*A.F.P.*). — La France appuiera la demande italienne d'une aide communautaire destinée à soutenir son projet de développement économique, a déclaré en substance, le 8 septembre, M. René Monory, ministre français de l'économie. A l'issue d'un entretien avec M. Filippo Maria Pandolfi, ministre italien du Trésor, sur la création d'un système monétaire européen, M. Monory a déclaré, au cours d'une brève conférence de presse : *« Sur la majorité des problèmes monétaires, les idées et les positions de l'Italie et de la France sont convergentes et il est important que nos deux pays puissent se présenter, le 18 septembre prochain à Bruxelles avec des positions assez voisines. »*

De son côté, M. Pandolfi s'est déclaré *« très satisfait »* des déclarations de M. Monory concernant le soutien de la France.

AFFAIRES

Une expérience originale à Besançon

La municipalité se propose de préfinancer un projet industriel

De notre correspondant

Besançon. — Né en 1948 de la volonté de réussir des frères Tournier, le groupe Maveg-Superior est aujourd'hui le premier fabricant européen d'articles de voyages et le numéro quatre mondial, avec 180 millions de francs de chiffre d'affaires. C'est aussi le second employeur privé de Besançon. Un cas souvent cité en exemple : un P.-D. G. qui exige que son personnel l'appelle Bernard, qui engage des « taulards » ! Paternaliste, mais efficace, malgré la crise et deux incendies criminels ; le nombre de ses salariés a toujours été en progression : un peu moins de huit cents à Besançon et près de mille avec les deux usines de Dijon et de Montargis. Superior avait besoin d'espace pour installer de nouvelles presses à injecter la matière plastique. On lui offrait des conditions très avantageuses dans de petites communes plus ou moins éloignées de Besançon. La firme était sur le point de s'engager ailleurs, sans avoir consulté la municipalité bisontine...

Il est vrai que Bernard Tournier est de ceux qui déplorent la mauvaise réputation que l'affaire Lip a faite à sa ville auprès des investisseurs potentiels. Mais aujourd'hui la querelle semble oubliée et, le 7 septembre, le conseil municipal a donné son accord à un projet élaboré dans la fièvre sur l'initiative de la municipalité : la ville met 10 hectares à la disposition de Superior et lui avance 8 millions de francs pour construire immédiatement la première tranche de sa nouvelle usine. Superior paiera le terrain 29 francs le mètres carré et remboursera cette avance en quinze ans, moyennant un intérêt de 7 % l'an. La ville, pour financer ce projet, empruntera 6 millions de francs à 10 ou 11 %.

N'y a-t-il pas là une sorte de chantage à l'emploi, comme le pensent certains élus municipaux. Le maire, Robert Schint, sénateur (parti socialiste), et son adjoint aux affaires économiques, Me Albert Kohler (radical de gauche), ont répondu nettement en précisant qu'ils avaient eux-mêmes fait le premier pas en proposant à M. Tournier d'étudier une solution pour éviter son départ sous d'autres cieux, en l'occurrence à 16 kilomètres de Besançon.

Le projet, qui, sauf accrochage administratif peu probable ou réticence de dernière minute sur les termes du contrat, devrait être adopté très rapidement, n'est peut-être pas aussi avantageux que ce qu'on offrait ailleurs à Superior. Mais M. Tournier est sentimental : il veut rester à Besançon, dans sa ville ! Et puis, la démarche municipale aura probablement flatté son amour-propre, sentiment qu'il exprime par une des formules dont il a le secret : *« Au secours, on me viole, mais j'aime ça. »*

Pour M. Schwint, il s'agit simplement d'intervenir en faveur de l'emploi par une collaboration positive entre deux intérêts convergents. Certes, la municipalité de gauche va aider une entreprise capitaliste, comme elle se propose d'aider la coopérative Lip, et sept conseillers communistes, sur neuf, les deux élus P.S.U. et deux socialistes n'ont pas manqué, au moment du vote, de montrer qu'au plan des principes il y avait quelques contradictions difficiles à expliquer. Une autre inquiétude s'est manifestée : *« Ne va-t-on pas créer un précédent ? Ne risque-t-on pas de voir la mairie submergée de demandes de terrains et de fonds par d'autres industriels locaux ? » « Si d'autres cas se présentent*, assure Me Kohler, *ils seront tous soumis au conseil municipal. Rien ne sera fait automatiquement. »*

En fait, si le projet Superior est passé, c'est non seulement qu'il permet de maintenir huit cents emplois à Besançon, mais surtout que le contrat à établir entre la ville et le fabricant d'articles de voyages est prometteur. Aux termes de ce contrat, Superior s'engagera à créer, dès l'ouverture des locaux, c'est-à-dire dans la première moitié de l'année prochaine, soixante-cinq emplois nouveaux et à porter le nombre des créations d'emplois à deux cents dans un délai qui reste à fixer entre trois et huit ans. L'industriel s'engage en outre à réaliser des équipements sociaux sur le terrain alloué (restaurant, crèche, équipements sportifs), lesquels seront ouverts aux habitants des grands ensembles du quartier de Planoise où sera implantée l'usine, sur une zone que certains rêvaient d'ailleurs de conserver en espaces verts. Si ces objectifs ne sont pas atteints, la ville sera en droit d'exiger une indemnité de 500 000 francs et pourra reprendre possession des terrains et bâtiments. Un contrôle de la bonne marche de l'entreprise est prévu et Superior fournira chaque année à la ville ses bilans et comptes d'exploitation. De plus, l'accord préalable de la ville serait nécessaire à un rachat de Superior par un autre groupe.

CLAUDE FABERT.

L'ONIBEV INTERVIENDRA SUR LE MARCHÉ DES CUIRS BRUTS

« En dépit de l'avantage qu'il doit à ses richesses agricoles et à son expérience technologique, notre pays voit les peaux qu'il produit suivre des circuits parfois étonnants », a déclaré M. Giraud, ministre de l'industrie, en inaugurant, samedi 9 septembre, la trente-sixième Semaine du cuir, qui se tient du 9 au 12 septembre au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

Le ministre, après avoir rappelé les différentes mesures prises depuis quelques mois afin d'accompagner la restructuration de la filière du cuir (création d'une taxe parafiscale unique pour l'ensemble de la branche, élaboration de normes sur les peaux brutes et les cuirs), a annoncé que dès le mois prochain les ventes de cuirs bruts seraient regroupées au sein d'une vente publique unique à Paris. Il a précisé également qu'un dispositif nouveau d'intervention, mis en place avec l'aide de l'ONIBEV (Office national interprofessionnel du bétail et de la viande), afin de régulariser le marché des peaux de veau, et d'en stabiliser les cours, commencera à fonctionner le mois prochain.

JAEGER RACHÈTE UNE FABRIQUE ALLEMANDE DE RÉVEILS

Le groupe Jaeger, spécialisé dans la fabrication d'équipements de bord pour voitures et aéronefs, accentue sa diversification dans l'industrie horlogère avec la ferme intention de devenir, en compagnie de son actionnaire à 41 %, l'Allemand V.D.O. Schindling, le numéro deux en France dans cette branche d'activité. Dans cette optique et afin de prolonger l'activité de sa division pendulettes pour voitures, la société vient de prendre une option ferme pour racheter la firme allemande Garant, de Sipplingen (Bade Wurtemberg), gros producteur de réveils avec un chiffre d'affaires de 21 millions de francs). La réalisation définitive de cette opération, dont le coût serait de 20 millions de francs environ, est suspendue à l'autorisation des pouvoirs publics. En juin dernier, Jaeger avait pris le contrôle des réveils Bayard (*le Monde* des 11-12 juin) et, en collaboration avec V.D.O., acheté la firme suisse International Watch et renforcée sa participation dans le holding genevois Saphir. Cumulé, le chiffre d'affaires des groupes Jeager et V.D.O. dans l'horlogerie approche désormais 300 millions de francs, dont plus de 200 millions pour le français.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Raffermissement du dollar

Victime d'un nouvel accès de faiblesse en début de semaine, le DOLLAR s'est sensiblement raffermi par la suite pour terminer la semaine sur une note ferme. La LIVRE STERLING s'est également raffermie à l'annonce du report des élections générales en Grande-Bretagne, tandis que le FRANC FRANÇAIS réagissait après un glissement passager et que le FRANC SUISSE faisait preuve d'une inébranlable robustesse. Telle a été la physionomie d'une semaine moins nerveuse que la précédente.

Elle avait pourtant mal commencé pour le DOLLAR qui fléchissait lundi sur tous les marchés, excepté Tokyo. A Francfort son cours retombait de 1,9850 DM à 1,9650 DM, tandis qu'à Zurich il chutait au-dessous de 1,60 FS, à un peu plus de 1,58 FS. A Paris, il revenait à 4,30 F. Le nouvel accès de faiblesse était imputé à la passivité des autorités américaines face à la dégradation de leur monnaie. Les jours suivants, le billet vert se redressait lentement sans raisons particulières. A partir de jeudi, toutefois, son redressement devenait plus sensible sur des déclarations du secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, selon lesquelles les Etats-Unis envisageraient de prendre de nouvelles mesures de soutien à leur monnaie.

Des rumeurs couraient aussi sur la possibilité de tirages par Washington sur le Fonds monétaire international au titre du fonds spécial des Dix (GAB), démenties en fin de semaine. En conséquence, on vit le cours du DOLLAR remonter vendredi à 2 DM à Francfort, à près de 1,63 FS à Zurich, et à 4,37 F à Paris. Cette remontée s'accompagnait d'un prudent « réchauffement » des milieux financiers internationaux vis-à-vis de la devise américaine. A la veille du week-end, en fin d'après-midi, l'annonce d'une baisse de 0,1 % des prix de gros aux Etats-Unis, la première depuis deux ans, laissant prévoir une atténuation des pressions inflationnistes après leur accentuation au premier semestre de 1978, devait donner quelque aliment supplémentaire à ce réchauffement.

Les autorités monétaires américaines ont donné quelques précisions chiffrées sur le montant total des interventions sur les marchés effectuées par les banques centrales du 1er mai au 31 juillet 1978. Elles ont atteint 23 milliards de DOLLARS contre 31 milliards pendant la période de trois mois précédente. Pour sa part, la FED a vendu pendant ces trois mois seulement 300,3 millions de DEUTSCHEMARKS, quatre fois moins qu'au cours des trois mois précédents. Les autorités monétaires américaines se sont, pendant cette période, désendettées vis-à-vis de la Bundesbank, à laquelle la FED a remboursé l'équivalent de 1,05 milliards de DOLLARS (endettement ramené à l'équivalent de 650,5 millions de DOLLARS au 31 juillet) et le Trésor américain l'équivalent de 714,2 millions de DOLLARS (endettement ramené à 197 millions de DOLLARS).

L'un des vice-présidents de la FED, M. Alan Holmes, a affirmé que le DOLLAR était nettement sous-évalué par rapport aux monnaies européennes, s'abstenant de citer le YEN.

La LIVRE STERLING s'est raffermie en fin de semaine sur l'annonce du report des élections générale : la perspective d'un maintien des travaillistes au pouvoir n'est pas envisagée avec plaisir par la City, tandis que, paradoxalement, l'arrivée des conservateurs laisserait craindre des remous sociaux de nature à perturber les marchés.

Le FRANC FRANÇAIS a pratiquement maintenu ses positions vis-à-vis des monnaies de ses partenaires européens, revenant à ses niveaux initiaux après un léger glissement. La publication du projet de budget a été bien accueillie à l'étranger, de même que l'avertissement donné par M. Raymond Barre à propos d'une augmentation des salaires jugée trop rapide.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, évoluant à l'inverse de celui du dollar, a commencé par monter vivement à plus de 212 dollars, se rapprochant de son plus haut niveau historique. L'adjudication mensuelle du Fonds monétaire international s'effectua à 212,50 dollars.

Puis des ventes bénéficiaires, et surtout le raffermissement du dollar, ont provoqué un fléchissement à 206 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	193,75	8,4668	3,1484	3,8701	60,9343	4,1975	1617,81
	—	194,45	8,4488	3,1598	3,8578	60,7461	4,1903	1621,17
New-York.	193,75	—	22,8832	61,5384	50,0625	3,1796	48,1573	0,1197
	194,45	—	23,0149	61,5384	50,4032	3,2010	46,4037	0,1199
Paris....	8,4668	4,3700	—	268,92	218,77	13,8950	201,70	5,2335
	8,4488	4,3450	—	267,38	219,00	13,9084	201,62	5,2098
Zurich....	3,1484	162,59	37,1853	—	81,3516	5,1669	75,0057	1,9461
	3,1598	162,50	37,3993	—	81,9052	5,2016	75,4060	1,9484
Francfort.	3,8701	199,75	45,7093	122,9230	—	6,3513	92,1993	2,3922
	3,8578	198,40	45,6616	122,0923	—	6,3508	92,0849	2,3788
Bruxelles.	60,9343	31,4500	7,1967	19,3538	15,7446	—	14,5165	3,7664
	60,7461	31,2400	7,1898	19,2246	15,7459	—	14,4963	3,7458
Amsterdam	4,1975	216,65	49,5766	133,3230	108,4605	6,8887	—	2,5946
	4,1903	215,50	49,5972	132,6153	108,6189	6,8982	—	2,5839
Milan....	1617,81	835,00	191,0755	513,84	418,02	26,5590	385,41	—
	1621,17	834,00	191,9447	513,23	420,36	26,6965	387,00	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Calme

Peu de changements ont été relevés cette semaine sur les marchés de capitaux, que ce soit à Paris, en Europe, sauf, peut-être, de l'autre côté de l'eau, où les taux d'intérêt pouvaient, éventuellement, plafonner.

Sur notre place, une légère tension s'est fait sentir dans les premiers jours de la semaine : après l'échéance de fin de mois, très aisée, les disponibilités ont été moins abondantes. La Banque de France a immédiatement réagi en fournissant au marché 4 milliards de francs, comme reliquat de l'adjudication du 21 août dernier, qui n'avait porté que sur 700 millions de francs.

Les choses sont aussitôt rentrées dans l'ordre, le loyer de l'argent au jour le jour, qui était passé de 7 % à 7 1/2 %, revenait à 7 3/8 % à la veille du week-end. A terme, aucun changement notable n'a été relevé. Pour alimenter la rubrique des pronostics, relevons les propos de M. Monory, ministre de l'économie, qui, dans sa conférence de presse du jeudi 7 septembre, a déclaré : *« Il ne faut pas s'attendre, dans l'immédiat, à une baisse en deçà de 7 % du marché monétaire. C'est déjà une belle performance d'avoir pu le ramener à ce niveau. »* M. Monory redoute qu'une diminution trop sensible de ce taux détourne de la place de Paris les capitaux internationaux. Il peut toutefois se demander si les dits capitaux sont attirés par une rémunération élevée ou par la confiance en une monnaie forte et une politique économique *« raisonnable »*.

Jusqu'à présent, il semble que ce soit plutôt le second motif qui ait joué.

La progression de la masse monétaire française s'est ralentie en mai (+ 0,3 %). Il semble que ce ralentissement se soit confirmé en juin, ce qui permettrait d'obtenir pour l'année entière une augmentation comprise entre 13 % et 14 %. Cette évolution rendrait plus tranquilles les autorités monétaires, qui s'étaient alarmées d'un gonflement excessif en mars et avril, au-dessous de 14 %.

Aux Etats-Unis, la masse monétaire augmente à un rythme moins rapide, se rapprochant des objectifs fixés par les autorités monétaires. Cette constatation incite les opérateurs à penser que les taux pourront culminer aux niveaux actuels.

En Italie, enfin, il a été décidé de ramener le taux d'escompte de 11,50 % à 10,50 %. — F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Saint-Gobain ...	130 025*	19 762 636
Rhône-Poulenc .	167 100	18 851 770
Fr. des pétroles .	137 075	18 571 798
Aquitaine	28 150	14 994 500
Peugeot-Citroën .	31 275	14 686 952

(*) Dont un bloc de 83 875 titres, le 8 septembre.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 4 AU 8 SEPTEMBRE 1978

RÉVEIL

LES forces dont la Bourse paraissait privée depuis quelque temps lui sont revenues peu à peu cette semaine, chassant du même coup la morosité qui s'était emparée des opérateurs. Avec, en point d'orgue, une forte hausse des cours à la veille du week-end, l'optimisme est revenu autour de la corbeille...

Rien au départ ne semblait pourtant prédisposer le marché à réaliser une telle performance. Marquée par une faible activité, accompagnée d'une baisse de 1,15 %, la séance de lundi s'était révélée plutôt mauvaise pour le marché. Les premiers signes annonciateurs de la reprise ne devaient se manifester que le lendemain, ô combien timidement, et en clôture seulement. Le feu néanmoins couvait sous les cendres et mercredi l'amélioration, encore bien fragile, était cependant réelle. Elle se confirmait le jour suivant et à la veille du week-end, une flambée de hausse lui succédait brutalement, qui allait d'un seul coup relever la moyenne des cours de plus de 2 %, ce qui ne s'était pas produit depuis un bon mois. Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont monté de 2,5 %.

Autant dire que les professionnels et les habitués de la Bourse avaient le sourire. « C'est reparti comme en 14 », clamait un spécialiste. « Nous avons désormais six mois de hausse devant nous », affirmait péremptoirement un autre en ajoutant : « Je vous l'avais bien dit. »

Triomphalisme de circonstance ? Sans doute, mais, qui s'appuie sur quelques faits réels. De toute évidence, les organismes de placement collectif ne sont pas décidés à laisser baisser le marché. Ils l'ont prouvé en diverses circonstances et, cette semaine encore, leur intervention a été décisive. Mais elle n'a pas été fortuite. Si les « gendarmes » sont fortement incités par les pouvoirs publics à soutenir le marché, il leur faut songer également à approvisionner les SICAV « Monory », destinées à recueillir les souscriptions dans le cadre de la déduction de 5 000 F. Le moment est bien choisi : les cours viennent de baisser après la récente consolidation qiu s'est opérée en Bourse, et le projet de budget pour 1979, qui reporte à l'année prochaine une partie de la ponction sur les revenus élevés, a été dans l'ensemble bien accueilli. En outre et surtout, il n'est pas inutile de relancer la Bourse au moment où de grandes entreprises procèdent ou vont procéder à d'importantes émissions. Lundi prochain 11 septembre, Saint-Gobain se lance à son tour dans la course au trésor. Coïncidence ? Le cours de l'action de cette compagnie fit un bond de 3 % vendredi, et devant l'abondance de la demande, la cotation dut même être différée. Certains ont vu dans cette hausse soudaine un « coup de pouce » préparatoire au lancement de l'augmentation de capital, comme ils ont cru le voir dans le redressement du cours de la Française des Pétroles et de son droit de souscription.

D'autres feront remarquer qu'un phénomène d'anticipation a pu se produire à la faveur d'une meilleure conjoncture boursière. En ce cas, les achats de l'étranger, qui ont fait leur réapparition, et ceux des investisseurs institutionnels qui portent sur de grosses quantités de titres, ont pu engorger temporairement le marché. Il semble qu'un regain d'intérêt se manifeste pour les valeurs à haut rendement largement traitées. Ainsi l'action Rhône-Poulenc a été très entourée, d'autant que la société annonce une timide amélioration de ses résultats semestriels et précise que, pour le moment, elle ne fera pas appel à ses actionnaires.

Au-delà de toutes ces considérations, l'on peut quand même s'interroger sur la pérennité du mouvement de hausse dans l'environnement actuel, les événements d'Iran à eux seuls ne portant pas particulièrement à l'optimisme.

Que se passera-t-il quand les SICAV auront fait leur plein d'actions ? Sur ce point, les professionnels, trop attentifs peut-être à brasser des affaires, ne savent trop quoi répondre. Mais si les munitions viennent à manquer...

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Le « Dow » au-dessus de 900

Une forte reprise s'est produite cette semaine à Wall Street et, pour la seconde fois en quinze jours l'indice Dow Jones des industrielles a repassé la barre des 900 pour s'inscrire, vendredi, à 907,74, soit à 28,42 points au-dessus de son niveau du 1er septembre.

La moitié de ces gains a été acquise au cours de la séance de vendredi, les trois précédentes — le marché avait chômé lundi pour le Labor Day — ayant été marquées par une certaine irrégularité.

L'évolution très satisfaisante de la masse monétaire mais surtout l'annonce d'une baisse des prix de gros en août — la première depuis deux ans — ont fait une grosse impression autour du Big Board. Les opérateurs ont, d'autre part, retenu avec intérêt la promesse de nouvelles mesures anti-inflationnistes (voir d'autre part).

L'activité hebdomadaire a porté sur 157,25 millions de titres contre 172,21 millions.

	Cours 1er sept.	Cours 8 sept.
Alcoa	45 1/2	47
A.T.T.	60 3/8	61 1/4
Boeing	73 1/4	73 1/2
Chase Man Bank	33 3/4	35
Du P. de Nemours	125 1/2	131 1/2
Eastman Kodak	63 1/2	64 1/4
Exxon	49 7/8	51 3/4
Ford	44 3/8	46
General Electric	54	54 5/8
General Foods	32 7/8	34
General Motors	62 1/4	66
Goodyear	17 1/8	17 3/8
I.B.M.	293 1/2	303 3/8
I.T.T.	32 5/8	33 3/4
Kennecott	24 3/8	23 1/4
Mobil Oil	66	70 5/8
Pfizer	35 1/8	38 1/2
Schlumberger	89 1/8	92 1/2
Texaco	24 5/8	24 3/4
U.A.L. Inc.	42	44 1/2
Union Carbide	40 5/8	42
U.S. Steel	26 1/8	27 3/8
Westinghouse	22 7/8	23 1/4
Xerox Corp.	58 1/4	61 1/2

LONDRES

Redressement

Un vif redressement s'est opéré cette semaine au London Stock Exchange, et l'indice des industrielle a monté de 4 % environ après avoir repassé la barre des 500.

La reprise de l'activité industrielle, les prévisions optimistes du Henley Center sur la croissance de la consommation, les résultats semestriels d'I.C.I. moins mauvais que prévu, enfin — et surtout — le report des élections générales : autant de facteurs dont les effets, en se conjuguant, ont incité les opérateurs à reprendre leurs achats.

Indices « F.T. » du 8 septembre : industrielles, 517 (contre 498) ; mines d'or, 175,1 (contre 180,2) ; fonds d'Etat, 70,57 (contre 70,34).

	Cours 1er sept.	Cours 8 sept.
Bowater	200	200
Brit. Petroleum	880	891
Charter	148	150
Courtaulds	114	116
De Beers	431	450
Free State Geduld*	25	26 5/16
Gt Univ Stores	304	310
Imp. Chemical	395	402
Shell	568	575
Vickers	195	200
War Loan	31	31 1/2

*En $ net de prime sur le dollar

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

L'avance des cours s'est poursuivie sur le marché allemand, qui a derechef dépassé son plus haut niveau de l'année. L'intérêt de la clientèle a continué de se porter sur l'action Volkswagen, mais aussi sur les valeurs de la chimie.

Indice de la Commerzbank du 8 septembre : 834,7 contre 831,7.

	Cours 1er sept.	Cours 8 sept.
A.E.G.	85	81,60
B.A.S.F.	140,80	140,40
Bayer	143,30	142,20
Commerzbank	230	231
Hoechst	137,50	138,50
Mannesman	178,30	177,10
Siemens	294	301
Volkswagen	237	236,70

TOKYO

Ventes bénéficiaires

Après avoir poursuivi son avance et atteint ses plus hauts niveaux de toujours, le Kabuto-Cho s'est replié en fin de semaine sous l'effet des ventes bénéficiaires déclenchées par les résultats peu significatifs des discussions commerciales nippo-américaines.

L'activité a été forte et 1 643 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 8 septembre : Nikkei Dow Jones, 5 610,31 (contre 5 625,10) ; indice général, 425,08 (contre 427,56).

	Cours 1er sept.	Cours 8 sept.
Canon	435	432
Fuji Bank	279	279
Honda Motors	520	510
Matsushita Electric	640	632
Mitsubishi Heavy	124	123
Sony Corp.	1 500	1 510
Toyota Motors	849	846

LA STANDARD OIL OF CALIFORNIA TENTE DE PRENDRE LE CONTROLE D'AMAX

Le projet de la quatrième compagnie pétrolière américaine, Standard Oil of California (Socal), de prendre le contrôle total de la grande société minière Amax rencontre de nombreuses oppositions.

Socal, qui détient déjà depuis 1975, 20 % du capital d'Amax, a récemment lancé une offre publique d'achat sur les 80 % du capital restant. Elle propose aux actionnaires de racheter leurs actions Amax. Le paiement se ferait partie cash, partie en actions Socal. L'ensemble de l'opération, une des plus importantes jamais montée aux Etats-Unis, coûterait à la compagnie environ 1,85 milliard de dollars. Le conseil d'administration d'Amax a rejeté l'offre, le 7 septembre, et appelle les actionnaires à la résistance. De son côté la Commission fédérale du commerce des Etats-Unis a indiqué qu'une action anti-trust était déjà en cours contre Socal depuis sa prise de participation de 20 % dans Amax. Selon les adversaires de l'opération, un succès de l'OPA placerait l'ensemble Socal-Amax en position dominante sur bien des marchés. Amax (1,34 milliard de dollars de chiffre d'affaires) est notamment le troisième producteur américain de charbon.

Par cette OPA, Socal (21 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 1 milliard de bénéfice net) espère poursuivre sa diversification : élargir ses activités non seulement vers d'autres sources d'énergie que le pétrole, mais aussi vers les activités minières.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle hausse de l'étain, du cacao et du sucre

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre se sont encore effrités au Metal Exchange de Londres, malgré la nouvelle diminution des stocks britanniques de métal (— 7 650 tonnes) revenus à leur niveau le plus bas depuis trois ans. D'autres facteurs ont exercé une influence déprimante sur le marché : réduction de 0,5 à 2 cents par livre du prix du métal raffiné par les producteurs américains, amélioration de la situation sociale dans les mines chiliennes et péruviennes, enfin règlement de la grève des chemins de fer zambiens.*

Pour la première fois depuis décembre 1977, les cours de l'étain dépassent la barre des 7 000 livres par tonne à Londres. Des achats pour compte japonais et américain sont à l'origine de cette hausse. Le Congrès américain n'a toujours pas autorisé la vente de 30 000 tonnes de métal excédentaire prélevé sur les stocks stratégiques ainsi que la mise à la disposition du directeur du stock régulateur de la contribution de 5 000 tonnes.

Léger repli des cours du zinc à Londres. Les stocks de métal dans les pays de l'O.C.D.E. ont diminué de 80 000 tonnes en l'espace d'un an et sont revenus à 162 842 tonnes.

CAOUTCHOUC. — *Progression des cours du naturel tant à Londres qu'à Penang en corrélation avec des achats pour compte chinois et soviétique. Le déficit mondial de production est évalué à 500 000 tonnes en 1980.*

DENRÉES. — *La hausse se poursuit sur les cours du cacao qui repassent, pour la première fois depuis avril dernier, au-dessus de 2 000 livres la tonne. Des rumeurs d'achats de fèves pour compte soviétique et la perspective de récoltes en diminution dans plusieurs pays africains sont à l'origine de cette fermeté.*

Fermeté persistante des cours du sucre sur toutes les places commerciales. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale 1978-1979 entre 87 et 91 millions de tonnes et la consommation mondiale à 88 millions de tonnes. Une firme privée britannique prévoit une production et une consommation mondiales pratiquement équilibrées à 90 millions de tonnes avec peut-être l'apparition d'un léger déficit. Quant à la récolte européenne de betteraves, elle est évaluée à 29,04 millions de tonnes, en diminution de 1,37 millions de tonnes sur celle de 1977-1978. Celle des pays du Marché commun enregistrera une diminution de 1 million de tonnes à 11,1 millions de tonnes.

Légère baisse des cours du café sur tous les marchés. La récolte de l'Etat de Sao-Paulo, affectée par les récentes gelées, est évaluée à 6,13 millions de tonnes contre 8,99 millions de tonnes.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 8 septembre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 733,50 (757), à trois mois 746,50 (750,50) ; étain, comptant 7 040 (6 915), à trois mois 6 940 (6 810) ; plomb 339 (342) ; zinc 314 (321).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,05 (63,75) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 153-157 (159-163).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 840 (1 805).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct. 62,75 (63,55), déc. 64,86 (65,70).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct. 248 (241) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C, inch. (483).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct. 22,70 (23,15).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 640 (650).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 59,50-59,80 (57,50-58,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 250-250,50 (243-243,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept., 171 (161,55) ; déc., 168,90 (161,35) ; sucre oct., 8,05 (7,56) ; mars, 8,75 (8,47) ; café sept., 154 (160) ; déc., 145,75 (153,90).

— Londres (en livres par tonne) : sucre oct., 104,70 (98,20) ; déc., 106,60 (100,10) ; café sept. 1 540 (1 570) ; nov., 1 438 (1 528) ; cacao sept., 2 013 (1 919) ; déc., 2 013 (1 910).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc., 1 675 (1 595) ; mars, 1 656 (1 583) ; café sept., 1 290 (1 390) ; nov., 1 265 (1 355) ; sucre (en francs par tonne) : oct., 900 (853) ; déc., 940 (899).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept., 337 1/2 (336) ; déc., 334 1/2 (329 3/4) ; maïs sept., 213 (214 1/4) ; déc., 221 3/4 (222 1/2).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 1 9	COURS 8 9
Or fin (kilo en barre)	29200 ..	29200 ..
— (kilo en lingot)	29085	29425 .
Pièce française (20 fr.)	260 50	260 50
Pièce française (10 fr.)	204 ..	204 .
Pièce suisse (20 fr.)	266 ..	260 60
Union latine (20 fr.)	237 ..	237 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	209 ..	200
Souverain	261 .	259 60
● Souverain Elizabeth II	289 ..	284 10
● Demi-souverain	305 ..	310 50
Pièce de 20 dollars	1286	1290 ..
— 10 dollars	676 .	665 ..
— 5 dollars	495	450 .
— 50 pesos	1149 50	1145 ..
● — 20 marks	369 80	356 .
— 10 florins	240	232
● — 5 roubles	148 ..	147 50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.
Terme ...	67 031 402	66 789 935	80 670 023	91 307 581	160 468 481
Compt. ...					
R. et obl.	88 042 196	109 720 792	95 727 115	112 365 544	114 319 498
Actions	45 535 980	45 560 728	47 443 354	43 699 522	60 446 819
Total	200 609 578	222 071 455	223 840 492	247 372 647	335 234 798

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.
Franç ..	143,5	143,6	144,6	147,2	151,1
Etrang..	106	106,8	107,2	107,4	107,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)

	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.
Tendance.	149,9	149,6	150,4	152,3	155,6

(base 100, 29 décembre 1961)

	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.
Ind. gén.	82,4	81,9	82,1	82,9	84,3

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1978 a été tiré à 557 962 exemplaires.

A B C D E F G

A LA MANŒUVRE SARIGUE DE MOBILISATION EN DORDOGNE

Des réservistes triés sur le volet

De notre envoyé spécial

Berbiguières (Dordogne). — Des cheveux longs sous un béret ou sous un casque : c'est d'abord à cet aspect extérieur que l'on distingue le réserviste du militaire d'active, appelés tous les deux à participer aux manœuvres Sarigue de mobilisation de l'armée de terre — les premières de cette envergure depuis une cinquantaine d'années, — qui s'achèvent ce samedi 9 septembre dans la région de Sarlat. Plus de quatre mille hommes de réserve convoqués pour la circonstance à un exercice en terrain libre, dans le maïs et le tabac.

« *Quand il est jeune et qu'il reçoit sa convocation*, estime le lieutenant-colonel de réserve Perromat, qui commande le 9e régiment de chasseurs constitué, à la mobilisation, à Périgueux, *le réserviste râle pour la galerie. Il s'exclame : « Ah ! les salauds, ils » croient que j'ai que ça à faire ! »* Propriétaire-viticulteur à Gornac (Gironde), maire de sa commune et président national de l'Institut des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie, le lieutenant-colonel Perromat ajoute : « *Mais quand il rejoint son corps de mobilisation, le réserviste se fait un malin plaisir de démontrer à ses camarades d'active qu'il sait aussi bien faire qu'eux.* »

Voire. Interrogé par le général (de réserve) Marcel Bigeard, venu assister à cet exercice en tant que président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, un réserviste, qui se plaint de devoir distraire ses frais de nourriture des 54 francs d'indemnité journalière que lui attribuent généreusement les armées, répond : « *J'aurais préféré rester chez moi.* » Un autre a le sentiment, selon sa propre expression, de jouer aux « *bidasses en folie* ».

De longue date

Impressions contradictoires. Instantanés pris sur le vif. Le général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, qui accompagnait le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, venu se rendre compte sur place, vendredi 8 septembre, dans la région de Saint-Cyprien (Dordogne) du déroulement d'une opération commencée a udébut de la semaine, préfère pour sa part retenir « *la bonne humeur et la bonne volonté* » des réservistes.

Placée sous la responsabilité civile et pénale du préfet de la région Aquitaine et sous l'autorité militaire du général commandant la IVe région militaire à Bordeaux, la manœuvre Sarigue a été préparée de longue date, depuis le printemps, après une importante campagne d'information de la population des départements intéressés. Premier exercice de ce genre, impliquant la convocation d'une division entière d'infanterie forte de 4 400 hommes et de 570 véhicules divers, Sarigue sera reconduit — si l'expérience est jugée concluante — dès l'an prochain avec deux manœuvres identiques prévues en IIIe région militaire (Rennes) et en Ve (Lyon).

Apparemment, les états-majors ne sont pas mécontents de leur coup d'essai. Environ 14 % des réservistes convoqués n'ont pas répondu à l'appel pour des raisons de force majeure qui tiennent, par exemple, à leur éloignement de France, à leur état de santé, à leurs activités professionnelles ou à de simples absences du dernier moment. Mais comme l'armée avait pris soin d'appliquer la marge de sécurité qu'elle se réserve à la mobilisation du temps de guerre en convoquant, en réalité, un plus grand nombre de réservistes que nécessaire, les unités engagées à Sarigue ont groupé 97 % de leurs effectifs réglementaires, soit 3 % d'absentéisme. Un taux, dit-on à l'état-major, auquel on ne s'attendait pas.

La fin d'un mythe ?

Les officiers de réserve — sans doute plus motivés — et les hommes du rang ont proportionnellement mieux répondu aux convocations que les sous-officiers rappelés. A cette constatation, une première explication : les sous-officiers de réserve composent souvent, dans le civil, une partie du personnel d'encadrement ou de maîtrise dont les employeurs ne se séparent pas aisément.

« *Nous ne sommes plus à l'époque de la levée en masse* », explique du reste le ministre de la défense, qui évalue le coût de cette manœuvre à 3,2 millions de francs, soit de l'ordre de 9 % du montant total des crédits (35,57 millions de francs) affectés en 1978 aux réserves de l'armée de terre. « *La défense nationale*, ajoute M. Bourges, *suppose aussi le maintien sur place du potentiel industriel et des services publics, et, donc, de leur personnel. La mobilisation que nous prévoyons est extrêmement partielle : entre 9 et 10 % de la ressource potentielle de réservistes. Nous rappellerons autour de quatre cent mille hommes si besoin est, soit trois cent mille mobilisés pour la seule armée de terre, qui doublera pratiquement ses effectifs.* »

Cette explication n'a pas semblé convaincre certains parlementaires présents, et, parmi eux, M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, l'un des experts de son parti en matière de défense. Partisan d'un service court de « soldats-citoyens » avec des réserves fortes, le maire de Villeurbanne croit discerner, dans cette politique gouvernementale de mobilisation qui vise à sélectionner les réservistes, « *l'amorce d'une démarche vers l'armée de métier* » et, en tout cas, la fin du mythe du service militaire universel.

En privé, un cadre de réserve, venu s'informer en Dordogne en prévision de manœuvres de mobilisation auxquelles il participera l'an prochain sur le territoire de la Ve région militaire, n'hésitait pas à se réjouir de cette possibilité de « *trier sur le volet* » les candidats à une affectation de réserve.

JACQUES ISNARD.

2 % de la population active

Au terme du nouveau plan de mobilisation de l'armée de terre (*le Monde* du 5 mai), les quinze divisions d'active, qui forment en temps de paix le corps de bataille, sont renforcées par quatorze grandes unités de réserve, groupant chacune trois régiments d'infanterie, un régiment de blindés légers, une compagnie du génie te des moyens de commandement.

Ces divisions mobilisées seront mises sur pied par « dérivation », c'est-à-dire que la division d'active est chargée de préparer le stockage des matériels, d'administrer et d'instruire les personnels à partir des appelés venant d'effectuer leur service dans ses rangs. La division d'active mobilise ainsi une division de réserve, de même que chacun des régiments donne naissance à un régiment « dérivé ». La division de réserve est commandée par l'officier général adjoint du général commandant l'unité d'active, mais les régiments sont normalement commandés par des officiers de réserve.

L'armée de terre fait un choix parmi la ressource légalement mobilisable, tant pour les hommes du rang que pour les cadres (officiers et sous-officiers). Environ un appelé sur trois, seulement, est affecté, après son service, à un emploi de mobilisation. Le volume de l'armée de terre ainsi mobilisée est huit fois inférieur à ce qu'il fut en 1940. On estime que la fraction de la population active qui serait actuellement rappelée pour revêtir l'uniforme n'atteindrait pas 2 %, alors qu'elle était de 25 % en 1940. — J. I.

Pour lutter contre l'inflation

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN FIXERAIT DES NORMES D'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES PRIX

Washington (*A.F.P.*). — L'administration américaine présentera, dès ce mois-ci, des mesures de renforcement de son programme de lutte contre l'inflation, a déclaré le 8 septembre, M. Robert Strauss, chargé par la Maison Blanche de coordonner l'offensive contre la hausse des prix. « *Nous examinons tout ce qui est possible, à l'exception d'un contrôle rigide des prix et des salaires* », a ajouté M. Strauss, indiquant que les prochaines mesures seront probablement complétées en janvier. Ainsi, en dépit de l'atténuation des pressions inflationnistes depuis juillet, le gouvernement américain reste décidé à donner plus de mordant à son programme volontaire de freinage de l'inflation, note-t-on dans les milieux économiques.

Selon des sources informées, l'administration pourrait fixer des normes de 7 à 8 % par an pour les augmentations de salaires et de 5 à 6 % pour les relèvements de prix. Actuellement, elle se contente de demander que les hausses soient inférieures de 0,5 % à la moyenne des deux années précédentes, ce qui n'est guère observé. De telles normes seraient difficilement acceptables par les syndicats qui ont déjà refusé de coopérer au « programme volontaire ».

A Beyrouth

DUELS D'ARTILLERIE ENTRE SOLDATS SYRIENS ET MILICIENS CHRÉTIENS

Beyrouth (*A.F.P.*). — Les échanges de tirs d'artillerie entre soldats syriens et miliciens chrétiens conservateurs ont repris dans la banlieue sud de Beyrouth samedi 9 septembre, dès l'aube, avec une violence inégalée, après une nuit ponctuée par des pilonnages intermittents et des tirs d'armes automatiques.

Des armes de tous calibres (« orgues de Staline », canons, mortiers) ont été utilisées. Il était encore difficile, samedi aux premières heures de la matinée, d'évaluer le nombre des victimes.

Les bombardements de la soirée de vendredi avaient déjà fait, selon la radio phalangiste, deux morts et vingt blessés, dont trois grièvement atteints. La Force arabe de dissuasion (FAD) avait indiqué que l'enlèvement de deux soldats syriens était à l'origine de ces incidents.

D'autre part, une explosion s'est produite vendredi après-midi à Beyrouth dans le bureau du ministre de l'éducation, M. Assaad Rizk, qui était absent, a-t-on appris de source bien informée. Il n'y a pas eu de victimes, mais d'importants dégâts.

Cet attentat intervient au lendemain de la décision de M. Rizk de reporter *sine die* la date de tous les examens initialement prévus pour samedi prochain.

A Jérusalem

UN COCKTAIL MOLOTOV EST LANCÉ SUR UNE PATROUILLE ISRAÉLIENNE

Jérusalem (A.F.P.). — Un cocktail Molotov a été lancé, dans la nuit de vendredi 8 septembre à samedi, sur une patrouille israélienne à Jérusalem-Est. Il n'y a pas eu de victimes. Les forces de sécurité ont cerné le quartier et recherchent l'auteur de l'attentat.

On annonce, d'autre part, la mort de l'artificier de la police qui avait été grièvement blessé dimanche dernier en désamorçant une bombe placée sous un camion chargé de bouteilles de gaz.

MANIFESTATIONS DE MOTARDS A PARIS

Les motards de Paris et de la région parisienne se sont réunis, comme d'habitude, place de la Bastille, vendredi 8 septembre. Dans un des cafés de la place on notait la présence d'Yves Mourousi « M. Moto », qui avait accepté pour la première fois de répondre aux questions de l'AMI (Association des motocyclistes indépendants) (*le Monde* du 24 janvier 1978) sur des problèmes tels que les bandes adhésives de signalisation au sol. Vers 22 heures, sept cents motos environ se sont dirigées vers la place de la Concorde. Les manifestants se séparèrent en deux groupes qui, avec les mêmes exigences, entendaient agir de façon radicalement différente. L'AMI entendait simplement rappeler aux autorités l'existence des motards et leurs problèmes en défilant sur les Champs-Elysées, ce qui devait perturber parallèlement la circulation ; l'autre groupe, moins nombreux, mais plus « dur », voulait agir directement et entreprit de décoller les bandes de signalisation au sol sur le boulevard périphérique, ce qui eu pour effet de créer plusieurs kilomètres d'embouteillage au niveau de la porte de Bagnolet.

La C.F.D.T. va proposer une rencontre à la C.G.T. pour étudier les modalités d'une action commune

Le bureau national de la C.F.D.T. a répondu, le 8 septembre, à la proposition cégétiste, formulée la veille, d'une initiative prise en commun par les deux confédérations pour lutter contre le chômage (nos dernières éditions du 9 septembre), en reprenant les déclarations faites le 6 septembre par M. Edmond Maire, dans son discours de « rentrée » à la Mutualité. « *La C.F.D.T. souhaite le développement d'une action unitaire résolue dans les branches et secteurs professionnels. Les fédérations cédétistes* [sont invitées] *à prendre toutes initiatives dans ce sens C'est le meilleur moyen d'obtenir des résultats auprès des chambres patronales et des employeurs privés ou publics. C'est aussi le meilleur moyen d'appuyer les négociations confédérales sur la durée du travail. Nous ne tarderons pas à voir sur le terrain si la C.G.T. est d'accord avec nos propositions d'action.* »

« *En revanche, la C.F.D.T. refusera les coordinations prématurées des formes d'action, mais, au contraire, coordonnera les luttes effectives sur des revendications syndicalement accessibles... Elle s'efforcera de faire converger l'ensemble de son action avec celles des autres centrales syndicales d'Europe. C'est une des conditions de l'efficacité du combat que nous menons dans notre pays...* »

« Pas d'ambiguïté »

A M. Séguy, qui avait jugé que la proposition de développer l'action unie au niveau des branches et des entreprises « *laissait subsister un certain nombre d'ambiguïtés* », la C.F.D.T. répond : « *Notre politique d'action ne comporte donc aucune ambiguïté.* » Elle « *confirme* [sa] *disponibilité permanente à* [la] *confronter avec celle de ses partenaires syndicaux et notamment la C.G.T. pour tenter d'harmoniser les points de vue dans toute la mesure du possible* ».

« *La commission exécutive de la C.F.D.T. est mandatée*, conclut le communiqué cédétiste, *pour proposer une rencontre à la C.G.T.* »

En raison d'une manifestation

M. MONORY N'A PU INAUGURER LA FOIRE DE CHATELLERAULT

Une manifestation a empêché M. René Monory, ministre de l'économie, d'inaugurer la foire-exposition de Châtellerault samedi matin, 9 septembre.

A l'appel des syndicats, environ mille manifestants s'étaient rassemblés près de l'entrée principale de la foire, et lorsque M. Monory est arrivé, à 10 heures, pour couper le ruban traditionnel des cris hostiles au ministre et au gouvernement retentirent. Une légère bousculade s'ensuivit. M. Monory ainsi que Mme Pierre Abelin, maire de Châtellerault, et son fils Jean-Pierre, député U.D.F. de la circonscription, qui accompagnaient le ministre, quittèrent alors les lieux à bord de leurs voitures.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., profitant de cette journée de samedi non travaillée, avaient invité leurs adhérents à venir manifester contre les licenciements intervenus dans plusieurs entreprises du Châtelleraudais, notamment aux Ets Gallus (fabrique de matériels dentaires) qui ont licencié leurs 273 salariés.

M. JEAN BORNARD (C.F.T.C.) SOUHAITE UN DIALOGUE INTERSYNDICAL

M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., a prononcé à Colmar (Haut-Rhin) son discours de rentrée vendredi soir 8 septembre. Il a fixé comme « priorité des priorités » l'action pour la relance de l'emploi.

Selon lui, « *la crise de l'emploi peut peser sur les réactions des salariés, mais nul ne sait à partir de quel degré d'aggravation elle peut conduire à des réactions explosives* ». Il faut donc « *prendre le mal à la source, en ranimant, l'activité économique, et changer d'attitude à l'égard des problèmes de l'emploi en réapprenant aux employeurs à compter, car dégager des effectifs dans tous les secteurs sans les réemployer ailleurs n'améliore pas la productivité globale du pays* ».

Le dirigeant de la C.F.T.C. s'est donc opposé à « *toute réduction d'effectifs sans reclassements* » et a demandé, comme ses collègues des autres centrales ouvrières, la mise en place d'un plan progressif de réduction de la durée du travail. M. Bornard a d'autre part souhaité le déblocage des discussions sur les conventions collectives, la restauration de la politique familiale et le redémarrage de la réforme de l'entreprise. Enfin, il a espéré « *que les récentes reconversions de certaines centrales syndicales à la politique contractuelle permettent un dialogue intersyndical* ».

● *M. Daniel Hoeffel*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, a annoncé mardi 5 septembre à Lille que le dernier des décrets d'application de la loi d'orientation des handicapés serait publié « *avant la fin de l'année* ».

● *M. Francis Crawford*, l'homme d'affaires américain condamné à cinq ans de détention avec sursis, qui avait demandé et obtenu un visa de sortie, a quitté l'U.R.S.S. vendredi 8 septembre. L'agence Tass a indiqué, après son départ, qu'il avait été expulsé. — (*A.F.P.*)

● *Fouille à la prison d'Ensisheim.* — La maison centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), où ont eu lieu ces derniers temps diverses tentatives d'évasion, a été minutieusement fouillée du 6 au 8 septembre. Plusieurs poignards, lames de scies et limes ont été récupérés au cours de la fouille. M. François Charles, inspecteur général des services pénitentiaires, qui est venu sur place en compagnie de six hommes de la brigade spéciale de sécurité pénitentiaire, a expliqué que désormais « *la centrale d'Ensisheim, où l'on compte actuellement deux cent vingt-huit détenus tous condamnés à de lourdes peines, dont trente-cinq à la réclusion criminelle à perpétuité, connaîtra l'application stricte du règlement prévu pour un tel établissement. Plus question d'y maintenir ces quelques libertés héritées de l'ancien régime dit progressif abrogé par la réforme de 1975* ».

● *Les bureaux d'une antenne de l'Agence nationale pour l'emploi*, à Chamalières (Puy-de-Dôme), ont été mis à sac dans la nuit de jeudi 7 à vendredi 8 septembre par des inconnus. Avant de partir, ils ont mis le feu à des circulaires et à divers autres papiers. Un début d'incendie a été rapidement circonscrit. Aucun dossier de demandeurs d'emploi n'a été détérioré. — (*Corresp.*)

● *Reprise du travail à l'usine Berglas-Kiener de Colmar.* — Le personnel de l'usine textile Berglas-Kiener de Colmar (Haut-Rhin) a voté vendredi par 288 voix contre 161 et 86 abstentions la reprise du travail lundi 11 septembre après plus d'une semaine de grève et d'occupation de l'établissement (*le Monde* du 2 septembre). La société Cernay S.A., qui a acquis l'usine en difficulté, gardera les quatre cent trente-cinq salariés actuels jusqu'à la fin du mois. Au 1er octobre, les effectifs seront réduits à trois cent vingt personnes. La majorité des personnes licenciées bénéficieront d'une garantie de réembauche dans un délai d'un an.

● *S.N.C.F. : La C.F.D.T. envisage des arrêts de travail après le 15 septembre.* — La fédération des cheminots C.F.D.T. s'inquiète de la « *détérioration* » de la situation des travailleurs de la S.N.C.F. et propose à la C.G.T. des rencontres en vue d'examiner « *la riposte unitaire qui s'impose* ». La fédération a déclaré également que la mobilisation « *se concrétiserait à partir du 15 septembre par des rassemblements et manifestations allant pour les agents de conduite jusqu'à des grèves* ».

● *Augmentation des avoirs officiels de change de la France.* — Ces avoirs s'élèvent à 121 028 millions de francs à la fin du mois d'août, en progrès de 1 268 millions de francs par rapport au mois précédent, annonce le ministère de l'économie dans un communiqué. Ce résultat est dû pour l'essentiel à l'augmentation des avoirs en dollars, qui atteignent l'équivalent de 23 228 millions de francs (+ 1 276 millions).